

# la terre

365 ON-2222-3-4  
BIBLIOTHEQUE DELA  
HOTEL DU GOUVERNEMENT  
QUEBEC P.Q.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS

FRANCAIS D'AMERIQUE

VOL. XXXV - No 29 - Montréal, le 9 octobre 1963



*...Et dans très peu de temps, ce paysage sera recouvert d'un grand manteau blanc.*

**Pour une U.C.C. plus forte et plus efficace...**

## FAUT-IL AUGMENTER LA COTISATION ?

*(à lire en page 3)*



UN NOUVEAU "PICK-UP" DODGE  
EN PARTICIPANT AU

**CONCOURS AURÉOMYCINE<sup>®</sup>**

**CYANAMID**

L'AURÉOMYCINE est l'antibiotique à large spectre qui donne à votre bétail la protection la plus complète.

**AURÉOMYCINE EN GRANULES**

Un moyen pratique et efficace de réduire les pertes par maladie chez les bovins de boucherie et les vaches laitières, les moutons, les porcs et les dindons. Combat la plupart des maladies courantes telles que la diarrhée, le piétin, la diarrhée des veaux, l'entéroxémie, la sinusite infectieuse, la crête bleue et les états de stress—et accélère la convalescence.

**AURÉOMYCINE SOLUBLE**

Pour le traitement de l'eau d'abreuvoir des volailles, des veaux et des porcs. Aide à réduire la mortalité par le C.R.D., la crête bleue et la sinusite. Réduit les risques de diarrhée chez les veaux et contribue à prévenir l'entérite et les états de stress chez les porcs.

Nombreux autres produits vétérinaires à l'AURÉOMYCINE.



UN  
"PICK-UP"  
DODGE  
PAR MOIS

Pendant la durée de ce concours, Cyanamid of Canada Limited offrira chaque mois un de ces magnifiques "pick-up" Dodge.

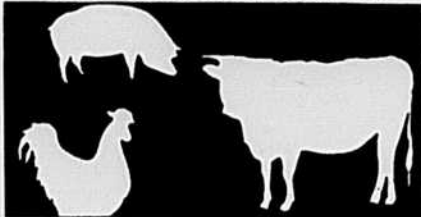
Il s'agit du "pick-up" Dodge D100 "Sweptline", version agricole. L'équipement comprend: ressorts ultra-robustes sur les 4 roues, chaufferette, signaux de direction, pneus à flanc blanc et antigel. Les organes moteurs sont garantis pour 5 ans ou 50,000 milles.

**CYANAMID**

Cyanamid of Canada Limited, Montréal 2, Québec

AURÉOMYCINE est la marque déposée de Cyanamid of Canada pour la chlortétracycline

**AURÉOMYCINE**



**COMBAT LES MALADIES**

**VOUS POUVEZ ÊTRE L'UN DES HEUREUX GAGNANTS!**

A compter du 15 septembre tout acheteur d'AURÉOMYCINE, sous forme soluble ou en granules, ou de tout autre produit à l'Auréomycine, peut prendre part à ce concours en envoyant simplement des étiquettes d'emballages ou les illustrations d'animaux qui figurent sur les étiquettes ou sur les cartons. Vous pouvez en envoyer autant que vous voulez, en attachant chacune d'elles à une formule de participation (que vous trouverez chez votre marchand et qu'il vous suffira de remplir) ou à une feuille de papier ordinaire portant vos nom et adresse complets, ainsi que ceux de votre marchand.

CHAQUE ÉTIQUETTE OU ILLUSTRATION D'ANIMAL VOUS DONNE UNE CHANCE. ENVOYEZ-EN AUTANT QUE VOUS VOUDREZ!

Voilà une occasion à ne pas manquer! Vous aurez à la fois des animaux plus sains et la chance de gagner un nouveau "pick-up" Dodge. Ne tardez pas!

**MARCHE À SUIVRE:**

1. Inscrivez, en caractères d'imprimerie, vos nom et adresse, le numéro de téléphone ou l'on peut vous attendre, ainsi que les nom et adresse de votre marchand — soit sur le bulletin de participation que vous obtiendrez chez ce dernier, soit sur une feuille de papier ordinaire.
2. Vous pouvez envoyer autant de participations que vous voudrez, mais chacune d'elle doit être postée dans une enveloppe distincte, par courrier de première classe, et accompagnée d'une preuve d'achat. Adressez vos envois à: Concours Auréomycine, C.P. 6344, Montréal, P.Q.
3. Le concours sera divisé en trois tranches. La première comprendra les envois reçus au 15 octobre 1963, la seconde, les envois reçus du 16 octobre au 15 novembre 1963, et la troisième, les envois reçus du 16 novembre au 15 décembre 1963. Un nouveau camion Dodge D100 sera attribué dans chaque tranche.
4. Le concours est ouvert à tous les agriculteurs du Canada. En sont exclus les membres du personnel de Cyanamid of Canada Limited et de ses agences de publicité, les membres du jury, et leurs proches parents.
5. Pour recevoir leur prix, les gagnants devront répondre correctement à une question d'intérêt général.
6. Les décisions du jury seront sans appel. Aucune correspondance ne sera échangée. Les prix devront être acceptés tels quels et toute substitution sera refusée.
7. Les envois deviennent la propriété de Cyanamid of Canada Limited et ne seront pas retournés. En prenant part au concours, les participants renoncent par le fait même à tous droits sur la publicité imprimée ou diffusée à la radio ou à la télévision, au cas où ils seraient proclamés gagnants.
8. La liste des gagnants, qui sera disponible le ou vers le 30 décembre 1963, sera envoyée sur demande adressée comme suit: Gagnants du Concours Auréomycine, C.P. 2198, Toronto, Ont.

**Voyez votre fournisseur de produits vétérinaires!**

# Faut-il augmenter la cotisation ?

Comme il est question depuis quelques mois d'une augmentation du taux de la cotisation annuelle de l'Union et que différentes opinions ont été émises durant l'année dans La Terre de Chez Nous et au cours des réunions sur les plans régional et local, nous nous sommes demandés si le temps n'était pas venu de tenter de faire le point sur cette question à la veille du congrès général. C'est un secret pour personne: une résolution sera présentée au prochain congrès général qui aura à décider si oui ou non la cotisation annuelle de l'Union devra être modifiée.

## LES PRÉSIDENTS RÉGIONAUX

Vous connaissez déjà l'opinion des présidents régionaux qui se sont, pour la plupart, exprimés ouvertement sur ce sujet dans la T.C.N. C'est tout à leur honneur si l'on considère qu'il s'agit là d'un sujet assez explosif. La plupart d'entre eux se sont prononcés en faveur d'une telle augmentation, en faisant ressortir des arguments majeurs auxquels le lecteur pourra référer dans les numéros précédents de la T.C.N. Nous avons pu remarquer alors jusqu'à quel point toutes ces opinions ont été émises sur un ton de modération. Pourtant, c'est là un sujet sur lequel on peut s'enflammer facilement. Certains cultivateurs s'y sont laissés prendre. Voyons ce que ça peut donner.

## LES EXTRÉMISTES

On peut classer les extrémistes en deux catégories. Il y a tout d'abord ceux qui sont scandalisés par une cotisation syndicale si peu élevée pour une classe qui aurait tant besoin de se défendre. Ils se disent progressifs. Ces gens parlent même d'une cotisation de \$25.00 à \$50.00 et s'empressent de faire des comparaisons, la plupart du temps avantageuses, avec les autres classes de la société, médecins, notaires, avocats, ingénieurs, ouvriers, etc... Cependant, dans leurs comparaisons, ils oublient le caractère particulier de la cotisation syndicale agricole. Même s'ils ne sont pas toujours pris au sérieux, ils réussissent à créer une certaine tension dans leur milieu. Ils provoquent alors une toute autre réaction chez certains individus qui ne voient pas le jour où ils pourraient payer une telle cotisation. Ces derniers se situent à l'autre extrême. Ils seraient même prêts à tenter un effort (!) pour baisser la cotisation à cinq (\$5.00) dollars

sous prétexte que plusieurs cultivateurs sont dans une situation économique très précaire. A ce compte, cinq dollars est même déjà trop; ils faudrait que l'Union puisse leur remettre à chacun d'eux au moins \$10 dollars par mois! Et alors, ils s'efforcent de développer les arguments qui viendront, non pas prouver leur thèse, mais plutôt détruire l'autre argumentation. A ce stade, dans les deux cas, on perd le sens de la réalité et on n'est plus capable d'avoir une vue d'ensemble du problème.

## LE SENS DE LA COTISATION

Pour trouver le sens véritable de la cotisation de l'Union, il faut remonter à son origine. A l'époque de la fondation de l'U.C.C. la cotisation annuelle s'est avérée la seule et unique source de l'Union. Toutefois, des développements majeurs sont survenus depuis ce temps et l'Union vit présentement une époque de transformations majeures dans toute son action syndicale. L'accent est mis de plus en plus sur le développement du syndicalisme spécialisé, i.e. sur la vente collective des produits de la ferme et sur la création de services particuliers. La cotisation annuelle prend donc un tout autre sens. Pour illustrer cette affirmation, notons que la cotisation annuelle des membres ne représente plus qu'environ 55% des revenus totaux de la Confédération et que ce pourcentage est encore beaucoup moindre dans l'ensemble des fédérations, descendant même jusqu'à 20% dans certains cas. De plus, qu'il nous suffise de mentionner qu'un bon nombre de cultivateurs, dans les productions organisées, paient présentement plus de cinquante dollars (\$50.00) par année pour la défense de leurs intérêts. Même si elle n'en a pas le nom, c'est là une cotisation syndicale basée non pas sur la personne mais sur le produit et nous croyons qu'elle s'intègre équitablement au caractère particulier de la profession agricole. Enfin, il est normal de prétendre que cette double tendance va continuer à s'accroître à mesure que se développera l'organisation des spécialités agricoles. On est alors tenté de conclure que nous avons deux cotisations syndicales et, ce faisant, nous ne faisons qu'énoncer ce que la réalité confirme par ailleurs. Dans ces conditions, la cotisation annuelle du membre a-t-elle encore sa raison d'être?

Il nous semble que la cotisation annuelle du membre possèdera de plus en plus un caractère symbolique. Elle servira à démontrer l'adhésion libre et volontaire des cultivateurs à leur association générale et aux politiques qu'elle préconise. Elle servira encore à la défense des intérêts généraux de la classe agricole. De plus, elle est l'outil précieux qui a permis et favorisera encore l'organisation et le développement du syndicalisme spécialisé qui en est encore pour ainsi dire à ses débuts.

## LA SITUATION ACTUELLE

Nous devons faire face, en réalité, à une situation assez paradoxale. En principe, toute association à caractère syndical doit se financer à partir de ses membres si elle veut jouir d'une parfaite liberté d'action. Notre association est composée de cultivateurs qui se sont donnés comme structures des syndicats sur le plan paroissial affiliés à des fédérations sur le plan régional et, ces dernières, affiliées à la Confédération sur le plan provincial. Or, il se trouve que la Confédération a peine à boucler son budget, que plusieurs fédérations accumulent déficits sur déficits depuis quelques années et que les syndicats n'osent pas bouger sous peine d'encourir des dépenses qu'ils ne pourront solder. Enfin, un bon nombre des bailleurs de fonds, les cultivateurs eux-mêmes, sont dans une situation financière assez pénible. Donc, la situation financière n'est pas rose pour personne et, pourtant, il faut quand même faire quelque chose.

Nous croyons que les cultivateurs de la province ne sont pas prêts à laisser tomber leur association au moment où ils en auraient le plus besoin. La cotisation annuelle ne peut donc pas disparaître sans paralyser tout le travail de l'Union. D'autre part, elle ne peut être augmentée à \$25 ou \$50 dollars sans entraîner des injustices graves entre les membres. Mais pour le moment, si on veut être réaliste, on est forcé d'admettre qu'elle ne suffit plus. Des projets importants doivent présentement rester en plan en raison de ressources financières insuffisantes. Un réajustement - que le congrès aura à déterminer - s'impose pour permettre à l'Union de franchir une autre étape de la libération économique de la classe agricole.

Guy DARVEAU

## la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

## IMPÔTS ET TAXES (5)

L'impôt sur les biens fonciers agricoles n'a pas que des défauts; elle a aussi des qualités tant qu'on le maintient en dedans de certaines limites. Mais les défauts commencent vite à se faire jour dès qu'on dépasse la limite raisonnable. Comme nous avons eu occasion de le constater dans des chroniques récentes, il existe deux moyens principaux que l'administration municipale peut employer et emploie souvent pour dépasser la limite : ou bien une majoration du taux par \$100 ou \$1.000 d'évaluation ou bien une hausse d'évaluation qui, en bien des cas, oublie les règles élémentaires de la décence et du bon sens. Peu importe qu'on se serve de l'une ou l'autre méthode ou qu'on les fasse alterner, c'est bonnet blanc blanc bonnet.

Une imposition poussée trop loin des biens agricoles équivaut à une formule d'oppression mais il y a plus : elle finit par tarir une source de revenus qui, de par sa nature, pourrait se maintenir et, normalement s'accroître avec le passage des années. Taxée outre mesure, la ferme - 1) s'endette au lieu de s'affranchir financièrement ; 2) gêne ou compromet le minimum de bien-être auquel ont droit le propriétaire et sa famille; 3) ne peut laisser à son propriétaire les capitaux nécessaires aux mises de fonds voulus

pour fins d'améliorations, celles-ci devenant une source d'enrichissement, non de tarissement des impôts municipaux.

En d'autres termes, la taxation exagérée des biens fonciers aboutit à tuer -- et rapidement -- la poule aux oeufs d'or au lieu de l'amener à pondre plus d'oeufs ou des oeufs plus gros. Le procédé est donc mauvais à long terme ou à la longue. Comme nous avons eu occasion de le voir, le procédé n'a pas non plus les effets souhaitables dans l'immédiat puisque les revenus supplémentaires qui en résultent n'arrivent pas à tirer les municipalités de leurs embarras financiers. C'est vrai non seulement au Québec, mais aussi dans la totalité des provinces canadiennes.

## LES BIENS MEUBLES...

S'il est vrai qu'une taxation démesurée sur les biens immeubles court à sa propre ruine, que dire d'un régime d'imposition qui englobe non seulement la terre et les bâtiments, mais aussi les biens meubles ou personnels comme les bestiaux et l'outillage, quand ce ne sont pas les récoltes ? Pourtant, pareil régime existe encore ici et là au pays à notre ère de civilisation qu'on se plaît à dire évoluée et affranchie des servitudes du Moyen âge !

Sous cette rubrique, on a fait mention la semaine dernière d'une enquête sur la taxation rurale dans 116 fermes du comté de Madawaska, au Nouveau-Brunswick. Or, on se rend compte que la taxation sur les biens personnels agricoles a survécu dans ce comté -- et ce n'est pas le seul au Nouveau-Brunswick non plus que dans d'autres régions canadiennes. L'étude fait état de la montée progressive de l'évaluation des biens à 100 pour cent; comme le lecteur s'en souvient peut-être, elle mentionne encore l'existence de 27 taux différents servant à calculer les taxes des 116 fermes sujettes à l'enquête.

## DE 15 A 16 P.C.

Quelle est la proportion des taxes tirée de l'imposition des biens personnels dans le même comté? Le rapport signale que 79% environ du compte moyen des taxes (des 116 fermes) proviennent de l'imposition des terres et bâtiments; la part des biens dits personnels s'élève à presque 16%. Parmi les biens personnels entrent le tracteur, le camion et l'automobile.

Rappelons qu'on a affaire ici à un nombre limité de fermes -- un peu plus d'une centaine. Pourtant, les auteurs du rapport soulignent le point suivant : La variation des valeurs (des biens imposés) est un exemple des pro-

blèmes que suscite l'établissement d'un système équitable d'évaluation. A noter que ces écarts de valeurs étaient moins prononcés pour les terres elles-mêmes que pour les autres types de biens imposables -- bâtiments et bien meubles ou personnels.

## MOTIFS DE PLAINTES

Voyons brièvement les causes les plus fréquentes des plaintes portées par les cultivateurs contre ce régime.

Les bestiaux étant imposables tandis que les cultures ne le sont pas, d'aucuns soutiennent que la méthode actuelle favorise l'exploitation de cultures commerciales aux dépens de celui qui fait de l'élevage. Une autre différence d'évaluation existe entre les terres boisées et les terres en culture. Ces dernières sont évaluées en effet d'après leur rendement à long terme tandis que les terres boisées le sont d'après les peuplements actuels qu'on dit très riches. Il y a souvent profit à reboiser des terres abandonnées, a dit un cultivateur qui donne tout de même le conseil suivant : pour en accroître les revenus, démolir tout bâtiment qui se trouvait antérieurement sur la propriété; en d'autres termes, démolir pour mieux prévenir les impôts éventuels.

## LES AMÉLIORATIONS

Autre grief soulevé à maintes reprises : l'évaluation trop élevée des granges, cette dernière faite d'après le cubage et non d'après l'utilité que peut avoir une grange pour la bonne exploitation d'une terre donnée. Après quoi on trouve au rapport l'observation suivante : "Ces dernières années, les améliorations aux bâtiments ont porté princi-

palement sur la maison de ferme; pour éviter les augmentations de taxes, ces améliorations ont été faites à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur de la résidence".

On rapporte encore une variation considérable entre la valeur agricole et la valeur imposable des différentes classes de bestiaux. Ainsi, la taxation semble avantager l'élevage du porc dont l'évaluation est relativement faible. C'est le contraire dans le cas des volailles dont la valeur imposable est égale à la valeur agricole. L'élevage de la volaille nécessitant en outre des bâtiments plus coûteux et onéreux, le fardeau devient lourd (Suite à la page 23)

## la Terre

Propriété de l'UCC - Fondée en 1929

515, avenue Viger, Montréal

Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR :

Paul-Henri Lavoie, B.S.A.

CHEF DE LA REDACTION :

Jacques Laliberté

Membre de

l' "Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage

LITHOGRAPHIE

RIVE SUD

Imprimé par LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES DE QUÉBEC INC.

Publié le mercredi de

chaque semaine

Abonnement :

1 an, \$1 - 3 ans, \$2 - 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes,

à Ottawa, a autorisé l'affran-

chissement en numéraire et

l'envoi comme objet

de 2e classe de la présente

publication.



Ce camion est identique à ceux qui sont offerts aux fermiers canadiens comme prix du concours organisé par Cyanamid of Canada Limited pour les utilisateurs de produits alimentaires pour les animaux. Il circule à travers le Canada et sert de publicité ambulante au concours. C'est la première fois que cet important fabricant de produits destinés à l'agriculture lance un concours de ce genre.



## NOUVELLES DE LA 11e HEURE

### PERSPECTIVES: du marché en octobre

Voici un aperçu des perspectives des approvisionnements et des prix des denrées en octobre, d'après les économistes du ministère fédéral de l'Agriculture.

**DINDES:** abondance de dindes et dindons de tous poids pour le congé de l'Action de Grâce (14 octobre); prix un peu moindres qu'à l'automne 1962.

**POULETS DE GRIL:** amples provisions; baisse saisonnière des prix.

**AGNEAUX:** les arrivages d'agneaux canadiens devraient atteindre leur sommet tandis que les prix tomberont à leur plus bas, ce qui fera de l'agneau la viande la plus économique en octobre.

**PORCS:** expéditions supérieures à celles d'octobre 1962; baisse probable des prix.

**VEAU:** abattages accrus de veaux de l'Ouest; fléchissement des prix.

**BOEUF:** approvisionnements considérables des deux premières catégories (rouge et bleue); volume réduit des autres catégories.

**POMMES DE TERRE:** récolte moins abondante que celle de l'automne dernier; prix à peu près au même niveau, du moins pour mois d'automne.

**POMMES:** la récolte de cette année marquera probablement un sommet; temps propice à l'achat en vrac ou en gros; prix un peu plus bas que ceux de l'automne dernier; fruit le plus économique à ce temps-ci de l'année.

**FROMAGE CHEDDAR:** provisions abondantes; le Blanc de la deuxième catégorie se vendra environ 10 cents de moins que celui de la première.

**CREME GLACEE:** bonnes provisions; réductions probables de prix des marques les plus recherchées.

### OEUFs: marché ferme dans l'Est

Allure ferme de la plupart des marchés de l'Est et de la Colombie la semaine dernière à l'égard des deux premières catégories. A plusieurs endroits de l'Est, les prix au producteur pour A gros et moyens ont monté de 1/2 à 4 cents la douzaine; dans les Prairies, par contre, baisse de 2 à 4 c. sur la plupart des marchés. Prix des autres catégories: inchangés ou en hausse de 1 à 5 c., sauf à des endroits isolés.

Prix comptant, sur place, à Montréal, gain léger des A gros par rapport à la semaine antérieure -- 62-63 c. en clôture; prix stable des A moyens à 58 c. pendant que les B gagnaient 2 c. ou 40 c. en fermeture.

En Ontario, offres suffisantes pour répondre à la demande. On rapporte qu'une certaine résistance des acheteurs se fait jour devant le prix élevé des A gros. Peu d'achats pour décoquillage. A Montréal, ventes soutenues et offre correspondant à la demande.

Provinces atlantiques, tendances des prix similaires à celles des provinces centrales; demande bonne ou passable.

### VOLAILE: révisions vers le bas

Allure généralement stable des prix aux divers marchés de la viande de volaille la semaine dernière. On rapporte toutefois quelques révisions isolées, toutes vers le bas.

**VOLAILE VIVANTE:** à Toronto, baisse d'une fraction de cent à 2 c. la livre pour les poulets de tous poids; à Regina, baisse de 2 c. des poulets de moins de 5 livres; à Winnipeg, baisse de 1/2 à 1 1/2 c. des poulets de moins de 5 livres et de 2c. des poules de poids moyen et léger.

**VOLAILE ABATTUE:** le seul changement signalé a été une réduction de 1 c. la livre des poules de poids moyen sur le marché d'Halifax.

Prix au producteur, en date du 1er octobre, des poulets à frire et à griller (moins de 5 livres), catégorie No 1, aux différents marchés canadiens: Vancouver, 22 c.; Edmonton, 21-22 c.; Regina 20 c.; Winnipeg, 19 1/2 c.; London, 20 c.; Toronto, 19 c.; Montréal, 20 1/2 c.

### PRODUCTION: des oeufs, 7 premiers mois

Etat de la production des oeufs à la fin des sept premiers mois de 1963: baisse de 4,3% dans l'ensemble du pays par rapport aux sept mois correspondants de l'an dernier.

Les seules provinces à montrer une hausse de production: les 3 provinces atlantiques et la Colombie. Au Québec et en Ontario, baisses de 6,8 et de 6,9% respectivement; dans ces deux dernières provinces, réduction à la fois du nombre de pondeuses et du taux de ponte en regard des sept premiers mois de 1962.

Pour chacun de ces 7 mois, le nombre de pondeuses au pays s'est révélé inférieur à celui de l'an dernier; on prévoit que cette tendance se prolongera jusqu'à la fin de 1963. Les basses-cours de la Colombie et de la Nouvelle-Ecosse continuent de détenir le taux de ponte le plus élevé au Canada.

### PORCS: prix en baisse partout

Le marché des porcs a continué sa tendance à la baisse la semaine dernière, comme en témoignent les cotes suivantes pour la catégorie A.

Toronto; début à la hausse, mais régression graduelle par la suite à \$25.75-\$29 en fermeture; Montréal, prix variant de stables à inférieurs de 50 c. les 100 livres à \$26-\$27.50; Winnipeg, baisse de 75 c. à \$25.75-\$26.75; Calgary et Edmonton, en baisse également, les extrêmes de prix y étant de \$26.10 à \$27.40; marchés de la Saskatchewan, recul de 75 c. ou \$25.25.

### PRIX: des porcs en '62 et '63

Le prix moyen pondéré des porcs A au Canada, durant la semaine terminée le 28 septembre, était inférieur d'un peu plus de \$4 les 100 livres à celui de la semaine correspondante de l'an dernier, soit \$27.89 cette année contre \$32.25 l'an dernier.

Prix moyen pondéré durant les 9 premiers mois de l'année: \$27.81 les 100 livres en 1963 comparativement à \$27.85 en 1962, soit une différence de 4 cents seulement en faveur de 1962.

### VEAUX: reprise générale du marché

A la faveur d'arrivages faibles de sujets de belle qualité, le marché des veaux s'est remis la semaine dernière des pertes subies durant la semaine antérieure.

Toronto, peu de changement à \$26-\$33 les 100 livres, avec des transactions isolées à \$36; Montréal, gain de \$1 des veaux de bonne qualité pendant que les veaux d'herbage s'y vendaient de 50 c. à \$1 moins cher; Winnipeg, gains allant jusqu'à \$5-\$6 dans la classe des veaux d'abattage et de \$3 pour les veaux de long engraissement.

## M. Hays et les offices de mise en marché

# "Excellent travail des offices provinciaux"

"Les offices provinciaux de vente des produits agricoles font de l'excellent travail: dans bien des cas, un meilleur travail que les organismes de même nature en Europe".

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Harry Hays, a exprimé cette opinion lors d'une conférence de presse samedi dernier lors de sa descente d'avion à London (Ont.). Le ministre se rendait présider à l'ouverture de l'exposition d'Ilderton, dans la région.

M. Hays a émis l'opinion déjà citée alors que les journalistes l'interrogeaient sur les possibilités d'instituer des agences nationales de vente pour nos produits agricoles.

"Les offices provinciaux de vente en Ontario s'acquittent particulièrement bien de leur rôle en ce domaine", dit-il.

Et le Ministre de faire observer immédiatement après que la diversité de la production agricole au Canada ainsi que la tendance des fermes à la spécialisation rendent difficile la formation d'offices sur le plan national.

### EXPORTATIONS ACCRUES?

Au cours de la même conférence, M. Hays a également prédit l'expansion de nos exportations agricoles en Europe, tout particulièrement des denrées que nos cultivateurs sont à même de produire à meilleur compte que leurs confrères européens.

Le Ministre a donné à entendre qu'il existait des marchés en perspective pour notre tabac, le

fromage Cheddar, le bétail -- d'élevage surtout -- ainsi que pour les semences de maïs, d'orge et de blé de printemps.

M. Hays ne prévoit pas un accroissement de nos envois de bovins à viande aux Etats-Unis, étant donné les importations considérables de viande australienne faites par nos voisins. Les frais de production de boeuf en Australie correspondent à la moitié des nôtres environ.

### AUTRE MINISTRE

Un autre ministre de l'Agriculture, celui de l'Ontario, M. William A. Stewart, a adressé la parole à la même occasion. M. Stewart, qui vient d'être réélu député d'un comté voisin de London, a profité de l'occasion pour assurer le Ministre fédéral de sa collaboration la plus entière. J'ai l'impression que tout ce qui est avantageux à l'ensemble de l'agriculture canadienne est également avantageux pour l'Ontario, dit-il.

"Bien qu'il y ait entre nous des opinions politiques différentes, de signaler M. Stewart, ces différences ne doivent pas et ne peuvent pas entrer en ligne de compte lorsque le bien-être de la classe agricole est en jeu. Nous sommes disposés et prêts à travailler en tous temps de concert avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour le plus grand bien de toute l'agriculture et de tous les agriculteurs".

Les Travaux et les Jours,  
13 octobre, 1 h. 30 p.m.

## Le commerce du lapin

Dernièrement a eu lieu l'incorporation d'une nouvelle coopérative agricole des cuniculteurs du Québec. Avec la formation de cette nouvelle coopérative qui s'occupera de l'abattage et de la mise en marché du lapin selon les exigences du gouvernement, les cuniculteurs trouveront là une nouvelle source de revenus.

Au cours de trois prochaines émissions les Travaux et les Jours qui seront télévisées au réseau français de Radio-Canada, les dimanches 13 octobre, 10 et 24 novembre, à 1 h. 30 de l'après-midi, Germain Lefebvre et son invité Maurice Blain, spécialiste en cuniculture, traiteront de cet élevage et des principes fondamentaux qui le régissent.

(Suite à la page 7)

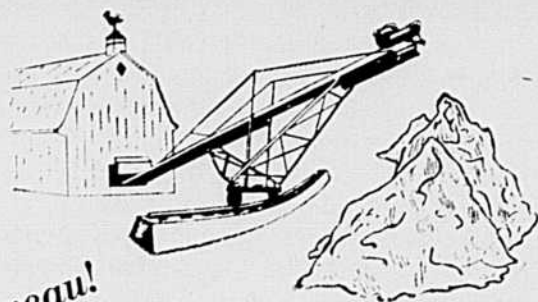
## Pour ceux de 50 ans et plus souffrant D'ARTHRITE

La plupart des gens qui ont consenti à essayer notre méthode de traitement naturel étaient des malades de longue date. Le soulagement qu'ils ont obtenu par l'emploi de notre traitement naturel aurait pu l'être depuis des années. Si vous voulez m'écrire -- quel que soit votre âge -- je vous ferai parvenir un livre dans lequel vous apprendrez pourquoi les médicaments ne vous procurent qu'un soulagement temporaire et de quelle façon il vous est possible d'éviter des années de souffrance et des difformités pouvant vous rendre infirme pour la vie.

Apprenez de quelle façon vous pouvez soulager vos maux et douleurs causés par l'arthrite, le rhumatisme, la névrite, la sciaticque et autres conditions similaires sans médicaments ni chirurgie.

Plus de 70,000 personnes ont déjà suivi nos recommandations et sont satisfaites des résultats. Commandez le livre concernant notre traitement naturel et je vous raconterai l'histoire merveilleuse de ces personnes. Ce livre est GRATUIT. Pas d'obligation. Pas de représentant pour vous déranger. Ecrivez à: Wm. C. EDWARDS, BALL CLINIC, Dept. 422-C, Excelsior Springs, Mo., U.S.A.

## "Idéale" les pionniers dans la construction d'équipements d'étables



Nouveau!

Voici le nouvel élévateur mobile sur roues assurant un empilage maximum du foin. Construction des plus solides. Méfiez-vous des imitations.

Pour de plus amples informations, remplissez et postez le coupon ci-dessous aujourd'hui même.

LA MACHINERIE IDEALE LTÉE  
ST-CESAIRE, P.Q.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLAGE ..... R.R.No.....

# Respect des droits de l'agriculteur

La consolidation en une seule législation des différentes lois qui régissent actuellement les principes et modalités de l'expropriation des terres.

La nomination d'une agence d'évaluation indépendante ayant pour objectifs d'en arriver à une évaluation équitable des biens expropriés et d'égaliser la capacité de marchandage des parties en présence.

La révision des lois existantes pourrait s'accompagner d'un examen minutieux des mesures les meilleures dictées par l'expérience en Europe, aux Etats-Unis et au Canada.

Ce sont là trois des principales recommandations formulées dans les mémoires présentés par trois organismes agricoles à un Comité de la Législature chargé de faire enquête sur les lois actuelles d'expropriation en Saskatchewan. Les trois organismes en cause sont le Saskatchewan Wheat Pool, la Saskatchewan Farmers' Union SFU et la Société canadienne d'économie rurale, section provinciale.

Bien qu'on observe certaines variantes dans les conclusions finales de ces trois organismes, il faut convenir que chacun des mémoires revient constamment sur les deux points qui suivent:

1) actuellement, les principes et les formes d'expropriation se fondent sur une série de lois différentes plus ou moins apparentes ou cachées dans les statuts provinciaux -- de fait, il y a bien une dizaine de lois et encore plus de règlements qui régissent les expropriations; c'est là une cause de confusions et de retards qu'il importe de corriger;

2) la législation unifiée qui s'ensuivra devra accélérer, assouplir et simplifier les modalités d'expropriation à l'avantage des deux parties en cause; elle devra également établir des normes d'indemnisation qui sauvegardent les droits des expropriés et particulièrement des cultivateurs.

## A SON MIEUX

Les progrès en expropriation sont lents et difficiles, souligne le mémoire du Wheat Pool.

A son mieux, toute expropriation implique des chambardements et des ajustements. L'agence d'expropriation a le devoir d'agir dans le plus bref délai et de dépenser à bon escient les fonds publics. Par ailleurs, le propriétaire d'un bien ou d'un domaine est conscient de sacrifier une partie de ses sources de subsistance.

A son pire, l'expropriation peut provoquer des accusations d'obstruction, d'une part, et d'action bureaucratique, d'autre part. D'où l'importance d'élaborer des



"C'est toujours pas d'même que tu vas faire l'unité rurale!"

formules d'aide qui rendent l'expropriation juste et équitable, qui s'inspirent des droits individuels et de la dignité des relations humaines.

La législation doit arrêter les grandes lignes servant à calculer le niveau des indemnités sans, pour cela, entraver les accords concrets à l'amiable. Elle doit également aider le propriétaire terrien à faire une juste évaluation de ses biens et à proposer lui-même un règlement satisfaisant.

Après quoi le mémoire du Wheat Pool recommande l'institution d'une agence indépendante d'évaluation, dont il est question au début de cette nouvelle. Il termine en recommandant que le cultivateur dépossédé soit informé sans délai des décisions et offres de l'expropriateur.

## L'ARBITRAGE

La SFU recommande, de son côté, que toute dispute en matière d'indemnité soit référée à un tribunal composé de trois arbitres. En tous les cas, le cultivateur devrait pouvoir être représenté auprès du jury d'expropriation.

La même organisation s'oppose fermement au système voulant que le silence ou l'absence de représentations du cultivateur-propriétaire équivaille à une acceptation de sa part. Ainsi, d'après la Loi de la voirie en Saskatchewan, le propriétaire non satisfait doit en aviser le ministre dans les 30 jours qui suivent, faute de quoi l'expropriation se fait automatiquement. La période d'appel pour la deuxième offre du ministre est de 60 jours.

A cet égard, le mémoire de la SFU est clair et précis: Le Ministre n'étant pas astreint à pareille limite de temps, pourquoi l'exproprié le serait-il? Les deux parties doivent être sur le même pied.

Le mémoire de la SFU précise que le tribunal d'arbitrage de trois, proposé au début, devrait être ainsi constitué: un représentant de chacune des parties en cause (expropriateur et exproprié); un troisième qui serait le choix commun des deux premiers. Dans les autres cas, surtout ceux qui impliquent une indemnisation élevée, la dispute devrait être référée à un juge du Banc de la Reine.

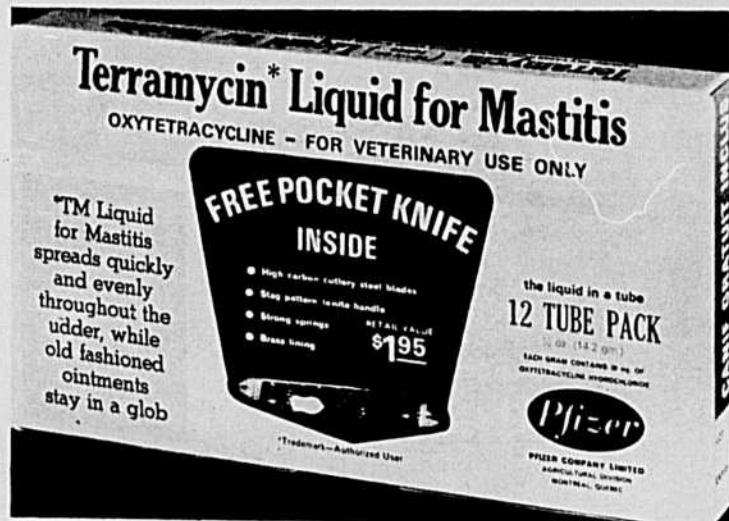
Une autre recommandation importante définit de la façon suivante ce qu'il faut entendre par indemnité équitable: 1) la valeur du terrain exproprié et des améliorations; 2) les dommages, s'il y a lieu, causés au terrain qui reste à l'exproprié, ce qui doit comprendre les frais supplémentaires de culture sur le terrain restant, découlant de l'expropriation; 3) le coût des clôtures supplémentaires; 4) par contre, toute plus-value acquise par le terrain comme suite à l'expropriation pourrait être déduite du règlement final.

## ETUDES CONSTANTES

Le troisième et le plus détaillé des mémoires a été présenté par la Société canadienne d'économie rurale, section de la Saskatchewan. Le porte-parole du groupe était le professeur H. Van Vliet, chef du département de l'économie à l'Université de la même province.

En plus de demander que la nouvelle législation s'inspire des mesures les meilleures adoptées en Europe et aux Etats-Unis, ce dernier mémoire rappelle la nécessité d'études continues en ce domaine. C'est à cette condition seulement que les modes d'expropriation et les taux d'indemnisation pourront se conformer aux changements suscités par l'évolution rapide de notre époque -- changements dans la valeur des terres, répercussions physiques et économiques des expropriations dans un milieu donné et ainsi de suite.

Le professeur Van Vliet propose, lui aussi, une commission arbitrale indépendante des deux parties en cause; insiste pour que tout propriétaire ait droit d'appel avant qu'on procède à l'expro-



La Terramycine Anti-Mammite Liquide de Pfizer est maintenant offerte dans un nouvel emballage de 12 tubes accompagnés d'un canif de haute qualité en guise de prime. L'attrayant emballage rappelle à l'éleveur de vaches laitières que "la TM Liquide contre la Mammite se répand rapidement et uniformément dans le pis". Le prix de détail suggéré pour l'ensemble est de \$9, canif compris.

priation -- ce qui préviendrait des dommages inutiles et inévitables à la propriété.

Comme dernier point, la Société d'économie met le Comité d'enquête en garde contre l'usage arbitraire de l'autorité dans les

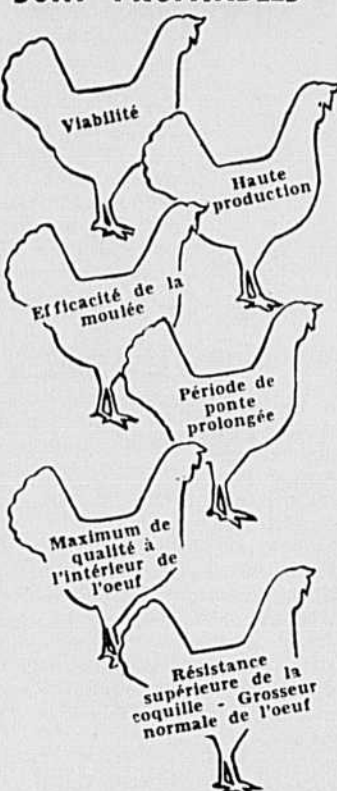
cas d'expropriation; toute agence gouvernementale d'expropriation devrait se soucier de maintenir de bonnes relations avec la population et, à cette fin, devrait éviter par dessus tout la moindre violation des droits des particuliers.



LES POULETTES DEKALB SONT PROFITABLES

SIGNIFIE QUALITE DEKALB

EGALEMENT A L'INTERIEUR ET L'EXTERIEUR DE L'OEUF



De "meilleurs déjeuners" à la famille et de "meilleurs profits" à l'éleveur vont de pair lorsque les oeufs DeKalb prennent la vedette. Pourquoi? -- Parce que les oeufs DeKalb sont préférés du public et sont constamment en demande. La qualité DeKalb à l'intérieur de l'oeuf est reconnue supérieure. C'est une des raisons pour laquelle les oeufs DeKalb se vendent à de meilleurs prix. Voici d'autres caractéristiques des oeufs DeKalb: la résistance supérieure de la coquille -- la grosseur -- l'absence de taches -- et leur blancheur comme neige.

En somme, c'est une véritable source de profits. Vous avez les oiseaux qui pondent le genre d'oeufs préférés des gens -- qui en produisent en grande quantité et de façon efficace. Voilà pourquoi on nomme ces oiseaux LES POULETTES DEKALB PROFITABLES. C'est également la raison pour laquelle il vous faut consulter votre Distributeur DeKalb ou le Couvoir DeKalb... IMMEDIATEMENT!

DEKALB HYBRID CORN LIMITED., CHATHAM, ONT.

Producteurs et Distributeurs pour le commerce, du blé d'inde, des poussins et du sorgho DEKALB.

LES COUVOIRS DEKALB SUIVANTS SONT TOUJOURS PRÊTS À VOUS SERVIR:

Couvoir Modèle Enrg Arthabaska, P.Q.

Ferme Avicole Major Ltée Green Valley, Ont.

TENEZ UN RÉGISTRE DE VOTRE COMMERCE ET VOUS VOUDREZ

GARDER LES POULETTES DEKALB POUR DE MEILLEURS PROFITS

## Les coopératives et l'impôt

## Présentation d'un mémoire à la Commission Carter

Le 25 septembre 1962, le gouvernement canadien instituait la Commission Royale d'Enquête sur la Fiscalité. Le mandat de cette Commission est d'étudier le régime fiscal canadien, afin de répartir le plus équitablement possible le fardeau de la taxation. Cette Commission est présidée par M. K. LeM. Carter, un comptable agréé de Toronto. L'élément francophone du pays y est représenté par M. Emile Beauvais, comptable agréé de Québec. Au nombre des commissaires, on compte M. Charles E.S. Walls, secrétaire de la Fédération de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, bien connu dans les milieux agricoles canadiens.

Les coopératives ont été assez durement attaquées par divers organismes ou entreprises qui ont soumis des mémoires à la Commission Carter. En fait, on a reposé tout le problème de l'application de l'impôt sur le revenu aux coopératives. Engénéral, la population croit que les coopératives sont exemptes de l'impôt sur le

revenu des corporations. Les coopérateurs savent bien que tel n'est pas le cas. Le régime de taxation auquel elles sont soumises est différent de celui des compagnies. Jusqu'à un certain point, le législateur a tenu compte des recommandations de la Commission Royale d'Enquête sur les Coopératives et a reconnu leurs caractères distinctifs. Mais les coopératives demeurent assujetties à l'impôt.

Depuis le début des travaux de la Commission Carter, les adversaires de la coopération ont repris la lutte des années 1944 et 1945. Ignorant ou feignant d'ignorer les différences fondamentales qui existent entre les coopératives et les compagnies, tant sur le plan des structures et du mode de contrôle que sur le plan de la base de répartition des surplus d'opérations, ces personnes s'enprennent surtout aux fonctions économiques et à la nature des opérations exercées par les coopératives. Il s'agit évidemment d'une tactique,

mais d'une tactique qui peut s'avérer profitable auprès des gens non avertis.

## RAPPEL DES CARACTÈRES DISTINCTIFS

Dans un long mémoire présenté à la Commission Carter, les 3 et 4 octobre, à Ottawa, le Conseil Canadien de la Coopération et la Co-operative Union of Canada ont joint leurs efforts en vue de rétablir les faits, de rappeler les principes de base de la coopération, d'expliquer le fonctionnement des institutions coopératives et de proposer un nouveau régime fiscal pour ces dernières. Pendant deux jours, le procureur de la Commission a longuement interrogé les représentants des coopérateurs. L'interrogatoire visait manifestement à bien définir les ressemblances et les différences qui existent entre les compagnies et les coopératives.

Le mémoire fut présenté conjointement par M. Martin Légère, président du Conseil Canadien de la Coopération, et M. Ralph Staples, président de la Co-operative Union of Canada. La délégation du C.C.C., outre M. Légère, comprenait M. P.-E. Charron, président du Conseil de la Coopération du Québec, M. L.-J. Marcotte, secrétaire du C.C.C., MM. Roméo Martin et L.-P. Poulin, ces deux derniers de la Coopérative Fédérée de Québec. M. François Jobin agissait en qualité de conseiller juridique de la délégation tandis que M. Raymond Houde, C.A., jouait le rôle de conseiller financier.

## LES RECOMMANDATIONS

Dans leur mémoire, la C.U.C. et le C.C.C. formulent cinq recommandations. Ils demandent le maintien de la réduction des ristournes des surplus d'opérations avant le calcul de l'impôt sur le revenu et l'exemption d'impôt de trois ans pour les nouvelles coopératives. Ils demandent le rappel de la clause relative à l'impôt sur 3% du capital employé. Enfin, le mémoire affirme que les affectations déduites en calculant le revenu imposable et que les sommes versées en intérêt sur le capital social devraient être admises comme une dépense sujette à déduction en calculant le revenu imposable.

Ces demandes ou recommandations des deux grandes organisations nationales représentant les coopérateurs du Canada ont été longuement étudiées par les membres de la Commission. D'ailleurs, le mémoire contenait plusieurs pages indiquant et expliquant les raisons des ces demandes.

Le mémoire conjoint C.C.C. - C.U.C. rappelle que le régime fiscal auquel les coopératives sont soumises actuellement est fondé en grande partie sur les recommandations formulées par la Commission Royale d'Enquête sur les Coopératives (1945). Dans l'ensemble, les dispositions en vigueur se sont avérées satisfaisantes et elles devraient être maintenues avec certaines modifications. Sous le régime actuel, il est permis de déduire, aux fins de calcul du revenu imposable, les ristournes payées aux membres comme rajustement d'un prix initial trop bas versé aux producteurs ou d'un prix initial trop élevé exigé lors de l'achat d'une marchandise.

Le mémoire rappelle également que les coopératives sont principalement au service des producteurs primaires tels que les agriculteurs et les pêcheurs, et qu'elles contribuent à l'amélioration de leurs

conditions économiques. D'ailleurs, au Canada, tous les pouvoirs publics ont favorisé le développement des coopératives y voyant surtout un moyen d'aider ces catégories de producteurs.

Commentant les avantages que peut représenter un secteur coopératif puissant, le mémoire signale que les coopératives favorisent la propriété canadienne des entreprises, qu'elles élargissent les bases de la propriété et du contrôle au sein de l'économie, qu'elles introduisent dans différents secteurs les éléments d'une concurrence plus efficace, qu'elles contribuent de différentes façons au progrès communautaire et qu'elles concourent à l'éducation économique et sociale des citoyens.

## LE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES

Depuis 1945, les coopératives se sont développées au même rythme ou à peu près que l'économie canadienne dans son ensemble. Si on les compare aux entreprises engagées dans les sphères commerciales correspondantes, on constate, que le but recherché par la Commission Royale d'Enquête sur les Coopératives a été atteint et, notamment, que le régime fiscal instauré n'a "ruiné ni les unes ni les autres, non plus qu'il n'a entravé indûment leur accroissement et leurs progrès relatifs".

Si les coopératives ont progressé, ce n'est pas à cause du système de taxation en vigueur. Cependant, des mesures fiscales discriminatoires dirigées contre les coopératives pourraient retarder leur essor. Le mémoire insiste beaucoup sur ces deux derniers points. Les adversaires de la coopération affirment le contraire, insistant longuement sur le fait que les motifs qui incitent les agriculteurs et les pêcheurs à fonder ou à se joindre à des coopératives n'ont rien à voir avec le régime particulier de taxation imposé aux coopératives. Ces motifs sont d'un autre ordre. Par ailleurs, si les coopératives étaient soumises au même régime fiscal que les compagnies, elles seraient nettement désavantagées par suite de leurs structures et de leurs caractères particuliers.

Dans leur mémoire, le C.C.C. et la C.U.C. reviennent à plusieurs reprises sur le but fondamental des coopératives: le service aux membres. On y lit ceci: "On ne peut se faire une idée vraiment juste des causes explicatives du développement atteint par les coopératives à l'heure actuelle, au Canada, qu'à la lumière des fins que ces institutions poursuivent. Les coopératives ne sauraient se concevoir indépendamment de leurs membres. Dans notre pays, la grande majorité d'entre elles sont des instruments que leurs membres se sont donnés pour porter sur le marché leurs produits agricoles et pour réduire les prix de revient à la ferme. La raison d'être des coopératives ne visent pas à réaliser des profits pour elles-mêmes ou pour leurs bailleurs de fonds. Elles ne visent pas non plus à éliminer les entreprises concurrentes ou à se constituer un empire dans tel ou tel secteur des affaires. Elles n'ont pas non plus pour but premier de bâtir des entreprises dont la taille et l'importance s'accroîtraient sans cesse. Le développement des services et des opérations des coopératives ne saurait répondre à des mobiles autres que la seule réalisation de leur but fondamental qui est de bien servir leurs membres."

## LA SEMAINE NATIONALE

## DE LA

## COOPÉRATION

Du 13 au 19 octobre

Le 13 octobre marquera le début de la Semaine Nationale de la Coopération au Canada. Cet événement annuel du monde coopératif canadien est une initiative du Conseil Canadien de la Coopération et de la Co-operative Union of Canada. Elle donne lieu à diverses célébrations dans toutes les parties du pays.

Le but premier de cet événement est d'attirer l'attention de la population sur le coopératisme et les institutions coopératives. Il fournit aussi aux coopérateurs l'occasion de se rappeler les objectifs du mouvement, d'étudier les résultats obtenus jusqu'ici et d'élaborer des projets de développement. En plusieurs endroits, la Semaine Nationale de la Coopération est employée à la diffusion des principes coopératifs et à l'éducation populaire.

Si la Semaine de la Coopération donne lieu en plusieurs endroits à des manifestations de solidarité et de camaraderie entre les dirigeants et membres de tous les types de coopératives, il ne faut point oublier que la tâche est loin d'être terminée. Ceux qui ont assisté à la présentation du mémoire des coopérateurs canadiens à la Commission Carter ont pu se rendre compte que la lutte en faveur des petits producteurs, agriculteurs et pêcheurs,

n'est jamais finie. La stratégie des adversaires change, mais le but demeure toujours le même: freiner le développement des coopératives.

Lorsqu'un agriculteur adhère à une coopérative, il fait un effort personnel en vue de s'aider lui-même et accomplit un geste de solidarité. La Semaine de la Coopération est la semaine des petits et des humbles qui désirent affirmer solidement leur présence dans le monde des affaires et s'y tailler une place convenable, afin d'ajouter aux faibles revenus de leurs exploitations individuelles les gains qui résultent des activités économiques liées à la production et à la mise en marché de leurs produits. Cette action collective particulière des producteurs primaires rencontre une résistance qui ne s'affaiblit jamais. Il en est d'ailleurs toujours ainsi lorsque les économiquement faibles s'unissent de quelque façon que ce soit pour promouvoir leur bien-être. Aussi la Semaine de la Coopération devrait-elle être pour tous et chacun de nous une occasion de réfléchir sur le besoin de solidarité professionnelle, économique et sociale du monde agricole.

L.P.P.

## SOUVENIRS D'UN AGRONOME

de 1913 à 1963

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN



### Cela se passait aux écoles du rang...

Soyez sans crainte, réformateurs et redresseurs de notre enseignement. Dieu me garde de nier l'importance d'un certain rajustement, au sein de notre système scolaire ! Il s'agit ici d'autre chose.

Cela se passait à St-Casimir, il y a bien près d'une trentaine d'années. Le Conseil canadien d'éducation avait organisé un "Concours d'amélioration et d'embellissement scolaires" ouvert à toutes les petites écoles de rang du Canada. Agronome du comté de Portneuf, à cette époque, avec résidence à St-Casimir, j'eus la bonne fortune de convaincre les institutrices de nos dix petites écoles à participer à ce concours scolaire canadien. Il nous fallait le consentement de la commission scolaire à cette fin. Après une série de pourparlers et "d'éloquence de choc" de ma part, les commissaires assez perplexes et peu rassurés, autorisèrent le projet, à condition que cela ne coûte rien...

Tout était recommandé, lors du concours : création de jardins scolaires et à domicile pour les écoliers, plantation d'arbres et d'arbustes à fleurs, blanchissage, peinture, réparations, "clôture", etc. Toute amélioration ou embellissement comptait pour le succès du concours. C'était à l'époque où le Ministère de l'agriculture accordait la faveur de semences gratuites de graines potagères et florifères, à l'avantage des jardins écoliers aux écoles ou à domicile. A l'automne, une exposition scolaire des produits récoltés s'organisait sur le Terrain de l'exposition au village. A cette occasion des prix ou récompenses, volumes et argent satisfaisaient les écoliers méritants. Par ces jardins, on enseignait à la jeunesse et aux adultes, la propreté, le goût, l'importance des bonnes semences, le sens du travail bien fait et celui de l'observation. Bref, on propagait aussi les éléments des sciences naturelles, si utiles aux cultivateurs progressifs. Nous profitâmes donc de tous ces avantages.

Ce concours produisit un enthousiasme et un désir de progrès insoupçonnés auparavant. Les institutrices, aidées des voisins plantaient, semaient, ornaient. Elles installaient dans leurs écoles des musées scolaires, suspendaient aux cloisons de leur classe des images, tableaux et découpages se rapportant à l'agriculture. On prêchait la fierté rurale, l'ordre sur la ferme, la joie de vivre à la campagne, dans un milieu propre et joli. Les cultivateurs, voisins des écoles, fournirent leur aide et leur bonne volonté, au profit de l'école de leur voisinage. Alertés par tout ce remue-ménage, quelques "senteux" et des critiques, voire des rentiers suspects, vinrent rôder autour des écoles, reluquant tout, "écorniflant" ici et là, -- "Tout cela ne vous coûtera rien" clamaient les institutrices! Et, tous ces baises-la-plastre paraissent rassurés...

Comme elles étaient tristes et ternes naguère, certaines petites écoles de rang à l'abandon! Dénuées de peinture et de chaux, entourées de mauvaises herbes, sans enclos ni arbres, montrant parfois des perrons d'entrée hérissés de clous et chambranlants! Vous voyez d'ici le désordre et le disgracieux de ces sanctuaires, destinés à l'éducation de l'ordre et du bon goût chez les écoliers? Imaginez la tristesse du paysage, quand, en surplus, la maîtresse était laide...

En passant, notons une importante amélioration due à ce concours: les élèves de certaines écoles de St-Casimir avaient l'habitude de s'abreuver en classe, en se servant de la même et unique vieille tasse accrochée au banc supportant la chaudière à l'eau. Hygiène douteuse ou danger de contagion. J'achetai 200 petites tasses ou gobelets, donc un récipient pour chaque enfant. Ainsi, chacun put boire dans son gobelet et se prémunir contre les maladies éventuelles. Et que d'autres améliorations je pourrais citer, à l'honneur de nos vaillantes institutrices et des charitables cultivateurs, voisins des écoles.

A l'automne, le concours se termina. J'adressai au Conseil canadien, un long rapport et surtout la photo de chaque école, montrant les améliorations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, rappelant en plus le secours de la commission scolaire et des parents. La fin d'octobre arriva avec une heureuse nouvelle. La paroisse de St-Casimir tenait le premier rang au concours canadien. On reçut avec fierté une coupe d'honneur en argent et autres trophées accordés aux plus méritantes de nos institutrices. L'institutrice, lauréate du Canada au concours, portait le nom d'Yvonne Lanouette (1), sœur de l'agronome Vincent Lanouette, apôtre de la jeunesse agricole, à Victoriaville, en Québec. Une poussée progressive et un vent de Pentecôte venaient de passer et de pénétrer dans les esprits de la paroisse de Saint-Casimir, après cette bienfaisante entreprise. Et chacun se prit à attendre des lendemains pleins de promesses.

Voilà le bref récit d'un "histoire vécue", vraiment aussi suggestive que celles que nous offre présentement la télévision du poste de Radio-Canada. Elle nous offre une leçon de dévouement, de courage et de réel esprit de progrès, chez nos anciennes institutrices des écoles de rang. Ce que l'on peut faire avec du cœur, de la bonne volonté et le désir de la perfection, quand on se met vraiment à la tâche.

Après ce concours, personne au ministère ne nous félicita! C'était à l'époque où les agronomes se contentaient de peu, ayant pris l'habitude de se passer de tout. Cette histoire vécue, à côté de tant d'autres, ignorées ou mésestimées, c'est celle de tous les agronomes pionniers. Il est bon que ces choses se disent et se sachent!

(1) Maintenant Madame Albert Alarie, de Québec.

### Le commerce...

(Suite de la page 4)

A la première émission consacrée au sujet, le 13 octobre, il

**Brevets d'invention**  
MARQUES DE COMMERCE  
en tous pays

**MARION, MARION,  
ROBIC & BASTIEN**

2100, rue Drummond  
MONTREAL 25

sera particulièrement question de la situation de cet élevage, des débouchés qu'il offre et de l'organisation de la production du lapin au Québec.

A cours de cette même demi-heure, Jean-Guy Roy nous entretiendra du Concours mondial de labour qui se tenait récemment à Caledon en Ontario. Alphonse Gauthier, dans sa chronique horticole hebdomadaire, nous entretiendra des dernières récoltes du potager, soit celles des carottes et des choux.

Un mot d'ordre de M. Alcide Courcy aux cultivateurs du Québec

## Produisez plus de grains d'alimentation en 1964

A l'heure actuelle le Québec est dangereusement dépendant de l'Ouest canadien, pour ce qui a trait à l'approvisionnement en grains d'alimentation. Par suite de l'inclémence de la température à l'automne de 1962, les emblavures du Québec ont été réduites de 200,000 acres au printemps 1963. De plus, dans presque toutes les régions de la Province, le rendement des grains s'annonce cette année comme inférieur à la normale. On s'attend que la récolte totale de grains, au Québec, sera d'environ 10 millions de boisseaux de moins en 1963 qu'en 1962.

En ce début de la saison des labours, l'hon. Alcide Courcy invite les cultivateurs du Québec à songer à l'augmentation de leur production de grains en 1964. Que ceux qui le peuvent labourer quelques acres de plus en vue de cette future production.

Et que tous songent, dès maintenant, à prendre les moyens voulus pour obtenir le plus haut rendement possible d'avoine, d'orge ou de maïs à grainé. Que l'on consulte l'agronome du comté sur le choix des espèces et variétés de grains et sur les engrais chimiques à employer. En 1962, les cultivateurs qui ont participé au concours d'avoine ont obtenu un rendement moyen de 79 boisseaux à l'acre, soit le double du rendement moyen provincial.

Avec des rendements de ce genre, la production des grains deviendra très profitable et le Québec pourra réduire sa trop grande dépendance de l'Ouest et mieux planifier ses productions animales.

Aux agronomes de comté, M. le Ministre donne le mot d'ordre d'intensifier leur travail de propagande en faveur d'une produc-



Hon. COURCY

tion accrue de grains de provenance en 1964, dans les régions propices à la culture des céréales.

### Fermier Acadien

par Henri Laberge

## Un ministère de "broche à foin"

Nous avons parlé dans un article précédent des enquêtes gouvernementales qui ne servent souvent qu'à retarder la solution des problèmes les plus urgents, qu'à fournir au gouvernement un alibi pour ne rien faire. Nous ne voulions pas prétendre pour autant qu'un gouvernement doive renoncer à faire enquête et marcher à l'aveuglette. Ce que nous dénonçons ce sont les enquêtes qui traînent en longueur inutilement et dont les rapports sont soigneusement cachés pour n'être jamais mis à exécution.

Du moins en ce qui regarde l'agriculture, il est facile de comprendre pourquoi le gouvernement du Nouveau-Brunswick est si lent à agir et si avare de solutions véritables: il n'a pas de vrai ministère de l'agriculture. La première démarche à faire serait d'en créer un. Il existe actuellement un semblant de ministère de l'agriculture qui n'a même pas toutes les apparences d'un vrai.

Il n'y aucune recherche organisée sur une base permanente au ministère de l'agriculture. Les seuls rapports officiels sur la situation agricole au Nouveau-Brunswick nous viennent d'Ota-

wa. On a beau compter sur les rapports des enquêtes royales, il y a quand même des renseignements qu'il est nécessaire de révéler périodiquement. Que sait-on de façon précise au sujet de l'abandon massif des fermes dans certaines régions et des causes qui déterminent cet abandon? Que sait-on du taux de production, des techniques utilisées ou à utiliser pour réduire les coûts de production? Que sait-on de la vocation propre des sols de chaque région?

Et comment pourrait-on bien savoir tout cela, puisque personne ne s'occupe de recueillir les données essentielles. En mettant les agronomes à contribution on pourrait instituer à peu de frais un début de recherche agricole. Mais les agronomes ne sont même pas invités à produire chaque année un rapport sérieux sur la situation agricole de leurs régions respectives. Si jamais l'un d'eux s'avisait d'envoyer un tel rapport à Fredericton, on ne saurait pas quoi en faire. Les directeurs de services spécialisés au ministère de l'agriculture, conçus comme de simples exécutants au jour le jour, ne sont pas davantage utilisés pour la recherche.

Parmi les agronomes de comtés et les directeurs de services, il y a des hommes vraiment compétents et qui ont à cœur le progrès de l'agriculture. Et sans doute qu'ils rendent aux agriculteurs avec lesquels ils sont en contact de très grands services. Mais leur efficacité pourrait être décuplée s'ils pouvaient fonctionner autrement que par empirisme individuel. Ils ne reçoivent du ministère aucune directive précise quant aux grandes orientations à promouvoir. Chacun fait pour le mieux dans son secteur particulier; le tout est sans consistance, parce qu'il manque de direction.

La première réforme à exiger du gouvernement Robichaud pour sauver l'agriculture au Nouveau-Brunswick, ce sera l'abolition de ce ministère de "broche à foin" et son remplacement par un véritable ministère de l'agriculture. Un ministère qui fera de la recherche et qui aura une politique à proposer. Un ministère utilisant au maximum au service d'une grande politique agricole

toutes les compétences qu'il aura à son service. Un ministère qui coordonnera l'action de ses services et donnera des directives aux agronomes de comtés.

Pour une action efficace, les bonnes intentions ne peuvent suffire et encore moins les promesses électorales; il faut un équipement minimum.

### LA CHAMPIONNE DES FOIRES !

### LA FOIRE DES CHAMPIONS !



La

## FOIRE AGRICOLE ROYALE D'HIVER

du 15 au 23 novembre

La plus grande foire du genre au monde  
Des centaines d'attractions

- BÉTAIL
- VOLAILLES et ANIMAUX FAVORIS
- FLEURS et FRUITS
- GRAINS DE SEMENCE, FOIN
- EXHIBITS DU GOUVERNEMENT

18,000 INSCRIPTIONS  
\$150,000 EN PRIX



BILLETTS DE L'EXPOSITION CHEVALEINE EN VENTE

Voyez la célèbre chevauchée musicale de la Gendarmerie Royale à cheval, et les captivantes épreuves internationales de saut par équipes.

Pour détails et listes de prix, écrivez à:  
W. P. WATSON, gérant général

**ROYAL COLISEUM**  
TORONTO 28

# De la science à la pratique...

avec une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval

**S'aider soi-même**

## Pourquoi certains cultivateurs n'utilisent pas certaines techniques d'administration?

On peut bien se demander parfois à quoi servent tous les efforts fournis par l'agronome, par les services du Ministère d'Agriculture et par toutes les institutions agricoles et agronomiques auprès de la classe agricole, quand on voit le succès médiocre obtenu par certains cultivateurs. A quoi sert de dépenser tant d'argent pour les aider "si eux-mêmes ils ne s'aident pas" ?

"Si eux-mêmes ils ne s'aident pas" ... Voilà l'impression qu'on a de plusieurs cultivateurs qui crient le plus fort pour affirmer que l'agriculture "ça ne paie pas".

Monsieur Renaud Pelletier, agronome, nous livrait à ce sujet quelques observations lors d'une communication présentée à la Faculté d'Agriculture devant un groupe d'étudiants et quelques professeurs.

Sur 101 fermes dans une paroisse du comté de Bonaventure, seulement 37 familles fournissaient plus de 150 jours de travail agricole effectif. L'étude de monsieur Pelletier portait sur ces 37 familles. C'est donc dire que les observations faites proviennent d'un groupe de cultivateurs supérieurs à la moyenne de la paroisse; et on pourrait dire, sans se tromper, supérieur à la moyenne du comté et même de la province.

Le sujet des observations était surtout de trouver les raisons pour lesquelles certains cultivateurs ne pratiquaient pas le contrôle laitier, n'avaient pas de comptabilité et ne partageaient pas le matériel aratoire avec des voisins.

### LE CONTRÔLE LAITIER

Dans cette paroisse, et parmi les 37 cultivateurs spécifiés ci-haut, 12, soit 35%, pratiquaient le contrôle laitier (ce qui est de beaucoup supérieur à la moyenne par rapport à la province de Québec, qui n'est pas plus de 10%). Ce qui est intéressant, c'est de noter les raisons invo-

quées par ceux qui s'abstenaient de cette pratique :

- 1- "Je ne connais pas ça" ou "c'est la première fois que j'en entends parler".
- 2- "Je ne sais où m'adresser pour le suivre".
- 3- "Je n'ai pas assez de vaches".
- 4- "Je le suivrai plus tard quand mon troupeau sera plus considérable".
- 5- "Je n'ai pas le temps".
- 6- "Ce n'est pas utile".
- 7- "Je n'ai pas d'argent pour cela".

### LA COMPTABILITÉ

Encore parmi ces 37 cultivateurs, 11, soit environ 30% tenaient une comptabilité agricole lors de l'enquête. Un fait intéressant à noter était que ces 11 cultivateurs obtenaient un revenu net de \$333,00 alors que la moyenne totale était de \$220,00. Parmi ces 11 fermiers, 6 pratiquaient aussi le contrôle laitier; et ces 6 avaient un revenu net de \$784,00 en moyenne !

Ceux qui n'avaient pas de comptabilité, invoquaient les raisons suivantes :

- 1- "Je n'ai pas le temps".
- 1- "Je n'ai pas le temps".
- 2- "Ce n'est pas utile" ou "Cela ne donne rien".
- 3- "Cela ne fait que nous montrer que l'on n'arrive pas".
- 4- "C'est trop compliqué".
- 5- "Je serais bien prêt à en tenir une à condition que l'on me montre comment faire".

### LE MATÉRIEL EN COMMUN

Les raisons invoquées contre l'utilisation communautaire du matériel agricole étaient les suivantes :

- 1- "Quand il y en a un qui en a besoin, les autres en ont aussi besoin".
- 2- "Quand vient le temps de réparer, aucun n'est prêt à le faire".
- 3- "Les autres l'utilisent d'une façon beaucoup trop rigoureuse".
- 4- "A qui vont revenir les soins d'entretien".
- 5- "La machinerie dure beaucoup moins longtemps".
- 6- "Il est mieux d'avoir sa machinerie à soi".
- 7- "On n'est pas libre d'aller faire des travaux pour les autres avec".

### CONCLUSION

Ce n'est pas le but du présent exposé de donner les interprétations de ces réponses et de suggérer les remèdes. Cependant qu'il soit permis de conclure que toutes ces réponses proviennent d'un malaise commun: le manque de volonté de la part des

cultivateurs de vouloir s'aider eux-mêmes.

Il est certain que le fait de pratiquer le contrôle laitier, de tenir une comptabilité et de s'entendre pour l'achat et l'usage en commun de certains instruments dispendieux ne rendra pas une ferme rentable et viable là où il y a impossibilité physique qu'il en soit ainsi. Mais, ce sont des techniques de gestion ou d'administration qui aideront plusieurs fermiers à pouvoir mieux vivre de leur exploitation. Le cultivateur qui manque de renseignements n'a qu'à lever la voix, et toute l'information et les conseils nécessaires seront mis à sa disposition le lendemain par l'entremise de son agronome de comté ou tout autre agronome au service du cultivateur. Et tout ceci est gratuit ... ce qu'il en coûte, c'est de la volonté ...

André BOUCHARD, agronome

## NOUVELLES de la 11e heure

### BOEUF:

**consommation à la hausse**  
Les Canadiens mangent plus de bœuf que jamais, suivant les relevés du Bureau fédéral de la statistique. Depuis avril dernier, le marché canadien a été capable d'absorber une moyenne de 21 à 22,000 têtes de bovins, marques rouge et bleue, par semaine. Dans le passé, il aurait été impossible d'en écouler pareil volume par semaine sans recourir aux exportations vers les Etats-Unis.

### TABAC:

**enchères tenues plus tôt**  
Le début des enchères à tabac jaune en Ontario aura lieu le 14 novembre cette année aux trois endroits habituels -- Tillsonburg, Delhi et Aylmer (près Windsor). En annonçant la nouvelle, les dirigeants de l'Office des producteurs de tabac ont formulé l'espoir que, à partir de l'an prochain, les enchères pourront commencer un mois plus tôt. Il y aurait à cela plusieurs raisons, les unes provenant de l'industrie du tabac, d'autres venant des producteurs eux-mêmes. Ces derniers se plaignent en effet que la situation actuelle les contraint d'emprunter de l'argent et de payer intérêts durant la période qui sépare la fin de la récolte et l'ouverture des enchères -- jusqu'ici vers la fin novembre.

### TRÈVE:

**à la guerre des poulets**  
On aurait convenu d'une trêve à la guerre des poulets qui se poursuit depuis plusieurs semaines entre Washington et le Marché commun. Aux dernières nouvelles, les Six du Marché commun auraient consenti à réduire de 10% leurs droits tarifaires sur l'entrée de la viande de poulet exportée par les Etats-Unis. Si l'on donne suite à cette réduction cela signifiera un tarif d'un peu plus de 12 cents la livre -- au lieu de 13,4 cents tel que requis jusqu'à présent par les Six.

### POMMES:

**récolte un peu accrue**  
La récolte de pommes au Canada cette année dépassera d'environ 2% celle de l'année dernière, d'après le dernier rapport provisoire du Bureau fédéral de la statistique. Les principales augmentations se situent en Nou-



Les directeurs de l'Association des marchands de machines aratoires de la province de Québec rencontraient dernièrement dans la vieille capitale, à la suite d'une assemblée spéciale, certains représentants du gouvernement de Québec. On voit, ci-haut, de gauche à droite: M. Jos Jacob, président de l'Association, l'honorable Carrier Fortin, Ministre du Travail, l'honorable René St-Pierre, Ministre des Travaux publics et M. Pierre Lessard, secrétaire de l'Association. C'est au cours d'une de ces rencontres qu'on a discuté des relations futures entre les marchands de machines aratoires et le Ministère du Travail.

## Planchers à claire-voie pour les animaux de la ferme

Nous vivons actuellement une époque où l'agriculture subit sans cesse la poussée du progrès et des récentes découvertes dans tous les domaines. La question des planchers à claire-voie soulève un vif intérêt chez les Européens et les Américains. La rareté de la main-d'œuvre et de la litière sont les deux principaux facteurs qui amènent les chercheurs et les éleveurs à considérer cette nouvelle méthode de régie des animaux.

Ainsi s'exprimait monsieur Gaston St-Laurent, agronome lors d'un séminar devant ses confrères et les professeurs de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval. Après avoir décrit le matériel à employer et la construction du plancher à claire-voie, le conférencier mit en relief les avantages de ce système où les animaux demeurent continuellement sur le plancher latté et sec. Ces lattes sont faites de pièces de bois franc ou de ciment espacées. La forme des pièces est trapézoïdale, c'est-à-dire que dans le cas d'une latte de 4 pouces à la partie su-

périeure, on aura 3 pouces à la partie inférieure.

Les planchers à claire-voie ne sont pas une solution à tous les problèmes de régie; toutefois, ils présentent les avantages suivants: 1- Dans une bâtisse fermée, isolée et ventilée, le plancher n'a pas besoin d'être nettoyé puisqu'il est plus sec que tout autre système. 2- Les mouches et les odeurs ne sont pas un problème avec les planchers à claire-voie. Le peu de fumier qui reste sur le plancher est piétiné et tombe entre les lattes laissant une surface sèche et propre pour l'animal. 3- Les lattes éliminent les quantités de litière nécessaires dans le système conventionnel; 4- Ce système permet de garder les animaux sur une surface plus petite, réduisant ainsi le coût par tête.

Beaucoup d'expérience et de recherches demeurent encore à faire en ce domaine. Il est à espérer qu'une réponse soit trouvée le plus tôt possible sur les expériences et les limitations d'un tel système.

Jean-Paul LEMAY, agronome

velle-Ecosse (22%) et en Colombie-Britannique (9%).

Le Québec sera la seule province à avoir une récolte moindre que l'an dernier -- 86% de celle de 1962; de son côté, l'Ontario aura une récolte de pommes égale (100%) à celle de l'année dernière.

### TUBERCULES:

**perspectives aux E.-U.**  
Contrairement aux prévisions antérieures, la récolte de pommes de terre d'automne aux Etats-Unis sera un peu supérieure à celle de l'an dernier. C'est ce que montre le dernier rapport provisoire en provenance de Washington.

Par ailleurs, la production des oignons de fin d'été, dans la république voisine, sera sensiblement la même qu'en 1962, soit un peu plus de 25 millions de quintaux.

### PRODUITS:

**de l'érable en 1963**  
En 1963, la récolte des produits de l'érable, exprimée en sirop, n'a guère varié en volume par rapport à celle de 1962. Dans les deux cas, 2,7 millions de gallons. La part du Québec a été un peu plus élevée cette année: près de 2,5 millions de gallons comparativement à un peu plus de 2,4 l'an dernier.

(Suite à la page 22)

## Verres: 30 jours d'essai



Pour voir de loin ou de près épargnez jusqu'à \$15.00

**GRATIS!** Envoyez nom, adresse et âge. Demandez vérificateur de vue gratuit. Dernier catalogue et tous renseignements.

VICTORIA OPTICAL Co., Dept. N-643  
276 1/2 Yonge St. Toronto 2, Ont.

## LE SERVICE IMMOBILIER de la CAISSE D'ETABLISSEMENT RURAL de Joliette

421, De Lanaudière -- Tél: PL. 6-8191

Offre en vente plusieurs BELLES ET TRES BONNES FERMES  
Parfaitement bien équipées -- Revenus Immédiats  
\*\*\*\*\*

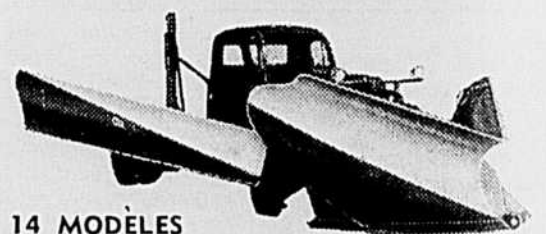
Au Service de l'acheteur:

- 1- Production établie en rapport avec les possibilités de la propriété.
- 2- Organisation du plan financier.

Préposé au Service Immobilier:

A. BERGMANS -- Tél: PLateau. 3-3206

## CHASSE-NEIGE



14 MODÈLES  
POUR CAMIONS ET TRACTEURS

CIRCULAIRES ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.  
288 Est, Notre-Dame - Victoriaville, P. Q. - C. P. 147

Québec. - Le ministère des Terres et Forêts entreprend l'élaboration d'un plan directeur de travaux pour compléter l'inventaire forestier de la province. On pourra aussi établir la situation qui prévaut actuellement dans l'exploitation de la forêt et procéder ensuite à l'inventaire proprement dit. A cette fin, M. Louis Jean Lussier, spécialiste en recherches opérationnelles appliquées aux sciences forestières et professeur à Laval, sera chargé de diriger les travaux de recherches. La forêt constituant la première de nos richesses naturelles au Québec, il importe d'obtenir une classification des domaines forestiers, d'en connaître l'accroissement et l'exploitation qu'on y fait et de trouver les formules pour maintenir un inventaire perpétuel de ces biens de la Couronne. Ces travaux doivent conduire à la confection d'un plan directeur pour assurer la permanence de cette industrie et une exploitation rationnelle qui profite à la population.

## EN GASPÉSIE

Entre-temps, en Gaspésie, en vertu de la loi des Marchés agricoles, la Régie vient de fusionner nombre de plans conjoints dans les régions de Rimouski, Matane, Matapédia, Témiscouata et Rivière-du-Loup. Tous ces plans seront administrés maintenant par l'Office des producteurs de bois de Rimouski. L'an dernier, ces plans conjoints groupaient 7,309 producteurs qui mirent sur le marché 88,000 cordes de bois d'une valeur de \$2 millions. La fusion de ces plans vise à l'économie, à l'efficacité et à la coordination promise à l'échelle québécoise dans le domaine de l'industrie du bois.

## ENGRAIS CHIMIQUE

Pour augmenter la production sur les fermes et la rentabilité de la terre, le ministère de l'Agriculture a versé au cours de l'année 1962-63, un montant de

### Aux Assurances UCC

**J.-H. Desbiens,  
gérant de l'année  
pour la 5e fois**

Le congrès des Assurances U.C.C., tenu à Sainte-Adèle au Nord de Montréal a reconnu en M. J.-H. Desblens de Chicoutimi le gérant de l'année. La Division du Saguenay des Assurances U.C.C. s'est en effet classée première de la province, cette année encore pour la production et la qualité des affaires, ce qui assure au gérant de cette division la distinction de gérant de l'année.

Pour sa part, M. Bruno Tremblay de Jonquière fut nommé président du Club Elite de la Compagnie pour avoir classé son agence première en assurance-vie. 13 agents et sous-agents de districts obtiennent l'honneur d'être membres de ce même club, cette année.

**ACHETONS**  
GRAIN DE MIL  
D'EXPORTATION  
NON CLASSE

Envoyez échantillon (4 oz) à:  
**QUEBEC SEED CO. LTD,**  
 486 rue St-Jean,  
**MONTREAL, P.Q.**  
 ou Téléphonez  
*Frais renversés*  
**MONTREAL - VI. 9-4189**

\$2,930,000 à 53,448 cultivateurs,  
à titre de subventions pour l'a-  
chat d'engrais chimiques.

## FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Un communiqué émis par le ministère de la Famille et du Bien-Etre social, dirigé par l'Hon Emillen Lafrance, indique que l'allocation scolaire de \$10 par mois que peuvent réclamer les parents des enfants de 16 et 17 ans qui poursuivent leurs études, produit des effets salutaires. La fréquentation scolaire augmente au rythme de 15 pour cent par année. Alors que l'on comptait 49,359 adolescents de 16 et 17 ans aux études en 1957, ce nombre est passé à 105,857 l'an dernier. Cette mesure s'applique aussi bien aux familles rurales que citadines.

## AU PAYS DES POMMES

Avec l'automne, les vergers connaissent toute l'effervescence de la cueillette des pommes. Dans le comté de Rouville et de Shefford, comme par le passé, les pomiculteurs ont eu recours au bureau de placement et deux succursales du Service National ont été installées l'une à Rougemont, l'autre à St-Paul d'Abbotsford, pour recevoir les chômeurs. On estime à 4000 le nombre de personnes de la région qui y trouvent un emploi temporaire. La tempête du début de septembre a porté un dur coup aux vergers car l'on estime que les pertes pourront atteindre \$1,000, 000. Toutefois, l'abondance des pommes dans les vergers promet de fournir du travail à quelques milliers de personnes durant quelques semaines.

## L'ÉPURATION DES EAUX

Il semble bien que toutes les municipalités, même en milieu rural, devront coopérer dans la réalisation d'un projet d'envergure provinciale, l'épuration des eaux. Au congrès de l'Union des municipalités, une résolution a été adoptée et rebondira à Québec, réclamant du gouvernement qu'il prenne à sa charge complète l'élaboration des plans d'ensemble visant l'épuration des eaux de chaque rivière et de ses tributaires et qu'il indique les méthodes les moins onéreuses mais les plus efficaces pour chaque municipalité riveraine de participer à ce projet. Les industries sont aussi priées de coopérer au programme en aménageant leur propre usine d'épuration.

## LES TRAVAUX D'HIVER

Durant la saison morte, nombre de cultivateurs se dirigent vers les chantiers mais nombre d'autres cherchent des emplois dans leurs municipalités. On portera au parlement de Québec une résolution du congrès de l'Union des municipalités demandant aux autorités de porter la période des travaux d'hiver pour réduire le chômage, du premier octobre au 31 mai et de solder une partie des matériaux et de l'outillage nécessaires à l'exécution des travaux.

## LE MARCHÉ AGRICOLE

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation se penchera avec un vif intérêt sur le rapport que doit lui soumettre le Conseil d'Orientation Economique touchant la situation générale de l'Agriculture et les possibilités de mise en marché des produits agricoles. Par l'autodétermination des premiers intéressés, le gouvernement escompte que les cultivateurs travailleront à l'amélioration de la production agricole et qu'ils s'uniront dans des coopératives, des plants conjoints et des Offices de producteurs pour faciliter la mise en marché de ces produits.

## LA FONCTION PUBLIQUE

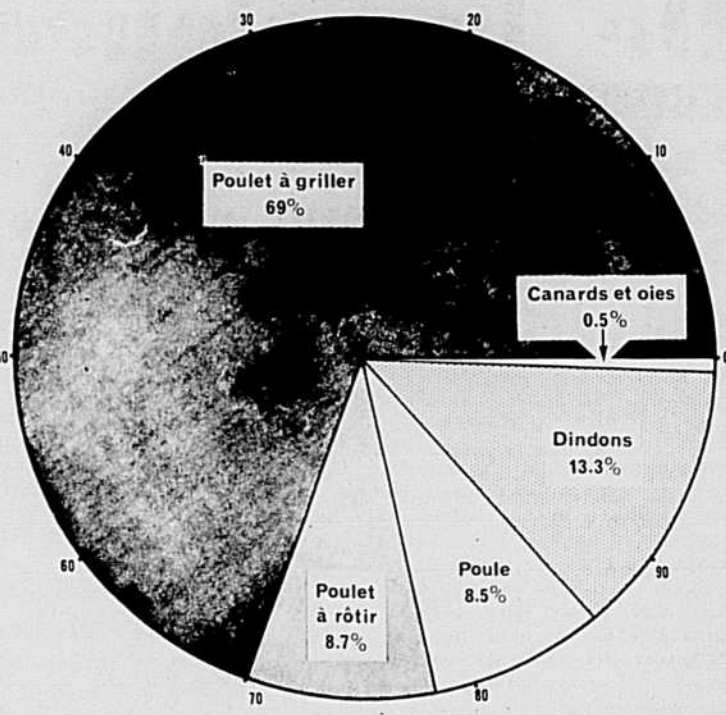
C'est singulièrement l'ère de l'innovation au pays du Québec. Voici maintenant que la rumeur publique veut que le gouvernement songe à la création éventuelle d'un ministère de la fonction publique et l'on va jusqu'à y désigner déjà l'Hon. Claire Kirkland Casgrain comme titulaire. On se demande, toutefois, si la politique déjà connue du gouvernement de ne passer à l'action qu'une fois les résultats d'une commission d'enquête révélés, ne sera pas changée. On tente évidemment de dégager le plus possible la politique de la fonction publique, mais, indéniablement, le vice est ancré. La tâche ne sera pas facile d'orienter sur de nouvelles bases la commission du service civil et surtout d'adopter une conception complètement nouvelle de la fonction publique.

## LA CAISSE DE RETRAITE

On en parlera encore longtemps! La Caisse de retraite dont le Québec veut devenir le seul maître, sera, selon l'Hon Jean Lesage, non seulement une mesure sociale dont profiteront tous les citoyens âgés du Québec, mais aussi un outil très utile pour assurer le développement économique de la province. Il s'agira en somme d'une contribution directe du peuple au gouvernement mais avec l'avantage d'offrir les bienfaits d'une assurance... tout en canalisant dans les coffres de la province, des millions par année. En tenant compte des émissions d'obligations, des souscriptions à la Société générale de financement, de l'institution possible prochaine d'une loterie provinciale, les caisses de retraite ajouteront un quatrième facteur puissant pour épauler le gouvernement dans ses réformes et projets

## LE LAIT AUX ÉCOLIERS

L'UCC reviendra à la charge auprès des autorités provinciales et des ministères de la Santé et



de la Jeunesse en particulier pour obtenir la distribution gratuite du lait dans les écoles du Québec. Ce serait une excellente façon de disposer des surplus de lait tout en contribuant au bien-être des écoliers dont certains souffrent nettement de sous-alimentation. Il semble toutefois que plusieurs clubs sociaux, dans les cités et villes, canalisent leurs généreuses contributions pour fournir du lait aux écoliers des cours primaires dans certaines écoles particulièrement. Par ailleurs, l'on sait aussi que le gouvernement et plus particulièrement le ministère de l'Agriculture avaient inscrit ce projet au programme d'action du parti.

## FINIE LA ROUGEOLE

Dès la prochaine session, le ministère de la Santé sera invité à disposer d'un budget particulier pour approvisionner les unités sanitaires de comtés de vaccins anti-rougeole mis sur le marché en Amérique du Nord avec succès... puisque 95 pour cent des vaccinés seront immunisés pour la vie contre ce mal qui incidemment entraîne plus de

mortalités au pays que la polio. L'an dernier 81 décès ont été attribués à la rougeole, au Canada, contre 57 à la polio.

**OU LA VILLE  
A BESOIN DE NOUS!**

Le congrès de l'Union des municipalités s'est penché sur un problème angoissant: l'eau. Ce liquide le plus important sur terre pour assurer la survie de l'humanité, menace de se contaminer à un rythme effarant. Plusieurs excellentes sources d'approvisionnement en eau potable pour les municipalités sont devenues infectes et polluées et l'on doit recourir aux techniques de la filtration pour les rendre utilisables. Mais tout indique aussi qu'une action plus rigoureuse sera prise par la Régie d'Épuration des Eaux pour forcer les municipalités et les industries à se construire des usines d'épuration pour écarter les déchets des eaux usées avant de les libérer dans les cours d'eau. La pollution des lacs et rivières menacent aussi une autre industrie importante, le tourisme, car le sport de la pêche s'en ressent déjà gravement.

**“Grâce à GILLETT,**  
nous ne craignons  
plus les maladies”

Sanders Poultry Farms Ltd., de Cloverdale (C.B.), sont les distributeurs des poussins Starcross Shaver pour la vallée du fleuve Fraser.

Dans un établissement comme celui-là, produisant chaque année 300.000 poussins de prix, la propreté est essentielle. Sid Sanders et son fils, Mickey, s'en rendent compte.

"La lessive Gillett joue un rôle important dans notre couvoir, nous dit Sid, surtout dans les parquets où nous élevons les poulettes prêtes à pondre. Nous n'avons guère d'inquiétudes au sujet des maladies et des parasites parce que nous employons beaucoup de lessive Gillett. Les directions du fabricant sont faciles à suivre."

Pour ce qui est de l'économie et des résultats obtenus dans les nettoyages et la désinfection, rien n'est plus avantageux que Gillett.



Format normal et format économique de 5 lb.

**GRATIS !**

Une brochure de 60 pages préparée par un éminent bactériologiste canadien. Elle indique des pratiques hygiéniques reconnues qui vous feront économiser du temps et de l'argent. Pour recevoir un exemplaire gratuit, écrivez à  
Standard Brands Ltd.,  
550 ouest, rue Sherbrooke,  
Montréal.



# CHRONIQUE D'UNE COLONIE

LES COLONS ÉCRIVENT...

1913- 1914

Sans être tous d'habiles littérateurs, les colons de Saint-Jean-Baptiste se font un plaisir, ainsi qu'un devoir, d'écrire au missionnaire colonisateur qui les a fait sortir d'une situation sans charme et sans avenir pour leur donner une vie d'espoir et de liberté. Leurs lettres manifestent de l'intelligence et du cœur.

Si le Père Giroux vivait encore en ce monde, on almerait lui dire un sincère merci pour avoir publié ces écrits tout simples, mais charmants, dans une plaquette de propagande parue en 1914. Nous allons les transcrire ici presque intégralement, et par ordre de dates.

On devine que le Père Giroux poursuivait alors sa campagne, à Montréal et aux États-Unis.

Grouard, 6 août 1913.  
Révérend Père Giroux,

Je suis bien encouragé de voir, à ce temps-ci de l'année, ces beaux champs de grain presque tout mûr, et les jardins remplis de choux, pesant 8 livres, et les autres légumes étant en comparsaison. Ce qui est étonnant aussi, c'est l'absence de racines et de roches sur notre terre.

Il n'y a pas à craindre que je retourne aux États-Unis, car je suis trop à mon aise ici. Nous aimons mieux une bonne charrue qu'une bobine de métier, etc.

Pierre AUBIN,  
(venu de Fall River, Mass.)

\*\*\*\*

Grouard, 20 août 1913.  
Très Révérend Père,

Après avoir passé quelques mois dans l'ouest et avoir étudié le pays, je me permets de vous écrire, afin de vous faire connaître mes impressions. Tel que je vous l'ai déjà dit, j'ai laissé une position assez lucrative dans la province de Québec, pour aller aux États-Unis. Je m'aperçois bien vite que j'avais fait une grande folie... Je remarquai alors qu'un grand mouvement s'opérait dans la Nouvelle-Angleterre en faveur de l'Ouest Canadien. C'est alors que je vous écrivis. Laissez-moi aujourd'hui vous remercier pour les renseignements que vous m'avez donnés. Ils étaient exacts et ont contribué à me décider à prendre une terre à Falher, ce dont je suis très satisfait. Je n'ai pas cultivé, cette année, mais j'ai vu la récolte, qui est magnifique. La terre est très riche.

Depuis mon arrivée dans cette ville (Grouard), je travaille la menuiserie, au prix de 5 dollars par jour. Mes beaux frères et cousins, venus en même temps que nous, ont aussi de l'ouvrage tout le temps; ils se sont pris des terres voisines de la mienne, et ils ne regrettent pas d'avoir laissé les manufactures.

M. A. Vandal, de Woosocket, est venu ici dernièrement, il dit qu'il ne voudrait pas retourner travailler au métier, quelle que soit la somme d'argent. Il est très satisfait d'être venu par ici, malgré les difficultés qui se présentent pour tout cultivateur à son début. Quand je lui ai dit que je voulais vous écrire, il m'a prié de vous remercier pour lui.

Le climat est très salubre et on jouit beaucoup des longues soirées que nous avons. Ma femme, qui avait une santé très délicate, est très bien depuis deux mois.

Laissez-moi donc vous encourager dans cette belle oeuvre de repatriement, et vous souhaiter plein succès.

Flavius PLOURDE,  
(de Pascong, R. I.)

tout et la récolte a été au-delà de nos espérances.

Le bureau de poste est dans le village et nous recevons la malle deux fois par mois. Nous avons un curé résident et par conséquent la messe est célébrée tous les dimanches. Une ligne de chemin de fer se construit...

Je dois vous dire combien je suis heureux de mon nouveau pays, et je ne regrette certainement pas l'ancien... Je vous remercie sincèrement de m'y avoir dirigé et je vous en garde une grande reconnaissance.

Votre respectueux serviteur,  
Félix LEGAULT,  
(de Verner, Ont.)

\*\*\*\*

Grouard, 6 septembre 1913.  
Révérend Père,

Je vous remercie mille fois de nous avoir dirigés dans une aussi



Au Wabaska, trois missionnaires admirent une terre nouvellement cultivée en 1930. Les trois oblats sont les Rev. Pères A. Roult, O. Guy et E. Péfour.

St-Jean-Baptiste de Falher,  
Premier Septembre, 1913.  
Très cher Père,

Je me fais un devoir de vous rendre compte de notre nouveau pays... Il y a à peine une année que j'y suis, et les changements sont merveilleux. Les récoltes sont énormes. Je dois vous dire que j'ai du grain comme je n'en avais jamais vu. Le 8 août dernier, j'avais de l'orge mesurant cinq pieds, et j'ai du blé presque mûr. J'ai de l'avoine qui mesure 6 pieds; il y a des fermiers qui en ont mesurant 6 pieds et demi, et elle est presque mûre partout. J'ai aussi un petit morceau de sarrasin qui est mûr et un petit champ de pois. J'ai un morceau de luzerne qui a très bien rapporté. J'ai des patates qui pèsent jusqu'à trois livres, et celles de deux livres ne sont pas rares. J'ai un joli jardin qui rapporte des carottes, des oignons, des fèves ainsi que du blé d'Inde. J'ai des navets qui pèsent jusqu'à six livres et j'ai au-delà de six cents choux. J'ai aussi un petit jardin de fleurs. C'est donc vous dire que nous avons cultivé de

belle région. Je ne pouvais penser à quitter ma place sans me désoler, mais à présent que je suis rendu et que je vois les choses telles qu'elles sont, la galeté revient quand je pense au bel avenir qui m'est assuré. Il est vrai qu'il faut du courage pour commencer, mais il en faut davantage pour travailler à la journée toute sa vie. Ici, c'est le contraire, car les terres sont si belles et rendent si abondamment, que l'on ne peut faire autrement que d'aimer à y demeurer... Le climat est merveilleux et ma santé est maintenant excellente. Encore une fois, merci!

Votre serviteur,

A. AUBIN,  
(de Whitins, Mass.)

\*\*\*\*

Falher, 8 septembre 1913.  
Révérend cher Père,

Quelques mots pour vous laisser savoir comment vont les choses dans notre nouveau pays. Nous sommes tous en bonne santé et les affaires vont bien... Je me suis bâti une maison ainsi qu'une écurie, et j'ai aussi construit une petite maison à Grouard.



M. Napoléon Chabot, tout fier de son champs de blé. Cette photo a été prise en 1949 par le Père Parent, o.m.i.

J'ai labouré environ 27 acres de terre que j'espère ensemencer ce printemps. La récolte est très bonne cette année... Le tracé du chemin de fer est fini, il passe tout près de chez nous. Il y en a aussi un autre, qui passe à 8 milles et qui se dirige vers Peace River Crossing. Avec ces deux lignes nous aurons tous les avantages pour expédier nos produits.

Votre dévoué,

D. FORGUE,  
(de Providence, R.I.)

\*\*\*\*

Falher, 31 janvier 1914.  
Révérend Père,

Quand vous viendrez, au printemps, vous trouverez un changement dans la colonie. La récolte a été excellente, tout le monde est satisfait. Tout a bien mûri. Nous avons eu un moulin à battre, il chargeait 10 cts le minot. L'avoine a rapporté 108 minots l'acre. Les patates sont belles, ainsi que les jardinages. Nous sommes tous contents et travaillons avec courage pour nous créer un chez nous.

Téléphore LEBLANC,  
(de Claremont, N. H.)

Après avoir reçu de pareilles lettres, le Père Giroux ne pouvait-il pas écrire, à l'adresse de ses chers compatriotes, encore esclaves d'un travail de forçats dans les usines américaines:

- Hâtez-vous donc de laisser cette situation qui ruine votre santé, vous maintient dans une sorte d'esclavage et ne vous promet aucun avenir, ni pour vous, ni pour vos enfants.

Venez dans l'Ouest canadien: vous y jouirez de l'air et de l'espace, qui vous donneront la santé; la terre vous y fera vivre, en assurant le plus bel avenir à vous et à vos enfants; vous y trouverez la richesse, la santé, le bonheur.

Déjà l'ordre, l'éducation et la religion y florissent partout...

Que ceux qui ont la force et la volonté de travailler viennent s'y fixer, et ils goûteront, avec le succès, la satisfaction d'avoir accompli un devoir national et patriotique en augmentant les paroisses déjà établies et en en fondant de nouvelles.

J.-B.-H. GIROUX, O.M.I.,  
Missionnaire colonisateur.

## A Ottawa

## CE QU'ON DIT AU PARLEMENT?

### LE FROMAGE-RAISON DE LA DIMINUTION DE SUBVENTION

M. L.E. Cardiff (Huron): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de l'Agriculture. La subvention à l'exportation du fromage a-t-elle été réduite d'un cent pour faire économiser \$200,000 au gouvernement, ou bien cette mesure a-t-elle été prise de l'avis du Conseil national des produits laitiers en vue d'obliger les producteurs de fromage à exiger un prix qui leur fermera la marche du Royaume-Uni?

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): La question de l'honorable député se rattache à une histoire longue et compliquée sur la façon dont l'Office de stabilisation des prix établit le prix du fromage. De toute façon, la réponse à la question, c'est que nous avions une subvention de 4c. la livre que l'Office avait recommandée. Par la suite, l'Office a pensé qu'une réduction s'imposait parce que la subvention n'était plus nécessaire à l'égard du fromage cheddar canadien qui se vendait à prime en Grande-Bretagne et, par conséquent, il a recommandé de la réduire d'un cent.

Je puis assurer à l'honorable député que le fromage canadien se vend à prime et qu'il a une énorme différence entre le fromage néo-zélandais et le fromage canadien. Il sera sans doute intéressé d'apprendre que le prix du lait servant à la fabrication du fromage est plus élevé à l'heure actuelle que depuis bien des années. Je pense que les producteurs en sont très satisfaits. La demande de fromage cheddar canadien reste très forte.

Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, je puis assurer à l'hon. député que l'Office du fromage n'a aucune intention de ruiner le commerce de personne. Cet Office veut tout simplement vendre autant de fromage canadien que possible et c'est ce qu'il fait. Nous pourrions en vendre plus que nous n'en fabriquons, c'est pourquoi nous cherchons à transformer du beurre en fromage. Cette méthode nous a permis d'écouler beaucoup de fromage au cours du mois de mai et encore davantage en juin.

M. H.A. Olson (Médecine-Hat): Une question supplémentaire. J'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si l'on tente de façon particulière et concertée d'écouler l'excédent de beurre canadien en Angleterre qui paraît en manquer à l'heure actuelle.

L'hon. M. Hays: La question est à l'étude. Je pense qu'on a posé une question au ministre du Commerce à cet égard, le 26 juillet; il a répondu que la vente du beurre posait certains problèmes, mais que la question était à l'étude. Chose certaine, nous vendrons autant de beurre que possible.

### NOMINATION D'UN MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'EST DU CANADA

M. Marcel Lessard (Lac Saint-Jean): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable premier ministre. Considérant la situation pénible de l'agriculture dans l'Est du Canada, l'honorable premier ministre pourrait-il assurer la Chambre, et plus particulièrement les représentants de l'Est du pays, qu'il soumettra à la Chambre, au tout début de l'ouverture de la session, l'automne prochain, le projet de loi concernant la nomination du ministre de l'Agriculture de l'Est, et ce en faisant une des premières mesures que la Chambre aura à étudier?

Le très hon. L.B. Pearson (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, nous comptons y voir dès la reprise de la session.

**Choisissez le métier qui assurera votre AVENIR!**

12 COURS

1. Télévision
2. Radio, électronique
3. Dessin industriel
4. Lecture de Plans
5. Réfrigération et Climatisation
6. Auto, électricité, carburation
7. Moteur Diesel
8. Transmission automatique
9. Mécanique automobile
10. Débossage, peinture
11. Soudure électrique
12. Soudure au gaz

ATTENTION! L'Institut d'O-orientation des Métiers peut vous aider même si vous n'avez complété qu'une de ces 12 années. Venez nous voir, téléphonez 845-9163 ou remplissez ce coupon avant de commencer un entraînement technique.

TEL 845-9163

**L'institut d'ORIENTATION des métiers du Québec**

Pour ouvriers spécialisés, professionnels, hommes d'affaires etc.

Nous offrons maintenant un cours D'INITIATION AU SYSTEME METRIQUE

Cours pour dames et demoiselles en lecture de Plans et Dessin Industriel

4443, rue DROLET, Montréal, P.Q.

Je suis intéressé à votre cours. No détails sans aucune obligation.

☐ JOUR ☐ SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Comté \_\_\_\_\_

Nom du père \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Âge \_\_\_\_\_

BA. \_\_\_\_\_

T.C.N. 9-10-63

## On demande l'établissement d'une raffinerie de sucre sur la rive nord

Le trente-troisième congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières s'est prononcé en faveur de l'établissement d'une raffinerie de sucre sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent pour desservir adéquatement les producteurs de betterave à sucre des régions de Joliette et de la Mauricie.

Les délégués au congrès ont également accepté la mise sur pied d'un fonds de défense professionnelle pour soutenir ses Offices de producteurs qui seraient en butte avec des conflits d'ordre très particuliers.

Le congrès manifeste le désir de voir la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières créer une Caisse d'établissement rural et obtenir pour la Mauricie une École moderne d'agriculture. Ce sont là les principales résolutions adoptées parmi une dizaine d'autres toutes aussi intéressantes.

Le congrès était présidé par M. Paul Couture de Saint-Prospère. La Confédération de l'U.C.C. avait délégué comme représentant officiel M. Joseph

Bouchard de Saint-Bruno, Lac Saint-Jean, deuxième vice-président de l'U.C.C. S'adressant aux cultivateurs, M. Bouchard insista pour le maintien de la valeur de la profession agricole par le truchement de l'association professionnelle de l'U.C.C. en remplacement du grand nombre de cultivateurs qui n'existe plus. Il déclare de plus que la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières devrait être une plus grosse fédération. En terminant son discours, M. Bouchard insiste pour l'unité de toutes les forces agricoles sous le manteau de l'U.C.C.

Les politiques officielles de l'U.C.C. ont été commentées très longuement et avec à propos par M. Bouchard. La politique touchant l'impôt foncier a fait lever de leur siège bien des délégués. Les membres de l'U.C.C. sont d'accord pour que cette question de l'impôt foncier dans le milieu rural soit étudiée par les autorités compétentes. On en fait une question d'équité. Les élections des officiers a donné le résultat suivant: M. Paul Couture président sortant de charge a été réé-



Le nouvel exécutif de la Fédération de l'UCC de Trois-Rivières. Assis, de gauche à droite: MM. Joseph Duplessis, 2ième vice-président, Paul Couture, président, l'abbé Charles-E. Garceau, aumônier, Jules Montour, 1er vice-président et Joseph Bouchard, 2ième vice-président général de l'UCC. Debout, même ordre: MM. Paul-E. Masson, Charles-E. Lamy, Louis-G. Cossette, Jean-P. Trudel, Wilfrid Lebeau, directeurs, Gérard Champoux, organisateur syndical. N'apparaît pas ici, M. Jean-P. Saneville.

(Photo courtoisie "Le Nouvelliste")

lu à son poste de président, les autres membres de l'exécutif sont MM. Jules Montour de Trois-Rivières-Ouest, vice-président et M. Joseph Duplessis, membre de l'exécutif. M. Gérard Champoux a été désigné au poste de secrétaire-trésorier. Les aumôniers sont MM. les abbés Charles Edouard Garceau et Armand S. Tessier. Le conseil d'ad-

ministration se compose de plus de MM. Paul-Emile Masson de Saint-Justin, Wilfrid Lebeau de Maskinongé, Charles-Ephrem Lamy de Saint-Séver, Jean-Paul Laneville de Saint-Maurice, Louis-Georges Cossette de Saint-Adelphe et Jean-Paul Trudel de Sainte-Thècle. La Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières groupe actuellement 2224 membres

répartis dans 33 paroisses du diocèse. A la même occasion on a procédé à la nomination des délégués à l'assemblée annuelle de la compagnie mutuelle Assurances U.C.C. Les délégués choisis sont MM. Clovis Héroux d'Yamachiche, Paul Couture de Saint-Prospère et Bernard Montour de Trois-Rivières-Ouest. (Comm.)

### A l'UCC du Saguenay

## Prise de reconnaissance dans les chantiers Grenon & Fils

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay vient de faire une nouvelle prise de reconnaissance syndicale en forêt, soit la onzième au crédit de l'association professionnelle des travailleurs forestiers de la région.

La prise de reconnaissance fut effectuée dans les chantiers de Grenon & Fils dont les opérations sont dirigées dans le Bassin de la Rivière Cyriac dans le Parc des Laurentides. Grenon & Fils s'occupe de la coupe et de la transformation du bois de sciage et de la coupe du bois de pul-

pe. 60 hommes environ sont engagés dans ces opérations.

A la suite de cette prise de reconnaissance où environ 80% des travailleurs forestiers en cause se sont prononcés en faveur de l'U.C.C., la demande de reconnaissance fut adressée à la Commission de Relations Ouvrières. Il est à noter que ce sont les travailleurs forestiers, eux-mêmes qui ont demandé à l'U.C.C. d'aller faire la prise de reconnaissance dans leurs camps.

L'acceptation de cette demande par la C.R.O. portera à plus de 5,000 hommes les travailleurs forestiers couverts par l'U.C.C. dans la région du Saguenay.

## Discours de M. Sharp en français

Tout récemment l'honorable Mitchell Sharp, ministre du Commerce au Fédéral, prononçait un discours lors d'une réunion régionale de la Saskatchewan Farmers' Union tenue à Moose Jaw. Ayant été chargé de la Commission canadienne du blé, M. Sharp a parlé de céréales et particulièrement de la vente du blé.

Nous venons de recevoir la copie du discours du ministre et ce qui est remarquable cette copie est rédigée en français et en bon français!

C'est probablement la première fois que nous recevons un texte du genre en langue française. Auparavant tout, ou presque, nous parvenait en anglais. Après des années de protestations, nous sommes heureux de constater que dans les ministères fédéraux on commence à reconnaître notre langue. Il nous fait donc plaisir d'en féliciter les auteurs.



Donald Grégoire et Gilles Bergeron, gérant territorial des Moulées Master, examinent une des fortes productrices de l'établissement.

## "Une mortalité de moins de 4% sur plus de deux cents mille poulettes démarrées"

Donald Grégoire, gérant, Couvoir Modèle Ltée., Arthabaska



J. H. Grégoire, père de Donald et fondateur du Couvoir Modèle Ltée., aide à la construction d'une nouvelle maison d'élevage pour 30,000 poulettes.



Wilfrid Nolin, un des aviculteurs qui fournissent le Couvoir Modèle Ltée., sur le site du nouveau bâtiment qui abritera 12,000 poulettes de plus. M. Nolin est aussi un utilisateur enthousiaste des Moulées Master.

L'année dernière, Couvoir Modèle Ltée., Arthabaska, a effectué l'éclosion d'un demi-million de poussins Dekalb et de 700,000 poulets à griller. 40% des poulettes Dekalb furent nourries selon le Programme de Moulées Master et vendues en tant que poulettes démarrées. Un programme d'expansion est actuellement en cours de réalisation pour permettre au Couvoir Modèle Ltée., d'augmenter encore plus ses ventes de poulettes démarrées.

"Très, très satisfait", voilà ce que déclare M. Grégoire pour résumer ce qu'il pense des moulées Master.

"Des moulées bien conçues et un représentant qui s'y connaît en fait de volailles, voilà ce qui fait des Moulées Master une combinaison imbattable", déclare M. Grégoire. Les 25,000 oiseaux utilisés pour la reproduction maintiennent une production élevée, qui atteint plus de 90%, grâce au programme Master. La viabilité et le taux d'éclosion sont tous deux élevés.

Vous aussi, vous trouverez avantageux d'exiger les Moulées Master pour les volailles en croissance et les pondeuses. Voyez votre marchand Master dès aujourd'hui pour le programme complet. Master Feeds, division de Maple Leaf Mills Limited, Saint-Jean, N.-B., Montréal, Ste-Foy, Toronto, Winnipeg, Calgary.



**MASTER FEEDS\* CE SONT LES RÉSULTATS QUI COMPTENT!**

# LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

(CHRONIQUE RÉDIGÉE SOUS LES AUSPICES  
DU COLLÈGE DES  
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

Il nous est arrivé dans le passé de décrire cette affection du système respiratoire. Nous y revenons brièvement au cas où il serait encore temps de vous éviter quelque perte.

La bronchite vermineuse a pour cause un petit nématode (ver rond) long d'environ trois pouces qui se loge dans les petits conduits aériens du poumon. S'il n'était question que de quelques parasites l'animal n'en serait nullement incommodé, mais en

régle générale, ces vers se rencontrent par milliers obstruant complètement la lumière des bronchioles et s'opposant ainsi au passage de l'air.

Les signes observés chez l'animal malade varieront beaucoup évidemment selon le nombre de parasites, et plus particulièrement selon le nombre de conduits aériens obstrués.

L'animal présente d'abord de la toux, cette toux augmente si l'animal est soumis à un exer-

cice forcé. Si l'infestation est massive l'animal respire avec difficulté, limite ses déplacements, ouvre la bouche pour faciliter l'entrée de l'air et il maigrit constamment. On ne note pas la présence de pneumonie, le malade ne présente donc pas d'élévation de température à moins qu'une autre maladie vienne se surajouter à la première.

Maladie très fréquente chez les jeunes bovins de un à deux ans, la bronchite vermineuse

semble avoir une certaine prédilection pour les saisons pluvieuses et les champs mal drainés ou marécageux. Comment les jeunes s'infestent-ils? Les bovins adultes sont souvent porteurs du parasite mais ils sont beaucoup plus résistants. Les animaux sauvages et tout spécialement les cervidés servent souvent de réservoir de parasites. L'infestation massive vient cependant du fait que l'animal, en broutant l'herbe contaminée par les selles qui renferment une très grande quantité d'œufs, avale avec sa nourriture un grand nombre de larves infectieuses. Un champ contaminé devient alors dangereux pour tous les jeunes.

On peut prévenir la maladie et depuis quelques années on peut la traiter avec succès.

On prévient les infestations par un drainage approprié et la rotation des pâturages. Un champ infesté se stérilise par le soleil

dans tout au plus six semaines s'il n'y a pas d'animaux pour le réensemencer. En saison humide mieux vaut séparer les jeunes des adultes. Si la toux apparaît chez quelques jeunes sujets, qu'on se hâte de les garder en stabulation, le ver adulte ne vit que très peu de temps dans le poumon et l'animal en sera vite débarrassé à la condition qu'on prenne soin de lui fournir une nourriture qui n'est pas contaminée. Plus souvent qu'autrement cependant on remarque la condition lorsqu'il est trop tard, il faut alors recourir au traitement médical. Grâce à un nouveau produit qu'un laboratoire anglais a mis au point, on traite aujourd'hui la bronchite vermineuse des jeunes bovins avec succès encore faut-il cependant que vous vous adressiez à votre médecin vétérinaire pour que le produit soit administré selon les règles de l'art.

Olivier GARON

au Québec

la **VIE**

a ses bons moments

et **MOLSON**

les rend meilleurs!



## CONTRE

les "faux" cultivateurs...

Lors du congrès provincial d'agriculture 1963 tenu à St-Hyacinthe, le président des aviculteurs, M. L. P. Dufour, a saisi l'occasion, en remerciant le conférencier invité, pour dire un mot d'un problème majeur qui inquiète et risque d'affecter grandement tous les cultivateurs. Voici l'extrait en cause de l'allocation de M. Dufour.

"Vous me permettrez de souligner en particulier, ce qui menace de devenir désastreux pour nous; je veux dire la concurrence déloyale qui nous est faite par ceux que je n'hésite pas à appeler de riches amateurs aux appétits déréglés.

"Certes le soleil luit pour tout le monde, mais cela ne nous empêche pas de prévoir des jours difficiles pour notre économie dans cette liberté sans ordre ni frein qui s'exerce, la plupart du temps en faveur des puissants au détriment des moins fortunés.

"Qu'un grand industriel, qu'un homme de finance ou de profession déjà rémunératrice, prospère dans le domaine d'activité qu'il s'est choisi, très bien! mais que, fort de ses capitaux, il envahisse d'autres champs, sans autre risque parfois, qu'une diminution d'impôt, nous voyons là une grave

désordre qui sous prétexte de liberté, tend par l'égoïsme, par l'abus, à ruiner la liberté elle-même.

Une démocratie saine, une démocratie qui veut vivre ne peut tolérer que les forces économiques, s'exercent dans le sens des appétits, sans mesure ni contrôle.

"Voilà pourquoi, nous n'hésitons pas à dire que nous souhaitons l'application ferme autant que prudente d'un certain dirigisme dont nos autorités ont d'ailleurs déjà commencé à favoriser l'exécution.

"Le mot dirigisme, fait peur, peut-être, mais nous retrouvons l'importance et la nécessité même dans la vieille et respectable sagesse populaire. Chacun de nous en effet, a entendu dire et retenu ce proverbe de nos ancêtres: "Chacun son métier, et les vaches seront bien gardées".

## Concours de terres à bois et d'érablières

Les concours de terres à bois et d'érablières que l'Association forestière québécoise organise dans la province depuis une quinzaine d'années en collaboration avec le Bureau des Renseignements forestiers du ministère des Terres et Forêts, sont de plus en plus populaires et le nombre de participants augmente chaque année.

Au cours des mois de juillet et août, les concurrents ont reçu la visite des ingénieurs forestiers pour leur propriété. Les prix aux lauréats seront remis lors des congrès régionaux de l'Association forestière qui se tiendront dans toutes les régions de la province au cours de l'automne; la compagnie Terry Machinery commandite ces concours à travers la province et une somme d'au delà de \$1,000 sera distribuée en prix aux gagnants.

Pour faire application, il faut que le propriétaire possède de 15 à 300 acres dans le cas de la terre à bois et un minimum de

7 acres dans le cas de l'érablière. Le total des points est de 1,000 dans chacun des cas et les juges doivent tenir compte de tous les facteurs d'aménagement et de sylviculture dont entre autres: la situation et l'étendue du boisé; les lignes de propriété; la mise en défense; le capital-superficie; la distribution des classes d'âge; les chemins, l'égouttement; la régénération; les récoltes; les dépressages; les éclaircies; les coupes d'amélioration; la disposition des déchets; l'élagage; la protection; le reboisement; le parcours; les pentes d'érablières, etc.

Tous les propriétaires forestiers, fermiers ou non fermiers, qui participent à ces concours, peuvent aussi recevoir des certificats de Ferme forestière et ils ont de plus l'avantage de pouvoir faire application pour se classer et recevoir les décorations de l'ORDRE DU MERITE FORESTIER, lorsque le concours aura lieu dans leur région. (Comm.)

# AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

## AU SERVICE des AGRICULTEURS du Québec

Le laboratoire des Sols de La Pocatière

par Bertrand FOREST,  
agronome chef de la division de la Recherche

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation met gratuitement à la disposition des agriculteurs du Québec un service d'analyse de sols, non pas pour vérifier les épreuves des laboratoires privés, mais pour aider et guider, dans l'emploi des amendements calcaires et des engrais chimiques, les agriculteurs qui sont libres de faire effectuer ces analyses par qui ils veulent.

Les fonctionnaires de ce laboratoire s'efforcent de trouver une solution à chaque problème de fertilité des sols qui leur est soumis. Le laboratoire fournit les boîtes servant au prélèvement des échantillons de terre qui doivent être représentatifs de la moyenne de fertilité d'un champ ou d'une partie de champ. Il fournit également aux agriculteurs et aux agronomes de comté les directives nécessaires à cet échantillonnage. Des instruments

modernes assurent la rapidité et la précision du travail d'analyse.

Les agriculteurs qui veulent profiter de ce service et envoyer des échantillons de terre au laboratoire des Sols de la Pocatière ont donc l'opportunité de le faire. Afin de faciliter le travail d'analyse et de rédaction du rapport, la direction de la division de la Recherche leur demande de faire parvenir régulièrement leurs échantillons au cours de la saison et non pas seulement après les récoltes, et toujours de préférence avant plutôt qu'après un labour. Ils seront alors assurés de recevoir les recommandations plus régulièrement et permettront au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation d'utiliser, de façon plus adéquate, le personnel qu'il met à la disposition des agriculteurs du Québec pour effectuer ce travail.



On apprécie les caractères physiques de chaque échantillon de terre.

## La fertilisation

par François BROUSSEAU,  
agronome

De plus en plus, dans les milieux agricoles, il est question de rendements extraordinaires obtenus par une fertilisation judicieuse. Mais, qu'est-ce au juste que la fertilisation? Fertiliser: rendre fertile, faire produire beaucoup.

Dans un sens très large, on pourrait entendre, par ce terme, toutes les pratiques qui permettent l'obtention de hauts rendements: travaux d'égouttement, bonnes façons culturales, rotation bien équilibrée, etc., etc.

Dans un sens plus restreint et c'est ce dernier que nous allons considérer, c'est l'apport raisonné, au profit des récoltes, des principes fertilisants du fumier de ferme et des engrais chimiques, en vue d'obtenir des récoltes d'un rendement profitable.

Pour bien comprendre le but de la fertilisation, il faut connaître les relations qui existent entre le sol et la plante.

### RELATION ENTRE LE SOL ET LA PLANTE

Le sol, tout d'abord, sert de support à la plante. Celle-ci y ancre ses racines et, ainsi, y est retenue assez solidement pour résister aux intempéries. De plus, et c'est ce qui nous intéresse particulièrement, le sol lui fournit les aliments nécessaires à sa croissance. Comme la composition du sol est très variable, il en résulte que certains sols sont naturellement très fertiles, tandis que sur d'autres, les récoltes ne viendront que très difficilement.

La plante, par contre, au point de vue chimique, est un assemblage très complexe de composés organiques, formé de carbone, oxygène, hydrogène, azote, et d'au moins une quinzaine d'éléments minéraux. Les trois premiers constituants lui sont apportés par l'air et l'eau. Ces composés existant généralement en abondance dans la nature, nous les négligerons.

### LES ÉLÉMENTS DE FERTILITÉ

Comme les différents éléments de fertilité ne sont pas utilisés par les plantes en proportion égale, on les classe généralement en trois groupes suivant leur importance quantitative; éléments primaires, éléments secondaires, éléments mineurs.

Les éléments mineurs, bore, cuivre, fer, manganèse, molybdène, zinc, sont rarement déficients, bien qu'avec l'augmentation des rendements, leur importance s'affirme de plus en plus.

Nos sols sont plutôt pauvres en calcium; quelques-uns en magnésium; cependant, l'emploi de la pierre à chaux comme amendement corrige généralement cette pauvreté. Quant au soufre, il semble être présent en quantité appréciable.

### ÉLÉMENTS PRIMAIRES

La pratique de la fertilisation porte donc principalement sur les trois éléments primaires: azote, acide phosphorique et potasse.

Les plantes varient considérablement dans leur composition. Cependant, pour une même espèce et pour une plante normale de cette espèce, la marge de cette variation est assez étroite. Aussi, peut-on en pratique connaître approximativement les exigences à l'arpent ou à l'acre, suivant le rendement possible désiré, de telle ou telle récolte.

C'est ainsi qu'on admet que dans les récoltes ci-dessous mentionnées, pour un rendement donné, se trouve une quantité déterminée de chacun des trois principaux éléments.

Un rendement de betteraves de 20 tonnes à l'acre prélève du sol 150 livres d'azote, 60 livres d'acide phosphorique, 170 livres de potasse, ou, exprimé par une formule d'engrais chimique, 5001 livres de 30-12-24. Pour la tomate, un rendement de 15 ton-

nes demande 90 livres d'azote, 30 livres d'acide phosphorique, et 120 livres de potasse, ou, 500 livres de 19-6-24.

Ces éléments, il faut absolument que la plante les puise dans le sol.

### ÉLÉMENTS SOLUBLES ET ÉLÉMENTS INSOLUBLES

Si l'on fait exception de l'azote qui est apporté au sol principalement par la décomposition de la matière organique, tous les autres éléments nécessaires à la plante, s'y trouvent généralement en quantité énorme. Seulement, par malheur, ils s'y rencontrent presque exclusivement sous forme insoluble, donc absolument inutilisables. Mais, sous l'influence d'une foule de facteurs qu'il est inutile d'énumérer ici, une certaine quantité se solubilise peu à peu et devient assimilable par la plante. Cette quantité est très variable suivant le type de sol lui-même, son état d'égouttement, son degré d'acidité, la température, etc., etc. Cependant, pour un sol en particulier, la quantité d'éléments solubilisés est assez stable et peut, dans une certaine mesure, être déterminée avec assez d'exactitude.

Et, c'est là qu'intervient l'analyse des sols, qui, pour qui veut fertiliser économiquement, est absolument indispensable.

### BILAN DE LA FERTILISATION

Les besoins de la plante étant connus, avec une bonne notion de la teneur du sol en éléments assimilables, à première vue, il semblerait qu'il ne reste qu'à établir le bilan et à fournir à ce sol, sous forme de fumier de ferme et d'engrais chimique, les éléments déficitaires à l'obtention d'une récolte d'un rendement possible bien défini. Hélas! ce serait trop facile. D'autres facteurs interviennent pour compliquer tous ces calculs.

Une tonne de fumier de ferme contient approximativement 10



## Nomination d'un chimiste au laboratoire des Sols de La Pocatière

L'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce la nomination de M. Jacques Hébert, chimiste, au poste d'analyste en chef au laboratoire des Sols de La Pocatière.

M. Hébert est bachelier en Sciences appliquées de l'Université Laval. Il s'est spécialisé en chimie analytique. Il a poursuivi des travaux de recherches sur le dosage du fluor dans la matière organique et a mis au point une méthode simple et précise de dosage du fluor dans les plantes. Il a travaillé, à titre de statuaire, au laboratoire de Chimie du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et au laboratoire du ministère des Richesses Naturelles où il a aidé les chimistes dans leurs travaux de recherches.

Au laboratoire des Sols de La Pocatière, il sera responsable des méthodes et des analyses chimiques et physiques des échantillons de terre provenant des agriculteurs et des scientifiques. Les résultats de ces analyses servent de base aux conclusions pratiques qui en découlent, soit les recommandations aux agriculteurs en vue d'un programme de fertilisation appropriée. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation met ce service à la disposition des agriculteurs du Québec.

méthodes de fertilisation et par la tenue d'un registre des rendements, en arriver à une connaissance passablement sûre de tous ses facteurs de fertilité. (Suite à la page 16)

livres d'azote, 5 livres d'acide phosphorique et 10 livres de potasse, ou, l'équivalent de 100 livres de 10-5-10. Un traitement au superphosphate, à raison de 1 livre par tête par jour, aidera à prévenir les pertes d'azote et enrichira le fumier en acide phosphorique. Mais seulement une partie des éléments de ce fumier peut être de quelque utilité l'année de l'application. Le reste ne deviendra utilisable que par les récoltes subséquentes. Il en est de même des engrais chimiques dont un bon pourcentage est fixé au sol et ne peut être mis au service des récoltes que peu à peu au cours des années subséquentes. Dans un sol moyen, environ 60% de l'azote, 30% de l'acide phosphorique et 50% de la potasse peuvent être à la disposition de la première récolte. Et le pourcentage de fixation peut varier considérablement d'un sol à l'autre.

### QUE DEVIENT ALORS NOTRE BILAN

Ne soyons pas découragés. Il n'en reste pas moins que l'analyse des sols est un outil indispensable à toute agriculture raisonnée.

Les experts analystes de sols ont appris, par expérience, dans quelle mesure tel ou tel sol fixera, au détriment de la récolte suivante, tel ou tel élément. De plus, tout agriculteur peut, par analyses répétées d'année en année, par l'observation des résultats obtenus grâce à ses

# Organisation de la vulgarisation agricole

## La région agronomique No 1 (suite et fin)

### L'AGRICULTURE

Les statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce nous font voir, qu'en 1961, la région comptait 14,780 fermes comprenant une superficie totale de 2,260,227 acres, où la valeur du bétail représentait une somme de \$33,013,929. Environ 50% des exploitations agricoles étaient classées "fermes commerciales, c'est-à-dire fermes dont l'exploitant vendait des produits d'une valeur de plus de \$1,200 annuellement.

La tendance est la même que dans les autres régions de la Province. En effet, l'on compte 4,897 fermes de moins qu'en 1956, alors que l'étendue moyenne des fermes a augmenté ainsi que la production totale.

La température fraîche et humide favorisant la croissance des fourrages et des herbages, on y pratique la culture mixte. La production laitière demeure la production basique, alors que toutes les récoltes de "grande culture" sont absorbées par les productions animales, qui seules, peuvent être écoulées sur le marché.

### LA FORÊT

La culture est généralement extensive et les rendements ne sont pas assez élevés. Cet état de choses est dû pour un grand nombre, au fait que, ressentant la nécessité d'un revenu complémentaire, ils se sont tournés vers les chantiers. La forêt a été exploitée à outrance, avec tout ce que cela comporte: ouverture et entretien des chemins, nettoyage des rivières, érection des barrages, coupe et flottage du bois, etc. En outre, comme les compagnies forestières ont la tendance, s'accroissant de plus en plus, de faire leurs coupes de bois pendant les mois d'été et d'automne, on peut dire que l'industrie forestière arrive directement en conflit avec l'agriculture. Nous comprenons qu'un revenu d'appoint est indispensable dans un grand nombre de fermes de la région agronomique No 1, cependant, il serait souhaitable que ces travaux dans les chantiers soient effectués alors que la nature est enroulée sous la neige afin que l'agriculture n'en souffre point.

M. Pierre-Yves Pépin, économiste, dans son ouvrage intitulé "La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud", attribue cet état de choses aux facteurs suivants: "conservatisme exagéré, production peu variée, formation professionnelle insuffisante, colonisation de secteurs peu rentables et exode rural. Ce sont, en fait, les conséquences de l'isolement des agriculteurs, leur faible niveau de vie, la concurrence des régions agricoles mieux avantagées par les conditions naturelles et les débouchés et les attrait de la vie urbaine".

### LES MINES ET LA PÊCHE

Certains secteurs de la région présentent une agriculture fort négligée. A cause de son climat de la richesse de son sous-sol en produits miniers et de la possibilité de harnachement de ses immenses pouvoirs d'eau, la Côte-Nord a une vocation nettement industrielle. La pêche est l'occupation principale aux Îles-de-la-Madeleine, l'agriculture n'étant qu'accidentelle, où plus de la moitié des fermes ont une étendue moyenne de trois à neuf acres, avec une production tout à fait insuffisante pour les besoins de la population. En ce qui concerne les comtés de Gaspé-Nord et Sud, qui ont libre accès à la mer, les revenus pro-

viennent de la pêche, et de la forêt, de l'agriculture et du tourisme.

### LE MEILLEUR SECTEUR AGRICOLE

Dans l'autre secteur, c'est-à-dire de la Bale des Chaleurs à L'Islet, la situation de l'agriculture est plus consolante. Certains comtés de la région du Bas St-Laurent ont une vocation agricole et sont classés parmi les meilleurs de la Province. En général l'agriculture est progressive sur les terres fertiles du littoral du St-Laurent, alors qu'elle devient plus extensive et plus onéreuse sur les terres de l'intérieur. On peut dire qu'au cours des dernières années, l'agriculture de la région a accru sa productivité grâce aux facteurs suivants: vulgarisation des techniques agricoles modernes, adoption de méthodes plus rationnelles d'exploitation, augmentation de l'étendue moyenne des fermes, mécanisation, meilleurs systèmes de transport et de communications.

L'élevage et l'industrie laitière constituent l'épine dorsale de l'économie agricole de la région, alors qu'en certains secteurs on a développé des spécialités en vue de diversifier les sources de revenus. On s'est adonné avec succès à l'élevage du mouton dans Rimouski; le comté de Rivière-du-Loup est devenu le plus grand producteur de patates de conservation de la Province, le Témiscouata s'adonnant également à la production des fraises. Kamouraska s'est préoccupé particulièrement de l'élevage du porc, alors que L'Islet a intensifié sa production avicole.

On sait que la région du Bas St-Laurent servira de région-pilote dans l'application de la nouvelle loi de réaménagement des territoires ruraux, (ARDA).

Par suite du travail remarquable accompli par le Conseil d'Orientation économique du Bas St-Laurent et de l'application de cette loi destinée à promouvoir la réhabilitation et le développement de l'agriculture, on peut espérer un avenir agricole prospère dans cette région. Cependant une condition est essentielle, c'est que tous se mettent résolument à la tâche en vue d'une utilisation sage et efficace des ressources disponibles.

### LES MARCHÉS

Les productions agricoles étant déficitaires dans tous les domaines, les cultivateurs auraient tout avantage, par des méthodes progressives de culture, à intensifier et à diversifier leurs productions, de façon à pouvoir profiter du marché régional qui est à leur porte, et où la concurrence est moins grande à cause de l'éloignement des

grands centres de production et de distribution.

Pour atteindre cet objectif, il faudra mettre en pratique les dernières données de la technique moderne. La vulgarisation agricole servira de guide dans l'assolement, l'amendement, la fertilisation raisonnée, la mise en terre de semences bien adaptées à la région, le choix judicieux des reproducteurs et des sujets de remplacement, la sélection des troupeaux, l'alimentation rationnelle selon la valeur (Suite à la page 16)



Dans un bon nombre de petites et moyennes fermes de la Gaspésie et du Bas St-Laurent, l'aviculture serait un appoint important.

## Le lin prendra-t-il définitivement pied dans Bonaventure?

Deux années d'expérimentation ont prouvé que la culture du lin pour l'huile pouvait être profitable aux cultivateurs de Bonaventure, mais son avenir dans ce comté est probablement lié aux résultats de la récolte en cours.

Par J.-B. Roy, agronome.

Situé dans une région agricole marginale, Bonaventure tente d'améliorer l'économie de son agriculture par la culture du lin pour l'huile et l'élevage des animaux de boucherie. C'est sur les promesses de ces productions nouvelles et sur les espérances qu'a fait naître l'ARDA que se fonde l'optimisme des cultivateurs de ce comté désireux de demeurer en agriculture. Voilà du moins l'impression que nous avons rapportée d'un bref séjour dans ce coin de la Gaspésie où il nous a été donné d'interroger plusieurs cultivateurs.

En matière de lin, les témoignages de quelques producteurs, tels Evariste Bourdages, de Bonaventure, et Martin Caisey, de Miguasha, corroborent l'opinion, dans un communiqué de presse émis à la fin d'août. L'hon. Alcide Courcy déclarait alors qu'après deux ans d'expérimentation, la culture du lin pour l'huile s'avérait très prometteuse pour les producteurs de Bonaventure. Il ajoutait: "Si les conditions actuelles de marché persistent, on prévoit que lorsque l'objectif de 10,000 acres sera atteint, les cultivateurs de ce comté toucheront un revenu d'appoint annuel d'environ un demi million de dollars".

### LE RETOUR AU LIN

La culture du lin n'est pas une inconnue pour les gens de Bonaventure. Plusieurs cultivateurs l'ont pratiquée au cours de la dernière guerre, alors que

la province de Québec produisait de la filasse pour les besoins militaires. En Gaspésie comme ailleurs, la production a décliné, faute de marchés, après le conflit. Chez quelques producteurs, le lin à filasse a laissé de mauvais souvenirs parce que certains capitaux investis dans les usines de transformation n'ont pu être mis à profit au cours de l'après-guerre. Le lin a dû attendre une vingtaine d'années pour prendre sa revanche. Cependant, ce n'est pas sous le signe de la filasse que s'effectue son retour. Il revient à l'enseigne de la graine, très recherchée à cause de l'huile qu'on en tire pour la peinture, et de ses tourteaux utilisés dans l'alimentation des animaux.

En 1961, la culture du lin pour l'huile était introduite dans le comté de Bonaventure. Cette année là, à la pressante invitation d'une entreprise privée qui garantissait le marché, et du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui offrait la technique, une poignée de cultivateurs des paroisses Miguasha, Nouvelle, Carleton, New-Richmond, Cascapédia et Bonaventure ensemencèrent 75 acres en lin, à titre d'expérience. Les résultats furent encourageants.

En 1962, d'autres producteurs se joignirent aux pionniers et la superficie consacrée à la culture du lin pour l'huile fut portée à 950 acres. A la fin de la saison, la céréale était de très belle venue, mais les conditions climatiques défavorables dans lesquelles s'effectua la récolte réduisirent les rendements au point de compromettre la rentabilité de la production. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation jugea opportun de raviver le courage des producteurs par une mesure d'exception. Il consentit à défrayer le coût du transport de la récolte de la graine, de Bonaventure à Montréal. Au dire des bénéficiaires, cette assistance sauva la culture naissante.

Le printemps dernier, soixante cultivateurs de Bonaventure mirent 1775 acres en lin, et sept de Gaspé-sud en ensemencèrent 135 acres. Chaque producteur cultive en moyenne une trentaine d'acres et les unités de production varient de 3 à 235 acres. Faute dans des conditions normales, la récolte devrait donner quelque 30,000 minots de graine d'une valeur approximative de \$90,000. Si la mauvaise température au moment de la moisson ne fausse pas ces prévisions, il

appert que la culture du lin pour l'huile prendra définitivement pied dans Bonaventure. D'ici deux ans, l'objectif de 10,000 acres pourrait être atteint. A ce moment là, les cultivateurs de ce comté toucheront un revenu d'appoint intéressant.

### L'AGRICULTURE DANS BONAVENTURE

Normalement, un producteur de lin pour l'huile, dans Bonaventure, peut anticiper un rendement de 15 à 18 minots à l'arpent, d'une valeur à la ferme d'environ trois dollars le minot. Aux cultivateurs de régions plus favorisées, une culture susceptible de ne rapporter qu'une cinquantaine de dollars l'arpent ne constitue pas un appât très attirant. Tout de même, plusieurs agriculteurs de Bonaventure y mordent parce que celui qui veut améliorer sa situation n'a pas le choix des occasions.

Dans ce comté où l'agriculture est en perte de vitesse, il y a 1909 fermes, mais 477 seulement sont classées fermes commerciales, c'est-à-dire que 25% à peine des entreprises vendent annuellement pour \$1,200, et plus de produits agricoles, et 16.9% de ce nombre en vendent pour moins de \$2,500. Depuis 1960, le nombre de bovins est tombé de 25,400 à 19,800 celui des moutons de 13,800 à 7,700, celui des porcs de 8,500 à 4,600. Pendant le même temps, la superficie en avoine diminuait de 7,000 acres, celle du foin cultivé de près de 15,000 et celle des pâturages de 2,000. Seules les pommes de terre ont maintenu leurs positions avec 2,400 acres.

Les fermes de Bonaventure, le comté le plus agricole de la Gaspésie, sont généralement de culture mixte, à base d'industrie laitière et c'est là que réside leur faiblesse. Les exploitants n'ont d'autres débouchés pour leurs produits laitiers que les usines locales de transformation et c'est peu rémunérateur. Bien des cultivateurs abandonnent la terre pour aller gagner leur vie ailleurs. Quinze cents fermes sont à temps partiel ou simplement habitées.

Il reste qu'au point de vue sol et climat, l'agriculture de Bonaventure a peu à envier à celle de bien d'autres régions de la Province. Nous verrons, dans un prochain article, que la culture du lin pour l'huile peut fort bien s'en accommoder.



CARLETON SUR MER Cette vue à vol d'oiseau de Carleton, dans le comté de Bonaventure, donne une petite idée de la topographie de la région où l'on tente d'implanter la culture du lin pour la production de graine.

## AU CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE

Mâle  
**BRAUNS LEADER CRUSADER 266100**  
 (Couleur: 90% Noir)  
 Né le : 24 janvier 1958  
**CRUSADER H57 - Enregistrement Sélectif : "Très Bon"**  
 Elevé par: J.A. Meyer et Constantin Stucki, Sunny Lea Farm.  
 Propriété du Ministère de l'Agriculture, Québec  
 Utilisé au Centre d'Insemination Artificielle de Québec,  
 St-Hyacinthe, P.Q.

**WIS LEADER 915940A**  
 "Excellent" et "Médaille d'Or"  
 Classification de 223 Filles:  
 Pointage moyen : 83.6%  
 150 Filles E.M. 2x305 Jours.

|              | Lait  | Gras | %    |
|--------------|-------|------|------|
| Moyenne :    | 13334 | 485  | 3.64 |
| 130 Filles : | 13422 | 487  | 3.63 |
| 130 Mères :  | 14009 | 498  | 3.55 |
| Différence : | - 587 | -11  | 4.08 |

**WEBER BURKE CYCLONE 819476A**  
 Classification de 9 Filles : 100%  
 Bonne Plus et Mieux.  
 27 Filles E.M. 2x305 Jours.

|              | Lait  | Gras | %    |
|--------------|-------|------|------|
| Moyenne :    | 12610 | 459  | 3.64 |
| 20 Filles :  | 12670 | 464  | 3.66 |
| 20 Mères :   | 12180 | 446  | 3.66 |
| Différence : | 490   | 118  | ---- |

**WIS SYMPHONY 2208022A**

| Age      | Lait  | Gras | %    | Jours |
|----------|-------|------|------|-------|
| 3-04     | 18183 | 711  | 3.91 | 4x365 |
| 5-09     | 19571 | 843  | 4.31 | 4x365 |
| 2 Lâcts: | 37754 | 1554 | 4.12 |       |

**BRAUNS RAVEN BLOOM 3834077A**  
 "Excellente"

| Age      | Lait  | Gras | %    | Jours |
|----------|-------|------|------|-------|
| 2-11     | 15467 | 582  | 3.76 | 3x365 |
| 4-10     | 18886 | 726  | 3.84 | 3x365 |
| 2 Lâcts: | 34353 | 1308 | 3.81 |       |

**WEBER HAZELWOOD BURKE RAVEN 909839A**  
 "Excellente" et "Médaille d'Or"  
 Classification de 304 Filles:  
 Pointage moyen : 82.6%  
 276 Filles E.M. 2x305 Jours.

|              | Lait  | Gras | %    |
|--------------|-------|------|------|
| Moyenne :    | 13142 | 485  | 3.69 |
| 264 Filles : | 13175 | 486  | 3.69 |
| 264 Mères :  | 14672 | 532  | 3.63 |
| Différence : | -1497 | -46  | 4.06 |

**PABST BURKRIDE BLOOM 2489892A**  
 "Excellente"

| Age      | Lait   | Gras | %    | Jours |
|----------|--------|------|------|-------|
| 2-06     | 15979  | 636  | 3.98 | 3x305 |
|          | 17863  | 721  | 4.04 | 3x365 |
| 3-07     | 17079  | 648  | 3.79 | 3x305 |
|          | 17916  | 686  | 3.83 | 3x365 |
| 4-08     | 18320  | 724  | 3.95 | 3x305 |
|          | 19238  | 765  | 3.98 | 3x352 |
| 5-10     | 18668  | 729  | 3.91 | 3x365 |
| 7-02     | 21030  | 815  | 3.88 | 3x365 |
| 8-08     | 22748  | 972  | 4.27 | 3x365 |
| 11-04    | 23677  | 995  | 4.20 | 3x365 |
| 13-02    | 21489  | 952  | 4.43 | 3x365 |
| 8 Lâcts: | 162629 | 6633 | 4.08 |       |

**BRAUNS LEADER CRUSADER**

N.B.: Les informations apparaissant à cette étude généalogique nous ont été gracieusement fournies par l'Association Holstein des Etats-Unis.

EMIS PAR LE CENTRE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE DE QUEBEC,  
 St-Hyacinthe, P.Q.



De gauche à droite: MM Lucien Gagnon, Philippe Carrier, Hermas Lajoie, Mme Carrier, M. Georges Goggin et Mme Goggin. Au premier plan: BARILEE MAJESTY DOMINO.

## Moyenne excellente: \$365.00

La vente à l'enchère de 50 animaux Holstein, tenue à St-Hyacinthe le 25 septembre, a rapporté une moyenne de \$365 par TETE. Les animaux offerts en vente comprenaient 7 jeunes taureaux, 28 taures de 2 ans, 6 taures d'un an et 9 génisses.

le plus haut prix payé à la vente.

AYLMER ROYAL MARKS BUTTERCUP, une génisse née le 10 février 1963, consignée par M. W.K. MacLeod, de Disraeli a été acquise au prix de \$725 par Boisclair et Fils, de Ste-Clothilde.

BARILEE MAJESTY DOMINO un jeune taureau né le 14 mars 1963 et consigné par la Ferme Barilee a été acheté par M. Philippe Carrier, de St-Louis de Pintendre au prix de \$750. Ce fut

Fait digne de mention, les trois quarts des animaux offerts à cette enchère étaient descendants ou apparentés à des taureaux du Centre d'Insemination artificielle de Québec.



De gauche à droite: MM. Hermas Lajoie, Bertrand Boisclair et Georges Goggin. Au premier plan: AYLMEER ROYAL MARKS BUTTERCUP.

## Congrès de l'Association internationale des régies du lait à Duluth

MM. Nolasque April et Gilles Prigent, respectivement président et secrétaire exécutif de la Régie des Marchés Agricoles du Québec, ont participé les 16, 17 et 18 septembre au 27e congrès de l'Association internationale des régies du lait. Il y a de ces régies par tous les Etats-Unis et dans toutes les provinces canadiennes, sauf à Terre-Neuve.

Monsieur April a eu l'honneur de présenter les salutations et de souhaiter la bienvenue du Canada et du Québec aux congressistes.

Au début de son allocution, il a évoqué la figure de Daniel Greysolon, Sieur Du Luth, qui vint de Montréal prendre possession en 1679 du territoire où s'élève aujourd'hui cette ville du Minnesota appelée Duluth, siège même du congrès. Il a rappelé aussi le rôle civilisateur des explorateurs et découvreurs canadiens-français dans la région des Grands Lacs et les vallées du Mississipi et du

Missouri; Sagard, Hannepin, Ménard, Joliet, Marquette, Cavalier de La Salle, Tonti, Lamothe-Cadillac et autres.

"J'ai donc de nombreuses raisons", a dit monsieur April, "de me sentir ici chez moi en vous présentant les cordiales salutations du Canada et du Québec et en vous souhaitant la bienvenue à ces importantes assises. Ce congrès servira, j'en suis sûr, à resserrer les liens qui unissent les Etats-Unis et le Canada dans le respect mutuel de leur liberté et de leur souveraineté".

Après avoir exposé brièvement l'économie et la politique laitière du Canada, M. April décrit les régies provinciales, les méthodes automatiques de fixation des prix payés aux fournisseurs en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, le système de péréquation dans la Vallée du Fraser (C. B.) et, plus au long, la structure ainsi que l'activité de la Régie québécoise.

Cette Régie a établi le paiement du lait sur la base de son utilisation commerciale et industrielle avec la tenue d'une comptabilité et de vérification corrige ou prévient les irrégularités et introduit un principe d'ordre dans le commerce du lait.

Présentement, 75% du lait nature est commercialisé au Québec par l'intermédiaire d'offices de mise en marché et 25% au moyen d'ordonnances.

Le Congrès, rapportent MM. April et Prigent, a mis en évidence l'intervention et de Washington et des Etats dans la commercialisation du lait aux Etats-Unis ainsi que les procédés de collaboration qui sont mis en oeuvre par ces gouvernements en vue de résoudre le problème des surplus laitiers. La péréquation et la fixation des prix payés aux producteurs sont de pratique courante. Il y a également une tendance accentuée à la libération des prix au niveau de la consommation: les deux-tiers des marchés étatsuniens ainsi que le marché de l'Ontario ne fixent pas le prix de vente aux consommateurs.

A la clôture du congrès, M. April a été élu directeur de cette Association internationale des régies du lait.

Au retour, la délégation québécoise a rencontré M. A.W. Colebank, directeur de la Régie du lait à Chicago, qui lui a fourni de précieux renseignements sur l'organisme qu'il dirige et qui ressemble beaucoup à la Régie québécoise.

## \$ 3,000,000.

### pour promouvoir l'emploi de la chaux agricole

En vertu d'une mesure d'assistance fédérale-provinciale, les cultivateurs du Québec bénéficient d'un généreux encouragement à l'emploi de la pierre à chaux en agriculture, rappelle l'honorable Alcide Courcy.

Grâce à cette aide conjointe, les cultivateurs de la Province ont touché au-delà de \$3 millions durant l'année financière 1962-63 et la part versée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation s'est élevée à près de \$1.3 million, précise le Ministre.

Dans l'ensemble, les déboursés qu'a nécessités cette subvention se répartissent comme suit: un tiers à l'achat de la chaux, deux tiers au transport (chemin de fer et camion).

Les cultivateurs réalisent de plus en plus l'importance de l'emploi de la pierre à chaux pour neutraliser l'acidité de leur sol et, dès lors, en accroître la fertilité. Pour une deuxième année consécutive, précise l'hon. Courcy, l'utilisation des amendements calcaires au Québec a connu un essor sans précédent. Elle a atteint presque le million de tonnes alors qu'elle n'était que de 300,000 tonnes en 1958.

Il reste tout de même, conclut le Ministre, que l'emploi de la chaux demeure insuffisant au Québec puisqu'en raison de la formation géologique de nos sols, la pratique du chaulage est généralement indispensable pour obtenir de bonnes récoltes.

SECTION DU MINISTÈRE  
 DE L'AGRICULTURE ET  
 DE LA COLONISATION,  
 QUÉBEC.

# L'agriculture progresse dans Nicolet-Ouest

Au cours d'une récente entrevue, M. Napoléon Mercier, agronome titulaire du comté de Nicolet-Ouest et son adjoint, M. J.-René Paradis résumèrent ainsi la situation dans cette partie du comté où ils déploient leurs activités professionnelles. «La partie Ouest du comté de Nicolet est à base de production laitière, ce qui nécessite l'amélioration des fourrages par la culture de la luzerne et l'amélioration des pâturages par l'introduction du trèfle Ladino. Le sol et la période de végétation de Nicolet-Ouest conviennent très bien aux récoltes herbagères. Nos cultivateurs veulent produire uniquement du lait et des porcs. Inutile de leur parler d'autre chose, ça ne les intéresse presque pas».

Dans la région qui fait l'objet de ce reportage, il y a 1,261 fermes, 148,457 arpents de terre défrichés, 98,959 arpents de terre cultivés, 43,424 arpents en pâturages et 37,525 arpents en forêt. La superficie moyenne des fermes est de 108 arpents et celle-ci comprend de 70 à 80 arpents en culture. Dans Nicolet-Ouest, on trouve des terres argileuses et des terres franches en faible proportion, des terres franches-sablonneuses et des terres sablonneuses en moyenne proportion. M. l'agronome Paradis qui a analysé «l'étude des sols du comté de Nicolet, faite par M. Lucien Choinière et M. Léonard Laplante, agronomes» traduit par les pourcentages suivants la qualité des sols: Bon, 9.8%; bon à moyen, 13.8%; moyen, 18.3%; moyen à pauvre, 10.3%; pauvre, 40%. Encore dans Nicolet Ouest, on relève 35,343 bovins laitiers et environ 300 bovins de boucherie. Les troupeaux laitiers ont été beaucoup améliorés depuis quelques années. 98% des troupeaux sont composés de bovins croisés Holstein. Les races Canadienne, Ayrshire et Jersey, sont représentées dans les autres troupeaux. On compte 35 éleveurs d'animaux pur sang. Deux cercles d'insémination artificielle, l'un à la Baie-du-Fevre et l'autre à St-Léonard contribuent largement à l'amélioration des troupeaux. Cinq milles vaches sont annuellement inséminées.

Actuellement, 27 éleveurs pratiquent le contrôle laitier du ministère fédéral de l'Agriculture, tandis que 214 cultivateurs ont contrôlé en 1961 la production laitière de 4188 vaches par l'entremise du contrôle laitier pro-

vincial. La production moyenne de ces vaches a été de 7901 livres de lait et 283 livres de gras.

L'élevage du porc s'est considérablement développé. Il se fait beaucoup d'intégration par les coopératives. Des éleveurs de porcelets gardent de 25 à 30 truies; les porcelets, après le sevrage, sont livrés à des «finisseurs» qui les engraisent pour le marché. En 1962, 5 éleveurs de porcs de race Yorkshire ont vendu 248 sujets mâles et femelles; en 1961, tout le comté a vendu 65,000 porcs aux abattoirs dont 35,000 venant de Nicolet-Ouest.

L'aviculture progresse également. Un groupe de cultivateurs-aviculteurs, produit au-delà de 500,000 poulets à griller, par année; d'autres exploitent des poulaillers en vue d'approvisionner en oeufs, pour la production des poulets à griller, les couvoirs de Nicolet et de Victoriaville. Ces poulets sont vendus, par la suite, aux abattoirs de la région des Bois-Francs.

Les concours de fermes ont donné des résultats merveilleux. Actuellement, un concours est suivi par les cultivateurs de tout âge, sans formation spéciale tandis qu'un autre semblable est en marche pour les anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture de Nicolet. D'autre part, 100 cultivateurs, sans bénéficier des avantages du concours officiel, reçoivent de l'agronome-spécialiste en gestion de ferme, les mêmes conseils qu'il procure aux membres des concours réguliers. D'ici quatre ans, 300 cultivateurs seront ainsi guidés dans l'exploitation de leur domaine agricole.

Les pâturages de 4 à 6 ans à base de Ladino et de luzerne et utilisés en rotation donnent d'excellents rendements, selon M. Paradis. On récolte facilement de 6 à 7 tonnes de luzerne à l'arpent. L'amélioration et la fertilisation des terres se traduisent pour 1962 par l'application dans les champs de 70,000 tonnes de pierres à chaux agricole et de 4,955 tonnes d'engrais chimique.

## Insémination artificielle

L'insémination artificielle continue de prendre de l'importance dans l'élevage des bestiaux.

D'après le rapport annuel de 1962 sur l'insémination artificielle au Canada, préparé par la Division des bestiaux du ministère de l'Agriculture du Canada,

17.1 p. 100 de toutes les vaches du Canada ont été fécondées artificiellement en 1962, comparativement à 15.6 p. 100 en 1961; l'insémination artificielle des porcs a été mise sur une base commerciale par la Waterloo Cattle Breeding Association au cours de l'année. Quelque 732 truies ont été fécondées artificiellement; l'Ontario Veterinary College a commencé à recueillir et à distribuer du sperme de bœuf; une grande partie de cette production est exportée vers les Etats-Unis, dont quelques acheteurs de Californie. Cependant, l'insémination artificielle concerne surtout l'élevage des bovins.

Parmi les 5,283,300 vaches au Canada, 904,844 ont été fécondées artificiellement l'an dernier, soit 52,288 de plus qu'en 1961, principalement à cause d'une augmentation de l'emploi de sperme de taureaux de boucherie. La plupart des hybrides

Et les Coopératives! Elles sont prospères! Par ordre d'importance, mentionnons la meunerie coopérative de Nicolet, le couvoir coopératif du même endroit, les coopératives de St-Wenceslas, d'Aston-Jonction et les caisses populaires de chaque paroisse.

Parmi les projets que M. Mercier est en train de réaliser, vient en tête la culture des légumes à contrat pour les conserveries, ensuite celle du blé d'Inde à grains pour l'alimentation des porcs et enfin la production des céréales pour la semence. Cette dernière initiative groupe 36 cultivateurs qui récoltent de l'avoine enregistrée.

La culture des pommes de terre jouit d'une certaine popularité; trois cultivateurs, deux de St-Léonard et un autre de St-Césaire plantent chacun 100 arpents de patates, annuellement. Le Syndicat des producteurs de pommes de terre de Ste-Brigitte des Saules procure à ses membres des revenus intéressants par la vente sur le champ de la plus grande partie de leur récolte; on entrepose ce qui reste. Classées par les spécialistes de la Coopérative Fédérée, les pommes de terre sont ensuite vendues en sacs de 10 à 15 livres aux épiceries de Drummondville.

Ici, M. Mercier révèle son intention de cesser l'utilisation des «bulldozer» qui conviennent mieux dans les paroisses aux terres accidentées et rocheuses, pour entreprendre des travaux de drainage souterrain. A cet effet, un plan de drainage de 100 arpents de terre a été préparé et pour poser les drains, les pelles mécaniques du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation seront employées.

En conclusion, disons qu'avec un bel esprit d'entraide, les agronomes de Nicolet-Ouest remplissent leur rôle de vulgarisateurs de la science agricole auprès des cultivateurs d'une région rurale par excellence, région qui a pour elle les promesses d'un brillant avenir.

Henri LACOURSIERE, agronome-publiciste



A l'occasion de l'Exposition provinciale, l'Association des Éleveurs de Moutons a présenté au Maire de Québec une magnifique agnelle Shropshire. Tous les éleveurs ont sans doute reconnu sur la photo: MM Eloi St-Germain, Wilfrid Hamel, Pierre Labrecque et Xavier Rodrigue. M. Charles-E. Milot, de Yamachiche semble heureux d'offrir cet excellent sujet de son troupeau.

## Fertilisons à l'automne

Il est fortement recommandé aux cultivateurs de fertiliser leurs pâturages et leurs prairies à l'automne pour bien des raisons qui sont à leur avantage. Le sol constitue l'entrepôt le plus sûr et le plus économique pour l'engrais chimique.

Les éléments nutritifs de l'engrais épandu à l'automne s'incorporent plus parfaitement au sol et sont disponibles aux plantes plus à bonne heure le printemps suivant, ce qui veut dire que le pacage sera prêt plus tôt, allongeant ainsi la saison de paissance.

On conseille d'épandre à l'automne 300 livres de 0-20-20 ou de 2-10-20 et 150 livres de nitrates d'ammoniaque au printemps. Cette dernière application donnera une herbe de meilleure qualité et permettra une paissance plus tardive à l'automne. Mais il faut fermer les pâturages améliorés environ un mois à la fin de l'été et au début de l'automne.

Les prairies et les pâturages sont les récoltes qui peuvent le mieux profiter de la fertilisation d'automne. Etant composés de plantes vivaces, ils peuvent profiter de cette fertilisation beaucoup plus à bonne heure le printemps; de plus, le matelas de végétation qui s'y trouve empêche les pertes par ruissellement même sur un terrain où la pente est passablement raide.

L'application des quantités d'engrais ci-haut mentionnées sur une prairie de 3 ans a fait passer le rendement en foin de 1 tonne à 2 1/2 tonnes et a donné un foin de meilleure qualité.

Les engrais chimiques peuvent être appliqués à l'automne et en couverture de la façon suivante:

- 1) sur prairies et pâturages améliorés riches en légumineuses; application d'engrais chimiques ne contenant pas ou très peu d'azote (0-20-20, 0-12-30, 2-10-20, 0-14-14).
- 2) sur prairies et pâturages riches en graminées: application d'engrais chimiques contenant un plus fort pourcentage d'azote dans les conditions suivantes:
  - a) sur sols lourds (argileux ou limoneux);
  - b) sur un sol recouvert de végétation et à surface relativement plane;
  - c) lorsque la température du sol est fraîche.

Il y a d'autres multiples avantages à la fertilisation des pâturages à l'automne. En voici quelques-uns:

Les cultivateurs, en général ont plus de temps pour faire

l'épandage de l'engrais chimique.

Le terrain étant plus ferme il y a moins de danger de tasser le sol exagérément. Au printemps il est très souvent difficile de passer avec la machinerie lourde.

Des économies très avantageuses sont accordées à l'automne et, de plus, l'épandage en vrac peut alors se faire plus facilement.

Quand un cultivateur soigne bien ses pâturages et ses prairies, il est assuré d'une quantité accrue de lait dans la chaudière.

Nous suggérons de nouveau, aux cultivateurs de faire analyser leur sol avant de procéder à une application d'engrais chimiques.

Louis ROUSSEAU  
agronome, Chef: Division  
des Engrais Chimiques

## Organisation...

(Suite de la page 14)

Individuelle des bêtes et l'écoulement profitable des divers produits.

### UTILISATION MAXIMUM DES RESSOURCES

L'agriculture sera plus intensive sur les exploitations agricoles rentables afin d'augmenter les productions végétales et animales et abaisser le coût de production, alors que des spécialités telles que la production du mouton, l'aviculture et la culture maraîchère devront être développées là où elles s'avèrent avantageuses. Des secteurs agricoles et forestiers seront organisés dans certains endroits selon les principes de la sylviculture moderne. Enfin, certaines étendues seront reboisées, là où les sols sont à vocation exclusivement forestière.

Recherchant la solution de leurs problèmes, les agriculteurs, soit comme particuliers, soit comme membres d'une coopérative ou de leur association professionnelle, les cercles agricoles, les coopératives de transformation, d'achat, de vente et de crédit, les chambres de commerce, et tous ceux qui ont charge de la planification se valent sages d'avoir recours aux connaissances et à l'expérience de leur agronome local.

Roger MICHAUD, agronome,  
Service de la Propagande.

Ouvrages consultés:  
Le Bas Saint-Laurent (Rive Sud)  
Monographies économiques sociales,  
Dr Paul Boucher, D.Sc.S.  
La mise en valeur des ressources  
de la région Gaspésie-Rive-Sud,  
M. Pierre-Yves Pélissier.

## Au service...

(Suite de la page 13)

### OBSERVATIONS CONCRÈTES

Dans le comté de St-Hyacinthe, maints rapports d'analyse de sol nous font voir une très grande variation dans leur fertilité. Plusieurs cependant, ne présentent pas une très grande richesse en éléments fertilisants, quelques uns sont très pauvres en azote et en potasse et rares sont ceux qui peuvent être considérés comme riches en acide phosphorique. Les renseignements obtenus de plusieurs cultivateurs démontrent que l'on pourrait très souvent accroître les rendements par une fertilisation bien comprise.

Souhaitons donc que l'emploi de bonnes méthodes de fertilisation pour l'augmentation des rendements, contribue à la baisse du coût de production des récoltes, et, ainsi, allouisse le compte de banque de la classe agricole.



# La femme

## grains de sel



◇ **SILHOUETTE FLUIDE** mettant en valeur la taille élancée, et donnant de la grâce à la taille plus forte, parce qu'elle ne fait que suggérer les lignes sans les souligner. Voyez l'allure jeune de cette robe portée par les plus de 30 ans! Modèle montréalais, elle est en worsted léger d'arnel et viscose, tissu lavable exigeant peu de repassage. Cette robe est toute indiquée pour les sorties et les réceptions simples de l'automne.



*"Comme l'automne hésite avant l'hiver..."*

Ces lignes, extraites d'une chanson de notre poète canadien Gilles Vigneault, caractérisent bien cette saison imprécise qui marque le passage entre deux températures extrêmes dans notre climat nord-américain. Et les belles de chez nous, qui savent tirer partie de tout, y trouvent prétexte à une élégance renouvelée, dans le choix d'une garde-robe qui s'inspire des tons plus chauds, plus atténués, plus méditatifs si l'on peut dire, de

l'automne canadien, avec en plus quelques contrastes éclatants, avant-goût de notre hiver boréal.

Une revue des meilleurs défilés de mode de la scène montréalaise nous amène à conclure que les couleurs favorites cette année seront celles des feuilles mortes de la saison avancée. Brun doux, taupe, café, tabac, gris, dans toute la gamme de leurs détonations, se retrouvent partout, quand ce n'est l'heureux mariage de

l'une et de l'autre couleur, brun et noir par exemple, que l'on remarque souvent réunis, soit juxtaposés, en bordure, dans les accessoires, soit fondus dans un tissu savamment composé. Le noir et le blanc, isolés ou en contraste, prennent souvent la vedette, tel ce manteau blanc avec renard noir, qui se porte avec chapeau melon à calotte blanche et bord roulé noir, ou encore cette robe de ville très habillée en velours de soie et dont la seule parure consiste en un col blanc neige, tel un large collier, autour d'une encolure généreusement échancrée. Une couleur nouvelle cette année, et qui ne manquera pas d'être fort populaire au temps des fêtes, c'est le rouge canneberge, qui brille d'un bel éclat dans les robes, manteaux, chandails, chapeaux, etc., pour la joie des audacieuses. Les plus tempérées lui préféreront sans doute le bleu Dior, ou turquoise foncé, très seyant, et le bleu paon.

Passons des couleurs aux tissus eux-mêmes; le velours est roi. Velours de soie pour le soir, velours de coton pour le travail et les sorties du jour à allure plus désinvolte; le tricot à grosse maille, même et surtout pour les manteaux, le jersey, le mohair, et tout ce qui souligne la douceur des charmes féminins. Par ailleurs une tendance masculine s'accroît dans la popularité grandissante des peaux utilisées ou teints dans les couleurs les plus vives, telles que jaune, bleu, rouge, le suède, le daim, le cuir, donnent aux jeunes filles une allure dégagée très 20e siècle. Les chapeaux, par ailleurs; casquettes, melons, bérêts, calottes hautes, font délibérément "petit garçon". Et que dire des bottes de cuir, lesquelles montent un peu plus haut chaque année? D'origine russe, elles sont on ne peut mieux adaptées à notre pays où il neige six mois par année. Il est même étonnant que l'on n'ait pas songé à les porter plus tôt par ici!

Dans les vêtements de sport, on retrouve encore les pantalons extensibles, soit pour le ski ou pour l'après-ski, mais cette fois d'une couleur assortie avec un ton du chandail. Les chandails de ski importés d'Italie vont faire rêver les élégantes qui pratiquent ce sport magnifique, il n'y a pas que les skieuses d'ailleurs pour les porter. Le mohair, dans les tons pastel unis, ou dans le chatoulement des couleurs profondes du vitrail, les grosses côtes ou les câbles, le tricot brodé, avec bottillons de même motif pour

**"Je m'arrangerai!"**

L'éducation consiste à amener le nourrisson impuissant à la maturité de l'adulte en pleine possession de toutes ses facultés, pouvant de contrôler, et ayant accumulé les connaissances nécessaires pour se diriger dans la vie en réglant seul ses problèmes.

Mais la maturité parfaite n'est jamais atteinte. L'éducation ancestrale, paraissait préparer des adultes vertueux et solides, néanmoins elle était trop superficielle et trop artificielle, elle n'allait pas assez en profondeur et les éducateurs ne savaient pas vraiment ce que les éduqués en retenaient et ce qu'ils pensaient. En ce temps-là, on faisait son possible sans en savoir plus long. Mais cela a produit des apparences d'adultes dans certains cas de caractères difficiles. Le malheur est que ces perpétuels adolescents, non seulement sont incapables de régler seuls leurs problèmes, mais en créent à mesure autour d'eux sans être assez conscients de leurs responsabilités pour s'en apercevoir ou pour prendre cela au sérieux. De sorte qu'ils mettent leur entourage dans des situations intolérables... Et voilà qu'à leur tour, ceux qui essaient avec bonne volonté et fierté de réparer les pots cassés n'avancent souvent à rien, et brouillent même les cartes.

Il y a toutes sortes d'occasions où bien des gens se laissent dépasser par des problèmes. Ce n'est pas toujours par manque de maturité, de réflexion ou de connaissances, mais par une trop grande fierté interdisant de demander de l'aide, ou une sorte d'incapacité émotive, étant au coeur du problème, d'envisager à froid les meilleures solutions.

Où je veux en venir, c'est à ceci: pourquoi ne pas demander de l'aide? Si on ne sait à quelle porte sonner, il y a toujours les autorités religieuses ou civiles qui peuvent nous renseigner. Quand on a mal aux dents, on va voir un dentiste. Alors pour les difficultés morales, familiales, psychologiques ou autres, pourquoi ne pas regarder autour de soi les mains qui se tendent?

Rien que le fait de se confier, de parler de ses difficultés, c'est déjà une épine de moins qui blesse le pied. Le dicton déclare fort à propos: "Il y a toujours plus d'idées dans deux têtes que dans une." Il ne faut pas rester avec son problème, enfermé en lui, le ruminant jusqu'à lui donner des proportions souvent très exagérées.

Pour le cas de difficultés familiales impliquant plusieurs membres, le conseil de famille est tout indiqué. Dans tout groupement, toute association, il y a un conseil, des assemblées, des forums, des colloques, on envisage les situations ensemble pour trouver la solution la meilleure et faire front ensemble, se sentant appuyés les uns par les autres.

La famille est une petite association, et la base de tout groupement humain. C'est pourquoi il lui faut aussi des réunions où l'on discute et où chacun prend ses responsabilités. Grands enfants comme parents se sentent ensuite solidaires, ils ont plus le sens des responsabilités, mais ils sont plus confiants face à une situation difficile. Pour passer l'obstacle il vaut mieux être plusieurs, et avoir décidé ensemble de la façon d'agir; on est plus sûr de soi et des autres, plus certain qu'en se basant sur plus d'un jugement, on a trouvé la solution idéale.

Michelle ROY

l'intérieur, autant de suggestions pour inspirer celles qui n'attendent pas la neige pour se mettre à confectionner elles-mêmes leurs tricots d'hiver.

La ligne, par ailleurs, n'apporte rien qui soit très neuf dans les toilettes du jour et du soir: taille haute, style Empire, ou bien absence totale d'indice de la taille, comme dans la robe tunique, toutes deux tendances bien propres à favoriser la jeune fille élancée, et, à l'autre extrême, à voiler le tour de taille de la future maman. Pour toutes les autres, un demi-ajustage, une taille marquée, seront toujours préférables.

Dernier cri de la mode 1963-64, la tenue d'hôtesse idéale, la sensationnelle jupe longue, rappel de la mode 1900. D'une

ampleur mesurée, elle est en tweed ou en mohair, en tricot de laine ou en velours. Ce n'est en somme qu'une version allongée à la cheville de la chaude jupe d'hiver, celle que l'on porte après le sport, pour les réunions intimes, les soirées au coin du feu en bonne compagnie. Rien de sophistiqué ou d'extrêmement coûteux dans cette innovation, puisque cette jupe se porte avec chemisier de soie ou chandail léger le plus souvent. Un ceinturon de fantaisie, ou une ceinture à boucle, peut l'agrémenter suivant son style. Les talons hauts sont de mise avec la jupe longue. On s'en étonne à première vue, on en parle beaucoup, mais surtout on a bien hâte de savoir qui va oser la première la porter!

Jacqueline APRIL

## Du NOUVEAU pour nos LECTRICES!

Tout en conservant les principes de base de nos pages du foyer et des jeunes, ainsi que les chroniques régulières, nous tentons chaque année un effort de renouveau. C'est comme cela que certaines chroniques disparaissent pour faire place à d'autres nouvelles.

La série "Soyez belles et vigoureuses", traitant de beauté, régime et culture physique, que signait Ben Weider, est terminée. Cependant nous continuerons de lui envoyer les demandes éventuelles de renseignements que les lectrices désireraient lui adresser.

Une nouvelle chronique, dont la régularité dépendra entièrement du bon vouloir et de l'inspiration de nos lectrices, s'intitule "Y'A D'LA JOIE!" c'est la chronique des femmes heureuses qui veulent faire part aux autres de leurs petits trucs pour réussir dans la vie. Nous en avons déjà publié deux, et nous espérons que d'autres lettres viendront alimenter cette source de joie.

"La Cuisine d'aujourd'hui" que signait Jacqueline April s'est terminée cet été. Mais son auteur, fort appréciée par nos dames, recommencera très bientôt une nouvelle chronique, cette fois sur la décoration, l'art de recevoir, etc., sous le titre général de "VIVRE EN BEAUTE". Cette chronique paraîtra une fois par mois. Par ailleurs, nous projetons, également une fois par mois, une chronique sur le tissage par une autre demoiselle April, soeur de la première, Blanche de son prénom. Cette dernière est une spécialiste bien connue, et nous espérons vivement son accord. Vous en aurez bientôt des nouvelles!

Au cours de l'automne, on prévoit une autre enquête dans la

page des jeunes, basée comme celle de l'an dernier sur le sujet d'étude de l'Action Catholique Canadienne. Soulignons également que la chronique sur ce thème faite par la Jeunesse Rurale Catholique s'appelle désormais "OPINIONS DE JEUNES JRC". Il est possible que l'UCFR nous offre le pendant adulte, mais ceci n'est qu'à l'état de projet actuellement.

Mlle Jacqueline April, bien servie par une plume alerte, une bonne culture, le sens de l'observation et bien des contacts de part et d'autre, nous offrira de temps en temps, hors de sa chronique régulière, quelques textes sur différents sujets. Vous pouvez dès cette semaine en lire un intitulé "Comme l'automne hésite avant l'hiver", sur les tendances générales de la mode chez nous pour les prochaines saisons.

Une autre collaboratrice, celle-là tout à fait exceptionnelle, Mme Georgette Caza, de Saint-Anicet, nous fait part de ses impressions après une visite de l'exposition Rodin au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Mieux que le banal compte-rendu, son texte nous communique toute l'émotion qui l'a saisie face aux chefs-d'oeuvre de ce grand sculpteur. Vous lirez donc avec intérêt "Une femme rurale face à l'art".

Vous continuerez aussi de suivre les traditionnels "grains de sel" parfois très "salés", "le courrier de Michelle", de même que les articles et reportages divers, le "Billet de Marie Dupuis", les "Nouvelles brèves", les recettes et patrons, les diverses nouvelles disséminées dans quatre ou cinq pages consacrées aux femmes et aux

(Suite à la page 19)

# Le Courrier de Michelle

La directrice de ce courrier répond en toute discrétion aux questions qui lui sont adressées, par la voie du journal. Veuillez signer d'un pseudonyme et envoyer votre lettre au COURRIER DE MICHELLE, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24. CONDITIONS DU COURRIER: 1) Ecrire lisiblement, aller à l'essentiel du problème, éviter longues lettres et détails inutiles. 2) Choisir un pseudonyme original pour se reconnaître facilement. 3) Dire âge, situation, sexe. 4) Si on écrit, mentionner à quelle date la réponse a paru ou a été reçue, résumer le problème précédent et dire sous quel pseudonyme. 5) Attendre au moins trois semaines pour avoir sa réponse. 6) Pour réponse personnelle, inclure une enveloppe affranchie et adressée à vous-même, ou nom et adresse lisibles et timbre. 7) Pas plus de cinq questions à la fois, pas plus de 5 significations de prénoms. 8) Nous ne mettons pas les correspondants en relation entre eux, nous ne les connaissons d'ailleurs ordinairement que sous leur pseudonyme. Inutile de demander leur nom et adresse pour les contacter. 9) Il est entendu que l'on réserve une réponse personnelle aux CAS GRAVES et URGENTS seulement, et que même si la demande contient une enveloppe affranchie, la courrrière peut répondre par le journal si elle estime que la lettre personnelle n'est pas nécessaire.

## Fillette amoureuse, lis cette lettre !

Q- Je n'écris pas pour vous confier un problème, mais pour vous donner raison quand vous êtes contre les amours de 14-15-16 ans, comme celle qui signait "Une qui aime". Si vous publiez ma lettre, elle comprendra peut-être. Je me suis mariée à 15 ans, et lui en avait 38. J'ai cru que je l'aimais, qu'il m'aimait. Mais non, il voulait une femme pour bien des raisons que vous connaissez. Alors j'endure depuis quatre ans de mariage un enfer. Dire que j'aurais pu continuer mon école! Mais à cet âge, on est folle, oui, folle! Nous croyons aimer un homme, mais c'est de l'enfantillage seulement. Alors, jeunes filles, ne croyez pas trop vite à l'amour. Vous sortez avec des garçons pour le plaisir, j'ai fait l'expérience. Continuez plutôt de penser à vos études, et non à vos amours, c'est jouer avec le feu! Jeune fille, écoute Michelle, elle n'a pas tort!

### UNE QUI S'EST BRULÉE

R- Une petite Madame qui n'a pas 20 ans, épouse d'un homme qui en a 42, vous crie son désespoir jeunes amoureuses. La vie lui a durement appris qu'il ne faut pas se croire femme tout de suite, et qu'un homme ne se marie pas toujours par amour. Les regrets sont bien lourds à porter pour celle qui a voulu trop vite voler de ses propres ailes. Pas encore majeure, elle aura à supporter toute sa vie les conséquences d'une grave erreur de jugement, elle-même basée sur un manque de maturité. Adolescente de 14-15-16 ans, ne te crois pas trop vite femme, sûre de toi, de ton choix, de ton jugement, tu pourrais le regretter aussi amèrement que celle QUI S'EST BRULÉE. Ce cas m'amène cependant à faire une remarque: cette enfant de 15 ans n'avait donc pas de parents pour empêcher une pareille bêtise? Si oui, comment ont-ils donc compris leur devoir? Preuve de plus que les responsabilités de parents sont énormes, et qu'il faut bien étudier et bien réfléchir avant d'être capables de les assumer. Un tel écart d'âge est significatif, un homme qui approche la quarantaine et qui a les yeux sur une enfant à peine pubère, cela indique trop probablement une envie de "chair fraîche". Avis à celles qui pourraient être dans le même cas! Maintenant à vous, petite Madame, un mot d'encouragement. Même très jeune, vous avez librement consenti à cette union; il faut avoir désormais assez de maturité et de maîtrise de vous-même pour cesser de vous révolter; cela ne vous apporte que de l'amertume, c'est vous que cela rend malheureuse sans régler quoi que ce soit. Vous avez une chose à faire: accepter, au-dedans de vous, ce que vous ne pouvez changer, puis ensuite en tirer le meilleur parti possible. La vie peut non seulement être vivable, mais fructifiante et même assez agréable si vous vous y mettez avec bonne volonté. Vous aurez probablement des enfants si vous n'en avez pas encore, ils vous aideront

à ne pas vous replier sur vous-même. Le besoin d'amour que vous ressentiez, ils le combleront et vous apprendrez à aimer avant d'être aimée. Il n'en tient probablement qu'à vous, d'ailleurs pour révéler l'amour dans le cœur de votre mari. Il a la chance d'avoir une belle petite femme jeune et fraîche, et pour peu que vous y mettiez de la bonne volonté, vous saurez le conquérir. Le sourire est un remède magique. Faites-vous un point d'honneur de l'amener à vos pieds, par toutes les ruses et les armes féminines que vous possédez instinctivement. Au lieu de détruire, vous construisez. Vous avez choisi d'être femme... soyez-le! Bonne chance!

NATOUCKA: Mon petit, vous n'êtes absolument pas différente des autres adolescentes de 15 ans, qui, dans des moments de dépression tout-à-fait compréhensibles en raison des changements physiques que produisent leurs glandes, voient le passé, le présent et l'avenir tout en noir, et déclarent dramatiquement qu'elles "en ont assez de souffrir". Vos parents ne vous détestent pas du tout. Rentrez vous piquants, souriez, conversez avec eux, et vous en aurez la preuve. Vous ne les détestez pas, mais vous passez par les classiques crises d'indépendance et de révolte de l'adolescence. Prenez-vous moins au tragique, maîtrisez vos nerfs et votre imagination, votre épanouissement ne dépend que de vous. "Le bonheur est en soi", souvenez-vous en.

IN MEDIO STAT VIRTUS: Proverbe qui m'est cher, et que je recommande à toutes! Je me demande ce que vous feriez à ma place, en devant répondre à une lettre où l'on m'apostrophe vertement? Ma nature... vigoureuse... me pousse à répondre "presque" sur le même ton. Je dis "presque", car ordinairement ma correspondante a été plus agressive que je ne me montre dans la réponse. Il ne faut pas juger sur un seul des éléments. Mettez-vous à ma place! Je constate curieusement, par contre, que presque chaque lettre de critique est contrebalancée, dans le courrier du même matin, par une lettre élogieuse à propos des mêmes détails. C'est ce qui arrive de votre lettre et de celle d'INDIGNEE, quatre fois maman, qui n'est guère de votre avis. Mais reconnaissez que dans 90% des cas, je me montre encourageante, compréhensive. Faites vous-même le calcul, dans ce seul courrier ou dans les autres, vous verrez.

INDIGNEE: Mille mercis, charmante maman, de votre approbation, qui contrebalance une critique sur les mêmes sujets. Je vous félicite de votre attitude, grâce à laquelle votre cœur ne vieillira jamais. Continuez à élever vos enfants dans la franchise, le naturel, la simplicité et la compréhension, vous en ferez des adultes épanouis et reconnaissants.

CINQ JOURS DE CONGÉ: Ma première réaction serait de dire: remettez cet irrespectueux à sa place, refusez-lui ce qu'il va cueillir partout, jusque sous vos yeux. Ce serait logique. Mais vous êtes chrétienne, donc il faut apprendre l'indulgence, le pardon. Mais sans être bonasse. Il faut prier pour le retour de votre mari dans le droit chemin. Vous pourriez être moins... "généreuse" pendant quelques semaines, pour lui

## Nombre de personnes portent LEURS DENTIERES Confortablement

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dents en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

faire une leçon, mais vous courez le risque qu'il se détache tout-à-fait de vous. Il est pourtant reconnu par la morale catholique que la femme d'un mari adultère peut lui refuser sans faute les relations. Est-ce un remède? Je n'en sais rien. Je m'avoue impuissante, dans mon inexpérience, à vous indiquer une route à suivre. Seulement je vous supplie d'essayer de comprendre votre mari; le démon de midi qui approche le pousse à expérimenter sa virilité. Il finira par se calmer, par reconnaître combien méprisable est sa conduite face à la femme et aux enfants qui portent son nom. Tranquillisez-vous: il déclare peut-être qu'il s'amuse, mais sa conscience le fait sûrement souffrir. Priez, soyez digne, n'acceptez pas tout, mais ne vous révoltez pas: votre mari vous reviendra un jour, repençant, soyez patiente, et offrez vos souffrances au Seigneur. Bon courage!

RÊVE ET VIE: Il ne se passe guère de semaine où je ne reçoive une lettre dans le genre de la vôtre: une fille aimée, devenue maîtresse de maison pour remplacer sa mère, non seulement travaille d'arrache-pied sans récompense, mais encore on n'apprécie pas son travail. Alors, soit qu'elle en vienne à se déprécier elle-même, soit qu'elle cherche l'évasion par n'importe quel moyen... et le mariage semble tout indiqué. Vous, vous avez, selon vos dires, tout tenté, et "rien n'a servi à rien". Vous voulez que je vous dise ce que je pense de cette vie, et que je vous donne un conseil pour être gaie. Vous avez tout laissé pour prendre soin d'un père qui se conduit de façon bien peu appréciable. Vous avez perdu votre ami, qui vous voyait déprimée, préférant ne rien dire plutôt que de vous plaindre, et attachée par le devoir à la maison paternelle. Vous voulez que je vous fasse "ouvrir les yeux si vous le méritez". Ma pauvre amie, vous ne méritez qu'un encouragement, et que félicitation pour votre courage! Accepter chrétiennement, et vous dévouer totalement, corps et âme, c'est de l'héroïsme; faites-le si vous vous en sentez capable. Sinon partez. Il est vrai que vous avez des devoirs envers votre père, mais vous les avez déjà plus que remplis. Vous avez aussi droit à votre vie. Et si votre père peut se payer un "homme engagé", il pourra sans doute avoir un couple, dont l'homme l'aidera sur la ferme, et la femme tiendra la maison. Je ne puis choisir pour vous, mais vous n'avez devant vous que deux routes. Si vous prenez la première, il faudra avoir le dévouement d'une religieuse missionnaire... et toujours sourire, ne jamais vous plaindre, jusqu'à la mort de votre père, sans vous attendre à aucune reconnaissance de la part de qui que ce soit. Si vous choisissez la seconde voie, faites-le sans remord, en vous disant que vous avez fait votre possible, et que "l'charité ordonnée commence par soi-même." Revenez-moi, j'attendrai de vos nouvelles. Bon courage!

ODETTE: L'habitude de se ronger les ongles n'indique pas du tout la jalousie, ni rien d'autre. Elle se crée au moment où l'angoisse psychologique, l'insécurité émotive et l'agressivité ont besoin d'une soupape de sûreté. Parfois les troubles disparaissent, mais l'habitude demeure, comme celle de fumer. Les doigts crochus indiquent ordinairement du rachitisme dans l'enfance; manque de calcium et de vitamines dans la formation des os.

UNE MALHEUREUSE: Malheureuse à 16 ans, à cause d'un garçon... C'est cela qui arrive à celles qui veulent

## CORRESPONDANCE ?

Vous voulez une correspondante?  
Vous voulez un correspondant?

Confiez votre demande au  
Service de  
correspondance de  
LA TERRE DE CHEZ NOUS  
CONDITIONS

- 1) Fournir les renseignements suivants: Âge - degré d'instruction - adresse postale exacte et complète - motifs pour lesquels vous désirez un correspondant ou une correspondante - détails sur vos goûts, vos intérêts dans la vie, vos occupations, vos loisirs favoris, ou autres que vous jugerez utiles selon le caractère de votre demande;
- 2) Joindre la somme de \$1.00 à votre demande.

Le Service de correspondance de LA TERRE DE CHEZ NOUS est votre service. Il a son responsable qui accordera le maximum d'attention à toutes les demandes qui lui parviendront.

Adressez vos demandes  
comme suit:

Service de correspondance  
"La Terre de Chez Nous"  
515, avenue Viger, Montréal 24



PATRON "GRATUIT": Cette magnifique nappe crochétée est un morceau de prix, et vous serez fière de servir vos invités, surtout si vous l'avez faite vous-même! Demandez le modèle avec feuillet explicatif numéro 7592 M-F. En ajoutant 10 sous pour frais de poste, commandez à l'adresse suivante: SERVICE DES PATRONS. "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24. N'oubliez pas de bien inscrire votre nom, votre adresse et le numéro du patron!

trop vite agir en femmes. Avez-vous lu la lettre signée "Une qui s'est brûlée"? L'attitude de vos parents, vous l'acceptiez tant que ce garçon n'était pas entré dans votre vie. C'est donc lui, et non eux, l'obstacle. Vous dites l'aimer... pauvre petite, vous m'en donnez des nouvelles dans un an! Pourquoi ne doit-on pas avoir l'amir régulier avant d'être en âge de se marier? Parce que c'est logique; les fréquentations sont fondamentalement faites en vue du mariage. Et aussi parce que vous vous exposez à souffrir beaucoup, et bien trop jeune. Et vous sortez en cachette, en plus! Habituez à la notion du fruit défendu et le délectant, vous irez de fruit en fruit quand votre ami cessera d'être aussi "poili". Il vous embrasse déjà... soyez assurée que ça ira plus loin. Vous êtes décidément trop jeune, vous n'avez ni la maturité, ni le jugement, ni le contrôle, ni l'expérience nécessaires pour mener à bien un roman d'amour. A votre âge, on peut sortir en groupe mixte occasionnellement, on peut faire une petite fête à la maison sous surveillance, mais pas plus. Autrement, c'est courir après les embêtements.

FLEUR DES CHAMPS et GIGI: Vous êtes la même personne, ma petite. Je ne trouve pas ça très malin de m'écrire sans indiquer sur l'enveloppe "Courrier de Michelle". (Si c'est adressé seulement à la TCN, ce sont les secrétaires qui ouvrent les lettres), de ne pas affranchir suffisamment, d'écrire deux lettres au lieu d'une, et de faire payer pour les deux la taxe à la TCN. Pensez-vous que je ne vous reconnaîtrai pas? Et pourquoi changer les détails, d'une lettre à l'autre? Ecrivez-moi une seule lettre, convenable, n'envoyez rien, et affranchissez d'un timbre de 5 sous en adressant correctement, je vous répondrai.

AUTOMNE: C'est écrit en toutes lettres dans l'entête du courrier, que je ne puis servir d'intermédiaire entre les correspondants. Voyez la condition numéro 8.

UN FUTUR DÉTECTIVE: Je ne connais absolument rien concernant ces écoles de détectives. Adressez-vous pour vous renseigner au Better Business Bureau, 1155 boulevard Dorchester Ouest, Montréal. Mais je vous avoue me méfier beaucoup des annonces qui promettent tant.

ROSE DES CHAMPS: Charmante petite fille de 13 ans, continuez vos études jusqu'en 11e année, ensuite on reparlera de ce désir de devenir hôteesse de l'air, d'accord? Vous avez d'ailleurs dû lire dans les courriers précédents les conditions. Jean-Pierre: aimable (Jean) rocher (Pierre) - Liliane: diminutif, sans signification.

RONDUDU: Je puis vous assurer d'une chose: la simplicité, le bon goût et la sobriété seront toujours à la mode. Quant aux couleurs, les tons de feuilles mortes, passant de vert au bronze, au roux, à l'or éteint, sont très en vogue l'automne. L'hiver, le blanc, pour une sortie chic, n'est jamais déclassé, comme le noir. On dit que le vert forêt sera spécialement en vogue cet hiver. Pour le reste, on doit porter les couleurs qui nous vont le mieux. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par "manteau en éponge". Les robes fourrées sont encore de mise, mais cette année c'est la ligne A et la jupe légèrement évasée du bas, en "patte d'éléphant", qui seront plus en vogue. Pour les robes du soir, la soie véritable aura un regain de vigueur, ainsi que le crêpe, les jers-

seys le chiffon et le velours. Le collier de perles est toujours de mise, mais on préfère le rang unique ou double de petites perles. Les chapeaux à larges bords seront toujours à la mode, ainsi que les toques de fourrure. Les talons resteront assez fins, mais plus bas, et les bouts seront moins pointus. Les grandes bottes seront aussi à la mode, mais plutôt à mi-mollet, celles jusqu'aux genoux n'ayant la faveur que de quelques excentriques. Pour aller patiner, vous mettez des vêtements chauds, confortables et jolis, sans trop vous inquiéter de la mode. Si vous êtes blonde aux yeux bleus, choisissez plutôt les teintes de bleu et de vert, de préférence au marine ou au brun. Vous devriez peser 100 livres. Puis-je me permettre d'ajouter que vos soucis pour la mode, à votre âge, me semblent un peu prématurés?

MERCI: Une femme de 55 ans, mesurant 4 pieds et 11 pouces, devrait peser autour de 116 livres.

GIGI: Taille 25" (un pouce à perdre), buste 31" (3 pouces à perdre), hanches 33 1/2" (1 1/2 pouces à gagner); les autres mesures sont près de la normale, mais difficiles à faire varier autrement qu'en maigrissant ou en engraisant beaucoup... ce qui n'est pas à conseiller puisque votre poids est à peu près normal; même, au lieu de vouloir maigrir, vous pourriez engraisser d'une couple de livres. Pour le buste, laissez-le faire, vaut mieux ne pas trop s'en occuper, on risque de l'abîmer. Portez un soutien-gorge Jantzen en dentelle, c'est un des seuls qui soit de forme arrondie au lieu de pointer, c'est plus naturel, en outre il remonte la poitrine à sa place.

MME R.B.: Comme vous avez une très belle taille et que vous êtes assez jeune, vous pouvez vous vêtir facilement. Choisissez des modèles jeunes, cela vous avantagera. Un manteau bleu sarcelle serait très seyant à vos yeux bleus, mais je vous conseillerais le chapeau blanc, gris ou noir. Evitez satin et marabout, cela fait vieux et pas très bon goût. Choisissez une feutrine ou pelucheux, sans trop de garnitures. Pour la fourrure sur le manteau, du renard ou du vison gris ou noir, ce serait très joli; à ce moment-là, il vous faudrait un chapeau et des gants de même teinte, sac et souliers (et bottes d'hiver) noirs. Pour la robe, suivez les modèles de nos patrons; une robe de linage fin, de coupe assez sobre, ou un deux-pièces, seraient très pratiques. Je vous conseille le bleu madone. Avec le costume dont vous m'envoyez un échantillon, accessoires blancs, gris ou noirs iront tous très bien.

PENSÉE FANÉE: Pour tout renseignement concernant ces écoles, très nombreuses dans la province, il vaut mieux vous adresser au Département de l'Instruction Publique, Edifice du Parlement, Québec.

MME A.M., MME A.P.H. et MME JEANNET: J'ai publié tout récemment la recette de dépuratif du sang à base de salsepareille, dans le courrier. Vous la retrouverez dans un des courriers de septembre.

## BRAVO POUR LE PSEUDO!

Méritent une mention pour l'originalité du pseudonyme: Cinq Jours de Congé, Automne, Rondudu.

## PLACE de PARIS

Vous payez moins cher en commandant tous vos livres français à Paris par la librairie PLACE DE PARIS, case 12, station "H." Montréal 25. Renseignements sur demande.

PAS PLUS CHER QU'À PARIS

## Billet

### Questions féminines

Depuis quelques semaines, il est question de l'étude du Statut légal de la femme mariée. Des éminents juristes se penchent sur cette question et s'informent sérieusement avant de proposer des amendements.

Il y a bien quelques organismes féminins qui "moussent" et "poussent" l'affaire espérant par là se libérer d'une tutelle maritale qui leur accorderait bien des latitudes en "affaires".

Si les juristes prennent bien leur temps pour étudier ce statut, s'ils écrivent des articles dans les journaux, ils le font avec prudence et sans se compromettre. Pourquoi? C'est une question délicate et la réponse à donner devrait être étudiée par tous les groupements féminins reconnus par le sérieux de leurs délibérations.

Il faut penser à sauvegarder l'autorité paternelle, à donner le plus de liberté à la femme sans lui faire oublier qu'elle est épouse aussi. Il faut sauvegarder du même coup ce droit au chef de famille, voulu par le Créateur, d'être la "tête", l'administrateur du foyer après celui de compagnon de sa femme. Cela l'aiderait à rester époux et père et lui ferait garder le sens de ses responsabilités.

Toutes les femmes, pour autant qu'elles sont concernées, devraient suivre avec intérêt, sans animosité, mais avec une objectivité équilibrée, tout ce qui se "brasse".

On ne crie pas "au feu" après un incendie, on le prévient. Bien des études sérieuses dirigées par des personnes informées aideraient les juristes et feraient mourir toutes les critiques sans fondements parfois, qui entravent des actions positives et finissent par nous apporter moins que plus. Femmes rurales, je vous engage à surveiller l'évolution qui guette la femme et les répercussions aussi bonnes que moins bonnes qu'elle vous réserve.

Que la justice, la charité et le bon sens restent encore la base de toutes vos études dans cette nouvelle année d'activités.

Marie Dupuis

## Du nouveau...

(Suite de la page 17)

Jeunes, les communiqués de divers mouvements, etc., et vous profiterez comme avant du service de graphologie et de celui de correspondance. Plus loin vous retrouverez le billet de Marie-Stéphane sur la radio et la télévision, la liste des films télévisés, les bandes comiques et les mots-croisés.

Bonne lecture ... et soyez fidèles!

M.R.

## GRATUIT!

Vous voulez faire du vin de cerises, de cassis (gadelles noires), de raisin blanc, de pissenlit?

Pour en obtenir les recettes, rien de plus facile. Écrivez au Service de l'Horticulture, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour en obtenir gratuitement le fascicule bilingue. Demandez le "feuillet Horticole H 34-F". Une charmante lectrice travaillant à ce ministère me l'a envoyé, elle se nomme Lise Lavallée. Merci au nom des lectrices qui veulent "se sucrer la bec" avec des vins faits de leurs mains!

## Grand spécial d'automne



4830

10-18

4913

10-20

A840



M349

4830 - \$0.50 seulement! Joli trio très pratique comprenant la jupe droite, la petite veste sans manches, et la blouse. Convenant à tout âge, le patron est offert dans les tailles de 10 à 18 ans. A tailler dans le lainage.

4913 - \$0.55 seulement! La toute dernière mode, la robe évasée de ligne A, confortable et élégante à la fois, très amincissante, pour les tailles de 10 à 20 ans. Lainage ou tissu synthétique.

A 840 - Haute-couture, l'ensemble robe et jaquette est éminemment pratique, confortable et chic. Remarquez le col et les poches cachées. Pour tailles de 10 à 18 ans. Choisissez un tweed laine-et-coton, lainage, jersey, rayonne. Prix: \$1.05.

M 349 - Haute-couture, modèle très chic à cause de sa simplicité. Remarquez le cordonnet qui se noue sous le buste pour créer la ligne Empire. Version à manches courtes également. Lainage, jersey, crêpe, faille, velours. Prix: \$1.05.

SPECIAL D'AUTOMNE: Ces quatre patrons du "spécial d'automne" sont à prix réduits, choisis avec soin pour convenir au milieu rural et semi-urbain. Ajoutez pour un prix modique de nouvelles toilettes dans votre garde-robe d'automne-hiver. Commandez-en vite les patrons avant qu'il n'en reste plus! - Dire votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la taille désirée. Envoyer l'argent en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe) au: SERVICE DES PATRONS - "La Terre de Chez Nous" - 515, avenue Viger - Montréal 24.

## Une femme rurale face à l'ART

Une collaboratrice occasionnelle, secrétaire du Comité d'Orientation des Pages du Foyer et des jeunes de la TCN nous livre ici quelques réflexions à la suite de sa visite au Musée des Beaux-Arts de Montréal, où se tenait récemment l'exposition des oeuvres du grand sculpteur Rodin, dont on connaît surtout et partout "le Penseur".

...

Dès l'entrée aux Beaux-Arts, je fus saisie par l'atmosphère de sérénité et de paix qui règne à cet endroit.

Vous savez tous que Rodin est un sculpteur du 19e siècle, né en 1877. Tout de suite ses oeuvres ont fait choc. Pourquoi? C'est un artiste qui avait un message à livrer et qui s'y consacra comme à une mission, que lui seul pouvait accomplir.

Après s'être munis de petits sièges portatifs, nous écoutons (nous sommes une cinquantaine) les explications qu'une hôtesse parfaitement stylée nous donne. Ce guide nous fait remarquer que pour produire un chef-d'oeuvre, Rodin travaillait au fusain sur papier plusieurs fois sa pensée, qu'il exprimait parfois après dix-huit mois d'esquisses et d'essais. Son travail a créé une révolution de pensée et d'idée car c'est l'homme, l'humain, qui pense, qui travaille, qui reproduit sous ses doigts si habiles ce qu'il ressent.

Il succédait à l'âge d'airain, sa pensée sonnait le réveil dans l'oeuvre qu'il apportait à son public. Cette exposition du Musée des Beaux-Arts permet de transmettre cette même pensée créatrice pleine de force et de vigueur. Toutes ces sculptures, sauf "le Penseur", appartiennent au Musée Rodin de Paris. (Il faut souligner ici que des moules de bronze ont été faits sur ses sculptures, elles ont ainsi pu être reproduites à quelques exemplaires, de sorte que Paris

possède aussi le Penseur dans la cour du Musée.)

Pour Rodin, la forme humaine telle que Dieu la créa amène cette sensation de repos, de paix, qu'il veut apporter au monde.

"Le baiser": la statue réunit deux êtres qui représentent le lien affectif, l'union et la fusion de l'amour. C'est tellement présent! Il faut regarder les mains qui enlacent dans un geste de respect. L'homme ne touche la femme que pour la protéger, l'entourer, et il semble vouloir éloigner d'elle toutes les blessures de la vie.

La cathédrale: ce sont deux mains en ogive, appartenant à deux personnes différentes, dans un geste de prière, s'élevant vers l'idéal. Au mur sont affichées quelques esquisses de cette oeuvre au fusain. C'est en bronze, non en pierre, qu'on admire cette fois ce chef-d'oeuvre.

Là, on voit un homme dans la force de l'âge, dont les traits précis font découvrir les soucis, la pensée elle-même.

Les oeuvres de Rodin sont tellement viriles que bien malgré moi je me posais des questions, moi je me posais des questions. Le marbre, cette fois trop dur probablement, laisse entrevoir à la base une esquisse inachevée d'une autre oeuvre dont on devine déjà la puissance. Ici, le guide nous fait remarquer une sculpture représentant Victor Hugo, une autre de Balzac.

Nous arrivons à la sculpture intitulée "Les enfants au lézard". Rodin présente toujours, même dans l'adolescence, la force et la maturité physique, et la sagesse de l'homme en possession de lui-même. C'est une expérience très précise que celle de Rodin, et cela nous repose des frasques incompréhensibles d'un certain sculpteur canadien nommé Vaillancourt!

(Suite à la page 20)

## DEVENEZ MINCE... SOYEZ BELLE



Si vous voulez perdre ou gagner du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras et vos jambes, etc., vous pouvez réaliser cela, d'une façon sûre et sans vous priver, en suivant chez nous ma méthode à domicile universellement connue.

Le Dr BEN WEIDER, N.D., diététicien et professeur de culture physique, vous révèle comment vous pouvez acquérir une silhouette admirable.



Profitez donc de cette offre. Sur demande, je vous enverrai gratuitement mon cours de culture physique et beauté accompagné de plusieurs revues illustrées, brochures, etc. C'est une valeur de \$7.00 que vous recevrez sans charge en postant simplement le coupon ci-bas.

## COURS GRATUIT

Institut Weider, Dept. XX-XXX  
2875 Bates Rd., Montréal 26, P.Q.

Ci-joint 25 pour frais d'envoi. S.V.P. m'envoyer votre COURS GRATUIT sans aucune obligation pour moi.

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

MESSIEURS, ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés si vous souhaitez améliorer votre apparence votre physique et votre santé, postez-nous ce coupon, avec 25 pour frais d'envoi, en indiquant POUR HOMMES ou ENFANTS Avec notre cours de culture physique GRATUIT vous recevrez des circulaires et magazines, dont "Santé et Force". Vous vous félicitez de l'avoir demandé.

## A coup de baguette

Non, je ne conçois pas l'autorité des maîtres de cette façon. Le maître dans sa classe doit être l'ami de ses élèves, celui en qui on a confiance, à qui l'on peut tout confier sans peur du ridicule, à qui on peut demander conseil quand ça va mal. Je suis d'accord que le maître, à un moment donné, doit imposer une discipline peut-être sévère en certain cas, mais une discipline acceptée n'a pas besoin de bâton.

Si le professeur, comme je l'ai dit au début, se fait l'ami de ses élèves, s'il devient le confident aimé, le conseiller averti, et par surcroît s'il est compétent, il ne sera pas dans l'obligation d'utiliser la baguette pour demander le silence, ni disputer pour faire travailler l'élève. Sa science, sa sagesse, sa bonté stimuleront les jeunes au travail. L'élève appliqué, encouragé à ses études, n'essaya pas de se distraire, de s'évader dans l'indiscipline.

Certains diront que je suis exigeante pour le professeur; n'a-t-on pas évoqué, lors du Congrès de la Corporation des Instituteurs "L'enseignement, profession exigeante"? Enseigner est une vocation, et qui s'y destine doit avoir la compétence et le souci du bien de l'enfant.

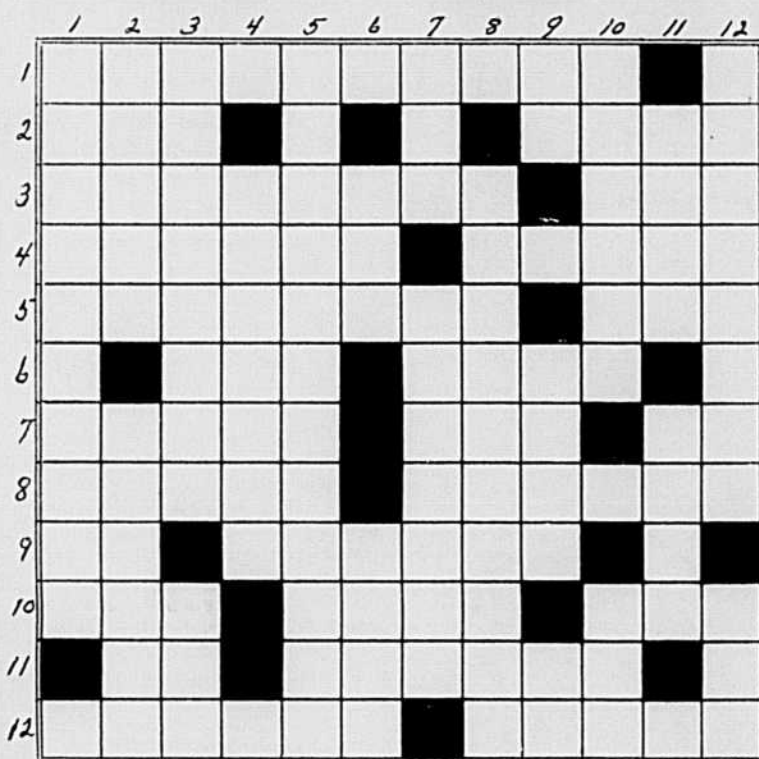
On n'enseigne pas pour soi. Si l'enseignant prend comme devise INSTRUIRE et EDUQUER, sa responsabilité est lourde et ne se limite pas seulement à la discipline. C'est exigeant et décevant parfois. C'est d'autant plus décevant pour le professeur qui utilise une rigueur injustifiée afin de faire comprendre à Jean que 2 plus 2 = 4 ou pour replacer

Louise qui chuchote en arrière. Celui qui sait se faire accepter et aimer saura s'imposer l'heure venue sans baguette. Les élèves respectent l'autorité chez le maître qui ne s'érige pas en dictateur. L'enfant oublie parfois le silence ou ralentit dans son travail; il ne travaillera pas plus et ne sera pas plus discipliné si le maître crie sans raison ou inflige des punitions trop sévères sans motif valable. Au contraire, il reprendra plus vite la bonne voie, acceptera la discipline la plus sévère imposée par un professeur ami, digne de la mission confiée.

Ghislaine ALAIN,  
C.P. 212 - Macamic  
Abitibi-Ouest

Georgette CAZA,  
Saint-Anicet

### LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"



#### HORIZONTALEMENT

- 1-Celle qui s'occupe de cultiver les jardins.
- 2-La première femme.- Manche adapté au pinceau à laver.
- 3-Rames de papier à lettres.- Monceau d'objets mis ensemble et les uns sur les autres.
- 4-Haute.- Qui a une saveur rude et désagréable.
- 5-Dirent de quelqu'un, avec une intention mauvaise, un mal qui est vrai.- Tesson, crâne.
- 6-Allez, en latin.- Genre de myriapodes.
- 7-Ouvertures par lesquelles coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.- Triage.- Symb. du béryllium.

- 8-Fermes, solides, difficiles à entamer.- Soutenues par des rames.
- 9-Term. d'infinitif.- Vieille pantoufle, soulier usé.
- 10-Condiment.- Courte indication pour se rappeler quelque chose.- Genre de légumineuses.
- 11-Inflammation des synoviales du poignet.- Ceux qui tuent les animaux dans les abattoirs.
- 12-Petites cabanes.- Branche de rotang qu'on emploie pour faire des cannes, des sièges, etc.

#### VERTICALEMENT

- 1-Plaintes fréquentes et importunes.
- 2-Fait descendre par le gosier.- Table à tiroirs pour écrire.
- 3-Apporter du remède.- Meuble pour dormir.
- 4-Epargnées, délivrées.
- 5-Qui offre de l'intérêt, digne d'attention.
- 6-Au golf, petite cheville fixée en terre et servant, au départ d'un trou, à surélever la balle.- Pron, personnel.
- 7-Poisson d'eau douce de couleur rouge.- Sel de l'acide nitrique.
- 8-Dispositif servant à augmenter dans une pièce la teneur en vapeur d'eau de l'atmosphère.
- 9-Coups de baguettes sur le tambour.- Petit citron.- Lettre grecque.
- 10-Opiniâtre, têtu.- Un des points cardinaux.
- 11-Vicié, corrompu.- Etre ouvert.
- 12-Petites balances pour les monnaies, les bijoux, etc.- Tache de rousseur.

(Solution en page 22)

## Une femme...

(Suite de la page 19)

Devant "le Penseur", nous passons plus vite, car tout le monde le connaît, et d'ailleurs l'original appartient au Musée montréalais.

"Le dieu de la guerre", nous explique aussi quel sentiment Rodin a voulu exprimer. Car le geste des mains des deux guerriers prouve le travail d'esprit auquel cet artiste associait le travail manuel.

Et c'est "l'Ombre". Est-ce vraiment le mot qui traduit l'immolation d'un frère devant la soeur?

Et voilà comment j'ai vu l'exposition Rodin, et comment j'ai pu profiter de cette visite au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Merci aux autorités, et je souhaite qu'ils puissent nous offrir encore d'autres expositions de ce genre!

La nouvelle se répandit très vite et très loin. On vint voir l'enfant; je ne sais quelles histoires racontèrent ceux qui étaient venus, mais d'autres encore arrivèrent, la curiosité peinte sur leur visage — une curiosité insatiable bien qu'ils fixassent le petit tout leur saoul de leurs yeux exorbités; ils s'en allaient après quelques paroles de circonstance tombant de lèvres sur lesquelles se formaient déjà les descriptions de ce pauvre petit albinos qu'ils venaient de voir. Quelques-uns étaient bons, la plupart exprimaient une sympathie à fleur de peau et sans portée; tous se retirèrent sans pouvoir cacher leur sentiment dominant, ce soulagement que tous les hommes éprouvent quand ils voient quelqu'un de plus mal loti qu'eux.

Ce fut pour nous un supplice prolongé. Un jour qu'un nombre particulièrement élevé de visiteurs avait défilé chez nous, Nathan déclara brutalement qu'il ne pouvait en supporter davantage.

Nous allons faire un baptême, dit-il. Invitons tous les gens que nous connaissons et finissons-en. Après cela personne n'aura plus d'excuse pour venir.

C'est l'habitude de faire cette cérémonie le dixième jour qui suit la naissance: c'est l'habitude et je l'avais respectée pour tous mes enfants. Mais que convenait-il de faire pour cet enfant sans père et marqué à sa naissance? Cependant Nathan avait pris la décision; et après cela je me sentis mieux. En dépit de toutes mes hésitations, j'avais au fond de moi-même la conviction que c'était là la chose à faire.

Ils vinrent donc, les amis, les voisins, apportant de la canne à sucre, du sucre candi et des sucres d'orge rayés pour le nouveau-né. Ira accepta les présents en son nom, toute souriante. Elle n'avait jamais été aussi gracieuse, aussi paisible. Je pense que son attitude surprit et même impressionna les invités. La vieille Grand-Mère, toute courbée sur sa canne, apporta une roupie qu'elle me donna pour que je la mette de côté pour l'enfant. Je ne voulais pas la prendre, mais elle insista: si j'avais su que c'étaient ses derniers sous, je n'aurais pas cédé devant son insistance. Au lieu de cela, je la pris en la remerciant.

Vous êtes une bonne amie pour nous.

En intentions, dit-elle, c'est tout. Le mariage que j'ai arrangé pour votre fille a mal tourné. C'est moi qui suis responsable de ce qui est arrivé.

Elle se refusait encore à oublier. Je répondis comme je pus pour essayer de la consoler: mais elle ne m'écouta pas, c'est là le privilège du grand âge, et s'éloigna, cahin-caha, en marmonnant des paroles indistinctes sur sa responsabilité. Ce n'était pas de sa faute, ni de celle de Nathan, ni de la mienne, ni d'Ira. "Ni du père," avait dit Kenny. "Un accident." A qui faut-il s'en prendre? pensai-je avec lassitude. Au vent, à la pluie, au soleil, à la terre; ils ne peuvent pas se défendre, donc ils sont coupables.

La voix de Nathan me parvint de très loin.

Qu'est-ce que tu as? Tu ne te sens pas bien?

Je vais très bien. Je réfléchissais.

N'y pense plus, dit-il, n'y pense plus.

J'avais été soulagée de l'absence de Kali, la plus bavarde des femmes, mais ce ne fut qu'un soulagement passager. Elle souffrait d'un de ses périodiques accès de fièvre, et dès qu'elle fut remise, elle arriva en se dandinant. Elle avait terriblement engraisé depuis que la prospérité était revenue à la terre.

## Notre roman feuilleton

# LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais  
par ANNE-MARIE SOULAC

40

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

— Je serais venue plus tôt, dit-elle, tout essouffée, si je n'avais pas eu la fièvre. Mais cette année, quel accès! quels frissons! Je dois dire que je ne sais vraiment pas comment j'ai survécu.

Elle baissa la voix pour me dire en confidence: "Tu sais ce que c'est — je suis à un âge critique."

— J'espère que tu vas mieux, lui dis-je.

— Il ne faut pas trop demander. Je ne vais pas mal. Mais je ne suis pas venue pour parler de moi.

Je la regardai sans bienveillance: le but de sa visite était évident. Elle baissa de nouveau la voix:

— C'est vrai pour l'enfant? On prétend qu'il est blanc comme neige.

— Il a le teint clair, acquiesça Ira, d'un ton aimable. Voyez par vous-même? et elle tendit à Kali l'enfant, endormi dans ses bras. Kali se pencha avidement, tremblant de curiosité, et juste à ce moment, par pure malchance, l'enfant s'éveilla, ouvrit ses pauvres yeux roses, bâilla et se mit à pousser des hurlements stridents. Kali recula comme si on lui avait fait un affront prémédité: toute la pitié qu'elle avait pu éprouver se dissipa.

— Il a l'air bizarre, dit-elle avec franchise. Pas du tout normal. On n'a jamais entendu parler d'un enfant avec des yeux roses.

Je ne savais pas quoi dire. Nathan la regardait avec hostilité; il n'avait jamais eu de sympathie pour elle. Le visage d'Ira était défait, tiré et ébranlé sur la défensive: on aurait dit qu'elle avait été blessée et se demandait où tomberait le prochain coup. "Ainsi, elle sait," pensai-je avec une sorte de soulagement, qui, hélas! n'était pas sans mélange. "Elle réussit parfaitement à cacher son jeu." Le silence continua, tout le monde avait peur de parler, on avait l'impression de sentir les pensées se croiser dans l'air tendu; les yeux se détournèrent, fuyaient et finalement arrêtaient leur regard sur le sol. Puis j'entendis Selvam qui s'éclaircissait la gorge pour parler; immédiatement les gens se tournèrent vers lui, le visage surpris, délivrés de l'attente, en alerte.

— Ce n'est qu'une question de pigmentation, dit-il, ou plutôt de manque de pigmentation. Il suffit de s'y habituer. Qui peut dire qu'une couleur est la bonne ou la mauvaise?

Les mots d'un enfant — Selvam n'avait que seize ans — nous faisant honte à tous.

— Quand même! commença Kali, le rose...

— Un enfant aux yeux roses vaut bien un enfant aux yeux marrons, dit-il, la fixant d'un regard froid et reprocheur. J'aurais cru que votre instinct maternel, à défaut d'autre chose, vous aurait suggéré cela.

Il se détourna d'elle, plein de mépris, et commença à claquer des doigts pour amuser l'enfant. Sacrabani, qui était en train de hurler de toutes ses forces, commença à se calmer; il poussa encore un ou deux gémissements sans conviction, puis sa bouche s'ouvrit en dessinant quelque chose qui ressemblait à un sourire et ses doigts se serrèrent autour de ceux de Selvam.

Selvam se tourna vers nous en souriant, les sourcils levés en une muette interrogation: "Cet enfant n'est-il pas exactement comme les autres? Ne vous l'avais-je pas dit?"

Triomphalement il se tourna vers Kali, mais sans bruit, celle-ci s'était éclipse.

(à suivre)

### GRAPHO - ANALYSE

par LOUISE

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a/s de "La Terre de Chez Nous," 515, rue Viger, Montréal, une page de votre composition: lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 30 cents et une analyse sommaire de caractère révélée par votre écriture sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas, LOUISE répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

IMBÉCILE - Imbécile? Le croyez-vous vraiment? Pour ma part je n'y crois pas. Vous avez une nature autoritaire et vous cherchez parfois à dominer les autres. A certains moments vos paroles sont piquantes et même blessantes. Aussi il ne vous est pas impossible de faire de bonnes petites colères.

Vous êtes douée au point de vue intellectuel. Vous avez un esprit chercheur capable d'assimiler et de comprendre dans les domaines qui vous intéressent particulièrement.

## COURS par CORRESPONDANCE

POUR 8e, 9e, 10e, 11e ET 12e ANNÉE

DIPLOMES OFFICIELS DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Après avoir suivi nos cours par correspondance. Mlle Yvette Côté obtenait, en juin dernier, le diplôme officiel du D.I.P. C'est pourquoi, elle nous déclarait: "Vos cours m'ont donné entière satisfaction et je ne manquerais pas de faire connaître votre genre d'enseignement si pratique et si facile".



SOYEZ SATISFAIT VOUS AUSSI...

Il est encore temps de profiter de nos 24 ans d'expérience

COURS SCIENTIFIQUE ET GENERAL  
REGULIER, ACCÉLERÉ ET ADULTES  
ORIENTATION, BIBLIOTHEQUE, etc.

## Institut Raymond

1475 CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC 6

# LES PETITES ANNONCES

**COUT DE L'INSERTION:** 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.  
**RABAIS** de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.  
**DONNEZ CLAIEMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.  
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.  
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressée comme suit:  
**LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"**  
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. 288-4285

## AGENTS DEMANDES

### PROFITS ASSURÉS

Vendant vêtements sur mesures, directement au client. Etoffes attrayantes vendues facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonis gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise, opportunité exceptionnelle. Écrivez pour échantillons. **RODNEY TAILORING CO.** DEPT. T, CASIER 3018, MONTREAL.

FAITES \$3.00 de l'heure. Aiderons à crédit, tout homme ou femme fiable de se créer un commerce payant dans la vente, dans votre entourage, de nos 250 produits garantis: remèdes domestiques, essences, épices, thé, café, médicaments, cosmétiques, désinfectants, peignes, brosses etc. Plein temps ou partiel. Revenu moyen \$3.00 de l'heure. Expérience non requise. Demandez détails immédiatement. **G. LAURIN**, président, **PAULA LEE**, 21 rue St-Paul est, Montréal.

### DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Temps plein, temps partiel, Sacoche sport, style italien, de toilette, portefeuilles "French Purse", etc. Expérience non requise, gros profit. Gérance disponible, vendez à vos parents, amis, voisins de votre entourage. Demandez illustrations gratuites, et listes de prix. Salle d'échantillons. Monsieur Charles, 11759, boulevard d'Orléans, Montréal 9.

## AIGUISAGE

**CULTIVATEURS**, économisez: faites aiguiser vos lames de clipper, **Stewart-Oster**, sur machine automatique, 0,75 pièce. Réparons à neuf votre clipper électrique. Satisfaction garantie. Retour rapide. Venez ou expédiez chez **JANELLE & FILS**, DÉPÔTADRE SUNBEAM, 77 RUE SHOOTER, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

**CULTIVATEURS**, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clipper, vaches moutons, 50c, hulle, Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, hulle gratuite. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, QUE.

**CULTIVATEURS**, désirez-vous posséder des lames de clipper, coupant longtemps, aiguisées sur machine Diamante. Garanti, retour rapide 50c. lame. Adressez: **ATELIER REPARATION STEWART**, ELECTRIQUE OFFICE 156, Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

**AIGUISONS** lames clipper, vaches, moutons, 50c, lame à l'huile. Réparons tondeuses brisées. Travail garanti. Acceptons les envois C.O.D. Adressez MACHINE SHOP STEWART, 134, Limoges, Sorel.

**AIGUISONS**, réparons clipper, vaches moutons, 50c hulle. Ouvrage garanti, l'huile gratis, retour 24 heures. **STATION D'AIGUISAGE STEWART** 230 Prince, Sorel.

**MESSEURS**, confiez-nous vos lames de "clipper", aiguisage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set. Aussi aiguisons réparons, rasoir électrique "clipper" de barber, **EMILE BOLDUC**, Château de Blois, Trois-Rivières.

**AIGUISONS** lames clipper, vaches, moutons, Aiguisage à l'huile. Réparons clipper Stewart-Oster, travail garanti. Prix modique. Service 24 heures. Adressez L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134, Limoges, Sorel, Qué.

**AIGUISONS** LAMES clipper, toutes marques, 50c, hulle. Spécialité aiguisage et réparation clipper électriques travail garanti. Adressez L'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIAL, C.P. 24, Sorel, Qué.

**AIGUISAGE** lames Stewart-Oster, 50c, hulle, réparons clipper brisés. Ouvrage garanti, service 24 heures, adressez L'AGENCE D'AIGUISAGE STEWART, 108, Augusta, Sorel, Qué.

**SERVICE** d'aiguisage, réparation tondeuses d'animaux, toutes marques, 0,75 barillet 20 le set, plus retour, couteaux rouleaux bache-viande. Ouvrage garanti, 35 ans d'expérience. Vendons tondeuses neuves, seconde main. **LEO-PHILE LACASSE**, St-Gervais, Bellechasse.

**SERVICE** d'aiguisage, prix 75c, le set, service de réparation tondeuses brisées ou défectueuses, travail garanti. Attention: nous avons une seule adresse pour la province, L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Comté Yamaska, P.Q.

## ANIMAUX A VENDRE

**VACHES** laitières, fraîches, négatives à la brucellose, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser de préférence le **JEUDI** à **ODILAS** et **JACQUES GOYER**, 69 Grande Côte, St-Eustache, tél: 473-7702 - 473-3475.

**A VENDRE**, vaches Holstein vaches ou à la velle, en tout temps. Négatives à la brucellose, **JOSEPH LEBLANC**, St-Anselme Cte Dorchester, Tél: 122511.

## HOLSTEIN

**A VENDRE**, vaches et taures Holstein croisées ou pur-sang, vêlant en tout temps. Conditions de paiements: Comptant ou sur la finance, **PAUL ADAM**, 810 Laurier, Beloeil, tél: FO 7-4305.

**VASTE** choix de vaches laitières provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Crédit accommodant, jusqu'à trois ans pour payer. Venez en discuter. **CLAUDE DAGENAIS**, 21 rang St-Jacques, St-Camille, Tél: GE. 8-7331.

## VACHES LAITIÈRES

Pur-sang, ou commerciales, ces vaches venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, et non des encans. Livraison par camion. La quantité et la variété font de nous les meilleurs vendeurs du Québec. Votre crédit est bon, ici et nous avons un plan de paiement qui pourrait vous satisfaire. S'adresser à M. Louis a/s Ferme Roulard Charbonneau, 251 Bas Grande-Côte, Ste-Rose, Cte Laval. Tél: National 5-9238.

**A VENDRE** vaches et taures claires de test. M. Paul-Emile Trudeau, Rang Lac, Boucherville, Tél: OL 5-574.

**ABERDEEN** - Angus pur-sang enregistrés, négatifs, 4 vaches et leurs veaux, 2 taures, plusieurs génisses et taureaux. Prime. **CLAUDE LAJOIE**, RR, no. 6, St-Sylvestre, Cte Nicolet. Tél: Trois-Rivières, FR. 4-3478.

**23 BOUVILLONS** d'un et deux ans de race Hereford et Durham. **GERMAIN HOULE**, St-Norbert, Cte Arthabaska.

**VACHES** et taures croisées Holstein vêlant en tout temps provenant des meilleurs troupeaux de la région, zone testée au fédéral. **JEAN-MAURICE ROY**, St-Norbert, Cte Arthabaska.

**VASTE** choix de vaches laitières provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Crédit jusqu'à trois ans pour payer. **DONALD A. McLENNAN**, Lancaster, Ontario. Tél: 347-2882.

**HEREFORD** - 1 taureau de 4 1/2 ans sans cornes, doux, bon pied, bonne condition et élevé par Colodonia Farms, Ontario. Aussi quelques sujets plus jeunes à disposer, mâles et femelles. **FERME DES GAULES**, Rg. Petite Rivière, Boite 8, Vaudreuil, P.Q.

**BOEUF** et génisses Hereford enregistrés, 6 à 18 mois, porcs Tamworth enregistrés de tous âges, verrats pour le service. **AIME LABONTE**, St-Gilles Cte Lotbinière, Tél: 269-3395.

**VACHES** laitières à vendre testées, vaccinées, pur sang, croisées. Provenant des troupeaux de Toronto, Ontario. **ERNEST GUENETTE**, 105 Côte Cachée Ste-Thérèse, Cte Terrebonne. Tél: 823-3013.

**A VENDRE** trois taureaux âgés respectivement de sept et dix mois, et un an et demi. **S. WOLPUT**, Sabrevois, FI 7-7902.

**A VENDRE** une jument pur-sang belge enregistrée, blonde, parfaitement saine 7 ans pesante 1600. **HENRI BRETON**, St-Bernard, Cte Dorchester.

**VENTE** de vaches à lait fraîches vaches, tous les vendredis de 10hrs A.M. à 6 hrs P.M., dans la grande de **PAUL BERNARD**, ST-PIE DE BAGOT. Ces vaches sont vendues garanties jusqu'à trente-six mois pour payer. Informations: St-Pie PR. 2-2259 - Ste-Julie Verchères 649-1122.

**HEREFORD** sans cornes enregistrés, lignée 100%, de notre fameux taureau Summitdale Gold Battle, U.S.A. Taureaux de 7 à 8 mois négatifs à la brucellose. Tous qualifiés pour l'écoulement du lait. **EDDY DIAMOND**, 235 rue Notre-Dame, Louiseville, CA 8-4022.

**HOLSTEIN**, 10 génisses à vendre de 15 jours à un an, troupeau listé, accredité et contrôlé. **JEAN-LUC LAFRANCE**, St-Basile-le-Grand, Cte Chambly, (St-Bruno) OL 3-2745.

**HEREFORD** enregistrés: taures, boeufs 1 an; taure 2 ans, vache 5 ans; taures croisées. **MARCEL J. MORISSETTE**, Saint-Côme-Linière, Beauce.

**VACHES** et très belles taures fraîches vaches et à la velle. Pur-sang et croisées, races Holstein, Ayrshire. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite. **ARTHUR LEGARE**, 320 L'Ormière, Loretteville, P.Q. Tél: 842-3215.

**VACHES**, taures Holstein enregistrées ou classées, testées, vaccinées, vaches ou devant veler. Prix spécial sur des taures devant veler à l'automne. Livraison régulière à Québec. Épargnez en achetant directement de notre ferme. **MARYVILLA FARMS, HAWKESTONE**, Ontario.

**50 PORCS** Yorkshire de choix, âgés de 6 semaines - \$975.00, 10 porcs âgés de 7 semaines - \$1,000.00, 2 verrats \$15.00 chacun. Truies saillies depuis 8 semaines, \$75.00 chacune. Verrats prêts pour le service, \$50.00 chacun. **WILFRID ZERON**, Morrisburg, Ontario, Canada.

**50 TAURES** Holstein, pour grosse production, test élevés, âgés de 2 ans, à vendre à sacrifice, pour \$5,000.00 ou \$10,000 chacune, 15 Hereford, âgés de 2 ans, type à boue \$2,000.00, 10 Angus X Hereford, âgés de 2 ans, \$1,300.00. Génisses Hereford, 6 semaines - \$60.00. Taureau - \$55.00. Livraison en vie garantie dans tout le Canada. **WILFRID ZERON**, Morrisburg, Ontario, Canada.

**VERRATS** Yorkshire enregistrés, classés XXX, prêts pour service, truies saillies ou non. Choix. Prix raisonnable. **JULES NICHOLS**, La Présentation, Cte St-Hyacinthe.

## JERSEY

Excellente opportunité de se procurer des vaches et taures Jersey provenant de l'excellent troupeau de Boy's Farm de Shawbridge. Ce troupeau est enregistré et accredité, compte plusieurs sujets de très grande classe pouvant servir comme troupeau de base; plusieurs vaches sont fraîches vaches et d'autres à la velle. **GILLES CÔTE**, Cowansville, 263-0670. **JEAN-GUY TRUDEAU**, Sainte-Julie-de-Verchères, 649-1122.

## FERME LEVIS CARRIER

Choix de vaches fraîches, Holstein pur-sang et croisées avec contrôle R.O.P. Toutes accreditées, vaccinées, certificat de santé sur livraison. 15 taures vêlant sous peu, 20 vaches croisées, 19 pur-sang de 3 à 6 ans, 1 taureau de 6 mois, pere excellent avec B.C.A. 131 - 135, un taureau un an avec 15176, 4,13 gras. Livraison gratuite. Épargnez en achetant directement de notre ferme 36 mois pour payer. **PHILIPPE CARRIER**, Pintendre, Tél: 837-7013.

**A VENDRE** 23 taures croisées, devant veler printemps prochain, claires de test. Poulettes. **MME EDOUARD LACOURSE**, Ste-Monique, Nicolet. Tél: 289-5325.

**TAURES** Hereford 1 1/2 à 2 ans. Négatives de brucellose. **ANDRE LAVIGNE**, Contrecoeur, Cte Verchères. Tél: 786-2592.

**AYRSHIRE** pur-sang, 8 vaches, 4 taures vêlant à l'hiver, 3 à l'automne, 5 génisses, négatives brucellose. **GASTON LANDRY**, N.D. Bon-Consell, Drummond.

**A VENDRE** quatre (4) belles taures Holstein pur-sang enregistrées âgées de trois (3) ans, claires de test. Ces taures vêlant cet automne; elles viennent du troupeau de M. Laurent Gauthier, et leurs mères sont hautement qualifiées. Aussi une très belle vache Ayrshire de deux ans et demi (2 1/2) fraîche velle et qui a rapporté le deuxième prix à l'Exposition de Québec, et plusieurs poney d'exposition. S'adresser à M. JEAN-PAUL MORIER St-Jean Baptiste, Cte Rouville. Tél: 367-3691.

**BEAUX CHIENS** Collie, mâles 2 mois \$10.00, femelles \$5.00 - Collie X Policiers mâles, 3 mois, \$11.00, femelles \$6.00 - Bergers, mâles, 2 mois, dressés pour bétail, mâles 1 an \$20.00 femelles \$15.00 - St-Bernard X Collie mâles, 2 mois, \$10.00, femelles \$5.00. Livraison en vie garantie. C.O.D. - **SANFORD ZERON**, Morrisburg, Ont.

## A VENDRE - DIVERS

**SILOS** en béton armé, c'est pour la vie. Pas d'entretien. Étanche. Économique. Diamètre 12 et 16 pieds. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, St-Marc-sur-Richelieu. Tél: 584-2348.

**MIEL** 1963, Blanc No 1 liquide, 24 jarres 1/2 lb \$4.50, 12/2 lbs \$6.75, métal 24/1 lb \$6.50, 12/4 lbs \$12.00, 6/8 lbs \$11.50, 30 lbs \$7.25, Gâteaux 0.50, miel Ambré 30 lbs \$5.25, 70 lbs \$11.50. **J.B. MONTAMBEAULT**, Producteur de miel, Baticcan, Qué.

## VOTRE TESTAMENT POUR \$1.00

Procurez-vous un document authentique, imprimé exprès pour faire votre testament en bonne et due forme. Vous recevrez un document, comprenant 4 pages grandeur 8 1/2 X 14", fait de papier de luxe très fort, comportant tous les textes nécessaires, nettement imprimés et disposés de façon à rendre votre testament clair et précis, une fois rempli avec vos volontés. En outre, vous aurez une enveloppe spécialement libellée, pour bien identifier et conserver votre précieux document.

## LE SET COMP. \$1.00 ou 3 SETS POUR \$2.00

Faire les chèques payables à Montréal, ou ajouter 25 sous pour l'échange. **LIBRAIRIE CULTURELLE ENRG**, 4535 Ave. Papineau, B.P. 22, Station Deslaurier, Montréal 35, Qué.

**PLAISIR** et profit. Faites des nouveautés avec du styrofoam. Envoyez 10c. pour le catalogue. **PEG WILSON**, 18, rue Dementeh, Ste-Thérèse, Québec.

## ELECTRONIQUES

**Stereo/Hi-Fi**, appareils pour le son, Radios transmetteurs pour "mateurs", fanfares, marine, aviation et commerce. Appareils pour faire l'épreuve. Enregistreurs magnétiques sur ruban et accessoires. Appareils pour télécommunication, Radios FM et à transistors. Tubes, Batteries, Outils, Trousses, Caméras, Projecteurs, Pellicules et accessoires. Jumelles, Télescopes, Microscopes, Aubaines fantastiques. A des prix plus bas que ceux du gros; cette marchandise provient d'une des plus grandes entreprises de vente par correspondance au Canada, en électronique et autres produits scientifiques. Envoyez 25 c. et vous recevrez notre catalogue géant, illustrant des milliers d'aubaines, ainsi que des centaines d'item électroniques provenant de surplus d'inventaires, ou usagés. **ETCO Electronics**, Dept. LT, Case Postale 741, Montréal, Qué.

## ENCANS PUBLICS

### ENCAN

Vaches laitières de l'Ontario. A tous les mercredis à 2 hrs P.M. à Alexandria, Ontario, sur la route Trans-4 75 milles à l'Ouest de Montréal. Ces vaches comprennent des vaches fraîches, ou presque à venir au lait. **OMER POIRIER**, prop. Tél: Alexandria 478-00 Lochiel 14 - S - 4.

## Femmes, filles demandées

**BONNE** maison, dans Westmount pour ouvrage général. Doit aimer les enfants et demeurer ici. Références demandées. Parler français. **Mme KEMP**, 4387 Westmount Avenue - 482-3718.

**FILLE** demandée pour soin d'enfants et sachant faire cuisine. Gros salaire. Écrire **JULES DAGENAIS**, 3139 Boul. St-Elzéar Est, Duvernay près de Montréal.

**AIDE** générale, 4 enfants, bon salaire, bon chez-soi. Écrire Docteur **GILLES LAURIN**, 751 Queens, Boul. St-Lambert, Montréal.

**DEMANDE** aide familiale dans Montréal, jeune fille responsable, 2 enfants qui vont à l'école, s'adresser à: Madame A. D. MC CALL, 732 Landsdowne, Westmount, Tél: 482-0529, P.Q.

**GENTILLE** DEMOISELLE pourrait apprendre l'anglais, Chambre, Salle de bain et Télévision. Dimanche libre. Bon salaire, 1 enfant, Ville Mont-Royal près de la gare. RE. 1-6102. **Mme N. WORKMAN**, 910 Marlboro Drive, Ville Mont-Royal.

**DEMANDE** aide domestique générale, enfants âgés scolaire, Chambre privée, télévision. Bonnes conditions, femme de ménage. **MME J. MOISAN**, 60 Fernlea Crescent, Ville Mont-Royal, Montréal.

**JEUNE FILLE**, un peu d'expérience cuisine générale, 2 adultes, légers travaux ménage. Bon salaire. ÉCRIRE: 3492, Halton Avenue, Montréal.

**AIDE** fiable, foyer agréable, 5 enfants, chambre, télévision, \$30.00 par semaine. RE. 8-2050 ou écrire 15, avenue Beloeil, Outremont, Montréal. **Mme R. ROLAND**.

**PRESBYTERE**: aide à tout, cuisine, porte, bureau, téléphone, jeune; banlieue de Montréal, site enchanteur, bon salaire. Ste-Genovève, 16037 Boul. Gouin Ouest, NA 6-5962.

**COUPLE** avec 1 enfant demandé, personne responsable pour services domestiques. Montréal Tél: 321-2650.

**BONNE** DEMANDEE, 5 jours par semaine, soirées libres. **Mme R. POIRIER**, 210 Boul. St-Joseph Est, Montréal, VI 5-2528.

**AIDE** domestique, fille sérieuse, 3 enfants. Bon salaire. **MME JEAN FAUTEUX**, 426 Revere, MONTREAL 5, P.Q.

## FILS-TISSUS-COUPONS

### VENTE DE COUPONS REDUCTION 50

**FLANELLETTE** fleurie et rayée pour pyjamas (27c vg) 23 vgs pour \$6.21, carreaux, vg, \$0.47.

**CORDUROI**, couleurs vives, assorties (38c vg) 13 vgs \$4.94. **COTON** uni de couleurs (14c vg) 22 vgs pour \$3.08.

**BROADCLOTH** mercerisé de couleur (17c vg) 25 vgs pour \$4.42. **CORDUROI** vg, 0.47 c.

**BROADCLOTH** imprimé, fleuri, (25c vg) 25 vgs pour \$5.94. **GROS DRIL** uni à pantalons (19c vg) 14 vgs pour \$2.66.

**BEDFORD CRODE** à pantalons (23c vg) 17 vgs pour \$3.91.

**TERYLENE**, blanche ou barée, pour blouses chemises, robes de bébé ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquet de 2 lb (environ 15 vgs carrées) pour \$3.35.

**RAYONNES** assorties pour garnitures, blouses, 3 lb \$1.00. **LAINAGES** assortis de 9 po. à 18 pouces, 3 lb pour \$1.65.

**SERVETTE** de ratine blanche et de couleurs, 2 lb \$2.25. **COTON** pour garagistes. Paquet 20 lb (environ 100 vgs) \$4.95.

**DENIM** bleu marine, paquet de 11 vgs à 25c. \$2.75 le paquet. **COTON FLEURI**, balance de pleure de coton à sacs de farine fleuris. Paquet de 2 lb (environ 10 vgs c.) à 19 c la vge pour \$1.90 le paquet.

**ENTREE-DOUBLURE**, vg, 0.31c. Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué. **SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS** Commandes C.O.D. acceptées avec \$1.00 dépôt. Demandez notre catalogue et échantillon 25 c. - Liste gratuite.

### MME I. SCHAEFER

317 à 331 Hériot, Drummondville

**BAS** de nylon neufs pour dames. Bons rejets du moulin, provenant des Etats-Unis. Commande minimum 30 doz de paires (360 paires) envoyée par colis postal. Escompte pour commandes plus élevées. Maillez votre paiement, à n'importe quel taux d'échange. Nous sommes marchands en gros. **LINCOLN THRIFT CO. (OVERSEAS)** 1348 South Street, Philadelphia, Pa. U.S.A.

**48 paires** BAS NYLON dames, \$2.79, vendus comme rejets du moulin, 700 M. bas hommes, seconds, \$2.83, taxe et maille comprises. **L. THERRIEN INC.**, DEPT. A.L., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

## VENTE DE FUMÉE

Articles légèrement endommagés par la fumée et l'eau. Pour dames et fillettes: robes en broadcloth imprimé, pantalons "slack", "Stretchies", blouses en tyroline et coton. Coupons de coton imprimé, assortiments de 20 à 30 livres à \$2, \$3, \$4, et \$5, qualité selon le prix. Sous-vêtements faits, 3 livres pour \$2.77. Ballots de 20 à 22 verges coton uni \$2.97. Lisères Jersey blanc saill à catalogue, 20 lbs pour \$2.75.

Dépôt \$1, balance C.O.D. ou ajoutez \$1 pour mailing. Prix extraordinaires pour marchands

**Mme I. SCHAEFER** 317, rue Hériot, Drummondville 80, rue Augusta, Sorel

**FIL** à tisser Naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 la lb. Jersey pâle, 0.35 lb. Foncé 0.45 lb. Laine et métallique. **G. LEGAULT**, 5960, rue Alphonse Brocardville, P. Qué.

Chance unique avant l'hiver. Blanc, seulement, \$7.00 au 50 livres. Lisères de terylene rayée brun, gris, rouge, 25c. la livre. \$1.00 de dépôt, balance C.O.D. Livraison immédiate. **BERTROND TEXTILES ENR.**, Case Postale 172, Drummondville, Qué.

## HOMMES DEMANDES

### DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: **COURS GENERAL D'INVESTIGATION**, Dépt. 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR. DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

**PLUSIEURS** hommes demandés pour la culture maraichère. 185 rang St-Dominique, St-Hyacinthe. M. F. STINGOLA - PR 4-7386.

**HOMME** pour travail sur ferme sachant traire les vaches. Logé, nourri, entretenu. Ouvrage à l'année. **GAETAN DESNER**, Vaudreuil, Tél: 234-3768.

**HOMME** demandé ferme laitière, conditions intéressantes. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, St-Marc, Cte Verchères, Tél: 584-2348.

**HOMME** marié capable diriger ferme laitière. Expérience, références exigées. Salaire raisonnable, Logé, chauffé. **LIONEL PROULX**, St-Georges Windsor, Cte Richmond, 2452.

**COUPLE** pour travail d'entretien et aide domestique. R. POIRIER, 210 Boul. St-Joseph Est, Montréal. VI 5-2528.

## MACHINES-OUTILLAGES

**LES SYSTEMES** à traire **CHOREBOY** sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

**SOUFFLEUSE** Richardson sur tracteur Cockshut 50. G.M.C. 1954, 5 tonnes, aile hydraulique, charrieur en V. International, 7 tonnes, aile hydraulique, "One-Way" et charrieur en V. Toutes en parfaite condition. **DUFAULT** et **FRERE**, Ste-Victoire, Cte Richelieu.

**1 TRACTEUR** 65 Massey-Ferguson à gazoline, 2 tracteurs B-250 International diesel, 1 tracteur International 460 à gazoline, 1 tracteur Ford Dexta diesel, Tracteur John Deere 40 avec faucheuse, attachements 3 points. Tracteur no 25 McCormick 1 an usagé. Epandeur d'engrais de 70, 90 et 110 minots. **J.-B. GIRARD**, 101, rue Bourgas, St-Denis, Cte St-Hyacinthe. Tél. 787-2013.

**TRACTEUR** sur chenilles Oliver modèle DD équipé d'une lame arrière pour drainage de ferme; aussi camion Ford de 1/2 tonne, le tout est en bon ordre, prêt pour le travail. **FO7-6212** - Beloeil

**TRACTEUR** International Farmall M, en excellente condition, vendrais à prix raisonnable. **ROBINSON & FRERE**, Mascouche, 474-2369.

**CAUSE** mortalité, Dodge 60, 1 1/2 tonne, grange, étable, couchés & chassiss, pompe Duro avec moteur, éleveuse à poulets (500) chariot à fumier, laveuse à légumes, planteur à choux, 25 Boul. St-Elzéar, Vimont.

**BULK-TANK** marque Beatty capacité 35 bidons, trayeuse complète pour 30 vaches, vaches à lait prêtes à veler. **ARCADE PAQUETTE**, St-Jérôme. Tél: 8-5608.

**PONEY** Massey-Harris hydraulique, avec serclure double, Loaders Ford avec trois baquets à fumier, à terre et à neige. Pompe à arrosage Myers simple. Boîte de camion fermée, 7 1/2 par 12. Souleuse de carottes. **M. R. TAILLEFER**, 27

(Suite de la page 8)

# LA REVUE

## PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs a diminué au cours de la semaine dernière alors que les expéditions de l'Ontario et de l'Ouest augmentèrent et furent offertes à des prix plus bas. Les prix pour les Gros et les Moyens ont diminué mais la demande pour les Petits fut bonne et les prix plus élevés. Quelques petites expéditions par camions furent de nouveau importées des Etats-Unis.

Les prix de la volaille demeurèrent inchangés. Les poulets de grill se sont très bien vendus et les gros paquets furent en bonne demande. Le marché de la poule demeura peu animé. Les ventes de dindons aux magasins de détail pour la fête de l'Action de Grâce furent raisonnablement bonnes.

### Volailles éviscérées

#### POULETS

(6 livres et plus)

A.....45c.-46c.

(5 et moins de 6 livres)

A.....44c.-45c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....40c.-41c.

Poulets à griller et à frire

(sous glace)

(moins de 4 livres)

A.....34c.-35c.

#### POULES

(5 livres et plus)

A.....40c.-42c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....39c.-41c.

(moins de 4 livres)

A.....35c.-36c.

#### DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 10 lbs -42c.

10 lbs et moins de 16 lbs -42c.

16 lbs et plus -39c.

Canards 50c.-51c.

### Oeufs

Prix sur place à Montréal

#### OEUFS TRIÉS

(caisses gratuites)

Extra-Gros.....59c.

A-Gros.....58c.

A-Moyens.....52c.

A-Petits.....43c.

B.....40c.

C.....33c.

(Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.))

Extra-Gros.....65c.-67c.

A-Gros.....64c.-66c.

A-Moyens.....58c.-60c.

A-Petits.....48c.-49c.

Prix de détail aux consommateurs

(cartons de douzaines)

Extra-Gros.....75c.-79c.

A-Gros.....73c.-79c.

A-Moyens.....66c.-71c.

A-Petits.....54c.-57c.

### La clé des...

(Suite de la page 3)

pour les entreprises avicoles -- ce qui a peut-être été cause d'une expansion limitée de l'industrie avicole au Nouveau-Brunswick, ces dernières années.

La gravité de l'imposition a étonné jusqu'à un certain point les membres d'une Commission royale d'enquête instituée en 1953 dans cette province. Relevons et retenons en terminant ce passage bref, mais combien significatif, consigné au rapport de la dite Commission paru en 1955: "Bien que sa capacité de payer des taxes soit l'une des plus faibles de toutes les provinces canadiennes, l'effort de taxation du Nouveau-Brunswick est le plus élevé".

Ce qui rejoint les dires des cultivateurs du comté de Madawaska: La taxation est l'un des principaux problèmes, sinon le principal, de la région.

# DES

## Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

#### LUNDI, 7 OCTOBRE

POMMES: McIntosh 1,50-2,00, tombées 1,00-1,25, Wolf River 1,50-1,75, Wealthy 1,25, pommes 2,00-2,75, Fameuses, 1,50 le minot.

AUBERGINES: 2,00-2,50 le minot

BETTERAVES: 40-50c. la doz de ppts. 1,00-1,25 / le sac de 50 lb

BLE D'INDE: 25c. la doz.

BROCOLI: 1,75-2,00 la doz.

CAROTTES: 40-50c. la doz de ppts 1,00 le sac de 50 lb.

CELERI: 50c. la doz. 1,75-2,00 la cageot.

CHOUX: 90-1,25 / 50 lb rouges ou savole 1,50 le cageot

CHOUX DE BRUXELLES: 3,00 les 16 pintes.

CHOUX CHINOIS: 1,00-1,25 le minot.

CHOUX FLEURS: 2,50-3,25 la doz.

CITROUILLES: 2,50-3,00 la doz.

COURGES: Marrow 1,00 le minot Hubbard 2,50 la doz. Pepper 1,75-2,00 le minot.

EPINARDS: 90-1,00 le minot, 1,50 / 12 cellos de 10 oz.

LAITUE: Boston 1,25 / 16 pommes, Iceberg 1,00-1,25, chicorée ou escarole 1,00 le cageot.

NAVETS: 1,25-1,50 le sac de 50 lb.

OIGNONS: 50c. la doz de ppts jaunes No 1, 1,40-1,75, No 2, 1,25, rouges 1,75-2,00 / 50 lb.

PANAIS: 2,50-3,50 le minot, 2,50-3,00 / 12 cellos de 24 oz.

PERSIL: 40-50c. la doz de ppts

PIMENT: vert doux 1,00 la boîte 1,75-2,00 le minot.

POIREAUX: 40-75c. la doz.

RADIS: 35-40c. la doz de ppts

TOMATES: rouges 1,00-1,50, roses 1,35-2,00, vertes 50-60c. la boîte.

### Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

#### POULETS

7 livres et plus .... 25 1/2c.-26c.

6 livres et moins de

7 livres ..... 23c.-24c.

5 livres et moins

de 6 livres ..... 21c.-22c.

Poulets à griller et à frire

Moins de 5 lbs..... 20 1/2c.

#### POULES

6 livres et plus..... 21c.-22c.

5 lbs et moins de 6...

15c.-17c.

Moins de 5 lbs..... 12c.-13c.

#### DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 12 lbs..... 25 1/2c.

12 lbs et moins de 20

-26c.

20 livres et plus .... 24c.

Canards ..... 30c.

### Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 8 octobre 1963, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, admissible, 92 points, s'établissait à 50 3/4 c., non admissible, 50 3/4 c., prix de gros non admissible, 51 1/4 - 51 1/2 c.

Du 25 septembre au 2 octobre inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait 35 5/8c., coloré 35 3/4c., prix de remise, paraffiné F.O.B. Montréal.

Prix payés jeudi,

Le 3 OCTOBRE

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 11c. à 13 1/2c., 10 1/2c. à 11 1/2c. le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale, 9 1/2 c. à 10c.

Poudre de lait de beurre, 7 1/2 c. à 7 3/4c.

Poudre de petit lait, 4c. à 4 1/4c.

### Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, 7 octobre

|                   | Marché de<br>Pointe-St-Charles | Marché de<br>L'Est     | Marché de<br>Toronto |
|-------------------|--------------------------------|------------------------|----------------------|
| A- Prix de base.. |                                |                        | 27,05-27,45          |
| B- .....          |                                |                        | 26,05-26,45          |
| C- .....          |                                |                        | 24,05-24,45          |
| D- .....          |                                |                        | 22,05-23,45          |
| Légers.....       | Prix<br>non<br>établis         | Prix<br>non<br>établis | 23,55-23,95          |
| Lourds.....       |                                |                        | 23,80-24,20          |
| Extra-Lourds....  |                                |                        | 17,85-22,45          |
| Semi-castrats.... |                                |                        | 20,05-20,45          |
| Truies.....       |                                |                        | 17,85                |

Septembre le 31 et 1er et 2 octobre 1963.

#### MARCHE DE L'OUEST PORCS

Les prix des porcs étaient stables à 35c. moins cher. Les truies valaient 25c. de moins.

Catégorie A 59 à \$26,75  
371 à \$27,00

Truies \$18,00

#### MARCHE DE L'EST PORCS

Les prix des porcs étaient 50c. moins cher en général comparativement à la semaine précédente. Les prix des truies étaient stables.

Catégorie A 74 à \$26,00  
19 à \$26,50

146 à \$26,00 plus .80 ch.  
73 à \$26,25 plus .80 ch.  
138 à \$26,50 plus .80 ch.  
64 à \$27,00 plus .80 ch.

Truies \$18,00 plupart plus .80 chacune.

# MARCHES

## ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les renseignements que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant du District du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi le 7 octobre 1963.

Les arrivages: 1262 bovins, 893 veaux, 233 porcs, 117 agneaux et moutons.

Lundi, les réceptions comprenaient environ 480 sujets de plus que la semaine dernière et se composaient de 600 bouvillons, 632 taures et vaches et 30 taureaux. A la suite d'arrivages plus nombreux et d'une moins bonne demande, les transactions s'effectuaient lentement. Les bouvillons, la plupart de qualités commune et moyenne, s'échangeaient difficilement et rapportaient de \$0.50 à \$1.00 de moins que la semaine dernière. Les vaches de meilleure qualité se vendaient à \$0.50 moins cher en général tandis que celles de qualité inférieure ainsi que les taureaux sont demeurés stables.

Les veaux de lait pesant moins de 225 livres étaient en bonne demande et s'échangeaient aux mêmes prix que la semaine dernière tandis que les veaux plus lourds se vendaient difficilement de \$1.00 à \$2.00 de moins. Les veaux de champ rapportaient en général \$1.50 de moins.

Les prix des porcs et truies ne sont pas encore établis.

Les agneaux se sont vendus à des prix stables à \$1.00 moins cher que la semaine dernière soit de \$18.00 à \$19.00. Quelques moutons ont rapporté \$6.00.

\*\*\*\*\*

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 7 octobre 1963.

Les offres: 629 bovins, 762 veaux, 165 porcs et 11 agneaux et moutons.

Les arrivages, lundi, étaient un peu moins nombreux que la semaine dernière et se formaient surtout de vaches et de taureaux de qualités commune et moyenne. Bien que les réceptions aient été un peu moins nombreuses, les transactions étaient plutôt lentes et les prix payés \$0.50 moins cher en général que la semaine dernière.

Les veaux de lait étaient en assez bonne demande et s'échangeaient à peu près aux mêmes prix que la semaine dernière. Cependant les veaux de champ rapportaient \$1.00 de moins.

Les prix des porcs et truies ne sont pas encore établis.

Les quelques agneaux et moutons offerts se sont vendus à des prix stables.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

#### MARCHE DE L'OUEST

##### Bouvillons

Choix.....24,50-25,00  
Bons.....23,50-24,50  
Moyens.....21,00-23,35  
Communs.....14,00-21,00

##### Vaches

Bonnes (types à boucherie).....aucune  
Bonnes, locales.....aucune  
Moyennes.....16,25-17,00  
Communes.....15,25-16,25  
Très communes.....5,00-15,00

##### Taureaux

Bons.....aucun  
Communs, moyens.... 14,00-19,00

##### Taures

Bonnes.....aucune  
Moyennes.....17,50-19,25  
Communes.....13,50-17,50

##### Veaux de lait

Bons.....28,00-31,00  
Les meilleurs.....32,00  
Moyens.....22,00-28,00  
Communs.....15,00-21,00  
Veaux d'un an.....aucun  
Veaux d'herbe.....12,00-15,50

##### Agneaux et moutons

Agneaux:  
Bons.....18,00-19,00  
Lots mélangés.....aucun  
Communs.....aucun  
Moutons:  
Bons.....aucun  
Communs.....6,00

#### MARCHE DE L'EST

##### Bouvillons

Choix.....aucun  
Bons.....aucun  
Moyens.....aucun  
Communs.....15,00-20,00

##### Vaches

Bonnes (types à boucherie).....aucune  
Bonnes, locales.....17,50  
Moyennes.....15,50-17,00  
Communes.....13,50-15,00  
Très communes.....8,50-13,00

##### Taureaux

Bons.....18,50-20,00  
Communs, moyens.... 12,00-18,25

##### Taures

Bonnes.....19,00-20,00  
Moyennes.....17,50-18,50  
Communes.....13,00-17,00

##### Veaux de lait

Bons.....28,00-32,00  
Les meilleurs.....aucun  
Moyens.....22,00-27,00  
Communs.....15,00-21,00  
Veaux d'un an.....11,00-12,00  
Veaux d'herbe.....12,00-15,00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 644-9511.

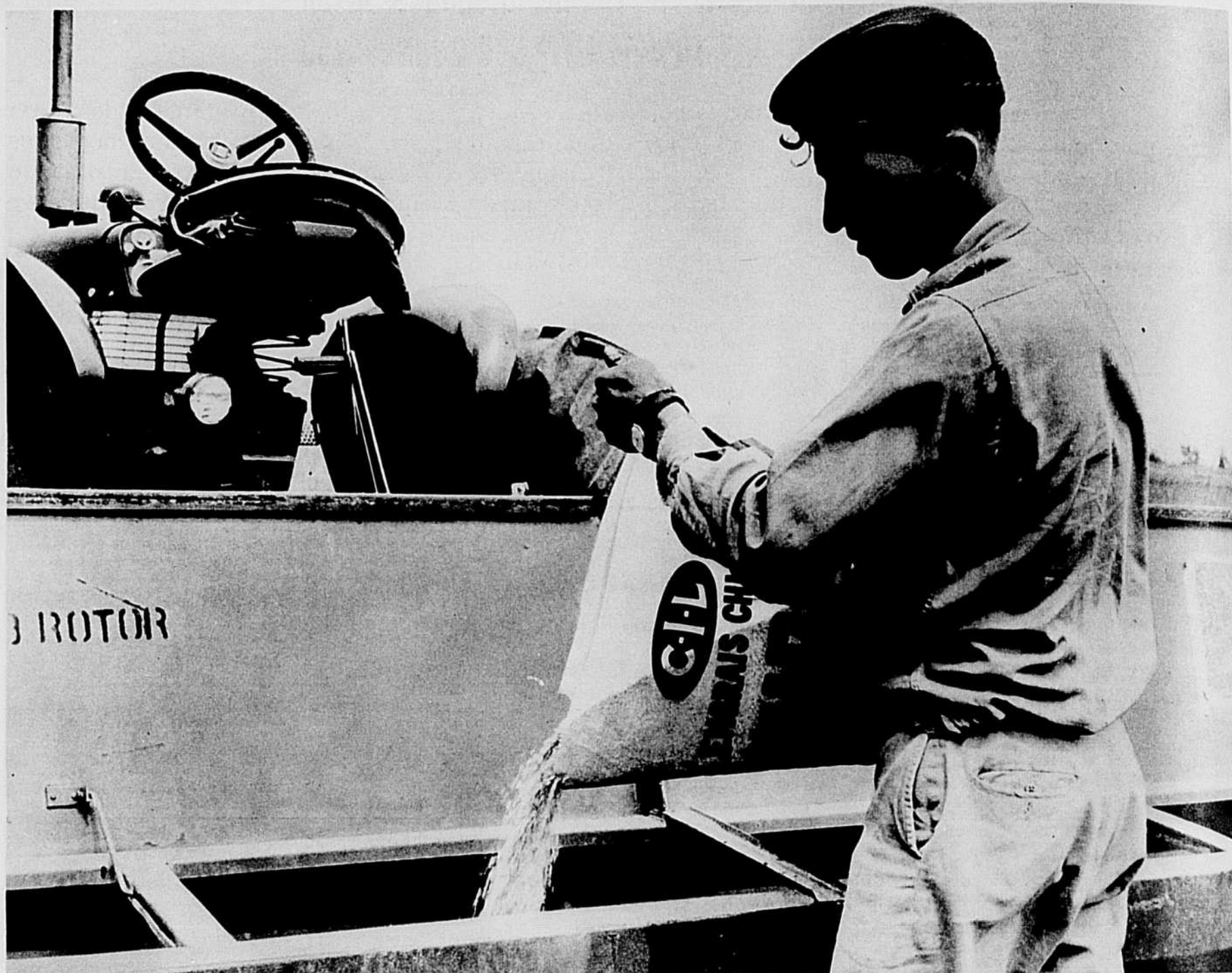
### Pommes de terre

Lundi, 7 octobre, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec 75 lbs 1,10-1,20  
Québec 50 lbs 0,75-0,85  
I. P.-E. 75 lbs 1,55

L. P.-E. 50 lbs 1,40  
I. P.-E. 10 lbs 0,30  
N.-B. 75 lbs 1,40-1,50  
N.-B. 50 lbs 0,90-1,00  
N.-B. 10 lbs 0,24-0,25  
E.-U. sucrées le minot 4,00

# LE VOICI...



## NOUVEL ENGRAIS CHIMIQUE C-I-L SUPER FLOW AMÉLIORÉ EN SACS DE POLYTHÈNE

Pour répondre aux exigences plus spécifiques de l'agriculture dans la province de Québec, et l'Est de l'Ontario, C-I-L offre maintenant SUPER FLOW, un engrais chimique à granulation contrôlée et sans poussière, qui s'écoule sans bloquer aucun type d'épandeur.

Ses granules de grosseur contrôlée assurent un épandage continu et uniforme qui permet une pousse d'une exceptionnelle régularité. SUPER FLOW C-I-L est ensaché dans des sacs solides en polythène hydrofuge pour faciliter son entreposage et sa manutention.

**COMMANDEZ DÈS MAINTENANT SUPER FLOW CHEZ  
VOTRE MARCHAND LOCAL C-I-L D'ENGRAIS CHIMIQUES**

MIS AU POINT AU CANADA PAR LA CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

